

# VILLE DE LA TOUR-DE-PEILZ



**RAPPORT DE GESTION 2017**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CONSEIL COMMUNAL</b> .....	<b>5</b>
<b>VOTATIONS ET ÉLECTIONS</b> .....	<b>13</b>
<b>MUNICIPALITÉ</b> .....	<b>15</b>
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b> .....	<b>17</b>
Greffe municipal.....	18
Ressources humaines.....	20
Communication.....	22
Affaires culturelles.....	22
Commission culturelle.....	23
Bibliothèque communale.....	24
<b>FINANCES</b> .....	<b>27</b>
Finances.....	28
Informatique.....	28
Office de la population.....	29
<b>DOMAINES ET BÂTIMENTS</b> .....	<b>31</b>
Secrétariat administratif.....	32
Direction des domaines, projets et travaux.....	33
Direction du logement et du développement durable.....	39
Direction de la vigne et de la cave.....	40
<b>URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS</b> .....	<b>41</b>
Secrétariat administratif et technique.....	42
Voirie.....	50
Parcs et jardins.....	50
Office des inhumations.....	52
<b>FAMILLE, JEUNESSE ET SPORT</b> .....	<b>53</b>
Secrétariat administratif.....	54
Réfectoires scolaires.....	57
Accueil de jour des enfants.....	57
Sport et jeunesse.....	59
<b>ETABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b> .....	<b>63</b>



---

# **RAPPORT**

## **DE LA MUNICIPALITÉ DE LA TOUR-DE-PEILZ**

### **AU CONSEIL COMMUNAL**

### **SUR SA GESTION PENDANT**

### **L'EXERCICE 2017**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,

***Conformément aux dispositions suivantes :***

- la Loi du 28 février 1956 sur les communes ;
- l'Arrêté du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes ;
- le Règlement du Conseil communal du 19 mars 2014 ;

nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport de gestion concernant l'exercice 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes de la Commune, arrêtés au 31 décembre de la même année.

---

# CONSEIL COMMUNAL

## ■ Bureau 2017 - 2018

Présidence	Ziehli Yohan (UDC)
1 <sup>er</sup> vice-présidence	Glardon Sandra (PS)
2 <sup>e</sup> vice-présidence	Fils-Aimé Jean-Wilfrid (PDC+I)
Scrutateurs	Mamin Ingrid (PLR) Elisabeth Leimgruber (Verts)
Scrutateurs suppléants	Ranzato Gabriel (UDC) Conod Sylvie (PS)
Secrétaire	Carole Dind
Huissière	Marianne Heller

Le Conseil communal a tenu 7 séances.

## ■ Commissions permanentes

### ■ Commission des finances

- Bugnon Pierre-André (PLR - Prés. 2017-2018)
- Chervet Guy (PLR)
- Chevalley Claude Aimé (PLR)
- Petitpierre Monique (PS)
- Rivet Nicole (PS)
- Schmidhauser Jean-Yves (PS)
- Fardel Nicolas (UDC)
- Kläy Jules (Les Verts)
- Baechler Robert (PDC + I)

### ■ Commission de gestion

- Dumusque Erik (PLR)
- Langelaan David (PLR)
- Rampa Giustino (PLR)
- Fontes Denis (PS)
- Glardon Sandra (PS)
- Laluc Fabrice (PS - Prés. 2017-2018)
- Gonin Ludovic (UDC)
- Fontana Pierre (Les Verts)
- Fils-Aimé Jean-Wilfrid (PDC+I)

### ■ Commission de recours en matière d'impôts

- Chervet Guy (PLR)
- Dubuis Nathalie, présidente (PLR - Prés. 2017-2018)
- Vaucoret Dominique (PS)

- Schmidhauser Jean-Yves (PS)
- Coeytaux Olivier (UDC)
- Carbonell Roberto (Les Verts)
- Bühlmann Willy (PDC+I)

## ■ Commissions intercommunales

### ■ SIGE

#### *Délégation variable du Conseil intercommunal :*

- Luy Claude-Alain (PLR)
- Helbling Gérald (PS)
- Jung Guillaume (UDC)
- Treyvaud Rémy (Les Verts)
- Laghnimi Abderrahim (PDC+I)

#### *Suppléance :*

- Cavin Pierre (PLR)
- Conod Sylvie (PS)
- Gonin Ludovic (UDC)
- Ansermet Véronique (Les Verts)
- Naima Hayoz (PDC+I)

### ■ CIEHL

#### *Délégation à la Commission intercommunale de gestion :*

- Dubuis Nathalie (PLR)
- Vaucoret Dominique (PS)

#### *Suppléance :*

- Ziehli Yohan (UDC)

### ■ Fonds culturel Riviera

#### *Délégation à la Commission intercommunale de gestion :*

- De Gautard Rayroud Antoinette (PLR)
- Vallotton Jacques (PS)

#### *Suppléance :*

- Brüssow Margareta (PDC+I)

## ■ Sécurité Riviera

### Délégation fixe :

- Culand Michel (PS)

### Délégation variable du Conseil intercommunal :

- Kraehenbühl Yvan (PLR)
- Urech Roger (PLR)
- Vaucoret Dominique (PS)
- Coeytaux Olivier (UDC)
- Fesselet-Comina Lucia (Les Verts)
- Grobéty Christian (PDC+I)

## ■ Conseil d'établissement des établissements scolaires primaires et secondaire

### Déléguées :

- Grognez François (PLR)
- Bastard Nicolas (PS)
- Leimgruber Elisabeth (Les Verts)

## ■ Première séance : 1<sup>er</sup> février 2017

**1)** Assermentation de MM. Jean-Pierre Belotti (UDC) et Vincent Bonvin (Les Verts) en remplacement, respectivement, de Mmes Gabriela Krekic et Vera Moser, démissionnaires.

**2)** Election de Mme Véronique Ansermet (Les Verts) en qualité de suppléante à la délégation variable du Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE), en remplacement de Mme Danielle Rosset, démissionnaire.

**3)** M. Jacques Vallotton (PS) développe son postulat intitulé « Pour que les citoyens de La Tour-de-Peilz puissent débattre et voter à titre consultatif sur la politique à mener en matière de fusion régionale, la Municipalité de La Tour-de-Peilz étudie avec celle de Vevey, et éventuellement d'autres communes, l'organisation d'un vote consultatif simultané dans les communes intéressées ». Celui-ci est renvoyé à une commission composée comme suit :

- UDC : Nicolas Fardel.
- PLR : Antoinette de Gautard Rayroud, Cédric Urech.
- PS : Jacques Vallotton, Fabrice Laluc.
- Les Verts : Elisabeth Leimgruber.
- PDC+I : Willy Bühlmann.

**4)** Mme Lucia Fesselet-Comina (Les Verts) développe son postulat intitulé « Renforcer la mobilité douce - Favoriser les flux de piétons et de cyclistes ». Celui-ci est renvoyé à une commission composée comme suit :

- PDC+I : Margareta Brüssow.
- PLR : Anthony Abbott, Kurt Egli.
- PS : Michel Bloch, Philippe Neyroud.
- UDC : Gabriel Ranzato.
- Les Verts : Lucia Fesselet-Comina.

**5)** Mme Margareta Brüssow (PDC+I) développe son interpellation intitulée « L'évacuation de nos déchets ». La Municipalité y répond directement par oral.

**6)** Réponses de la Municipalité :

- a)** N° 1/2017 à l'interpellation de M. Ludovic Gonin (UDC) « Utilisation du logo de la commune de La Tour-de-Peilz par les partisans de la hausse d'impôts ».
- b)** N° 2/2017 à l'interpellation de M. Michael Rohrer (LTDPL & PBD) « Budget 2017 - Investissements »

**7)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal N° 1/2017 - Réponse au postulat de Mme Elisabeth Leimgruber (Les Verts) « Charte des talus et bords de route de grande valeur écologique ».
- PLR : David Langelaan, Ingrid Mamin.
  - PS : Nicolas Bastard, Julien Constanzo.
  - UDC : Olivier Coeytaux.
  - Les Verts : Elisabeth Leimgruber.
  - PDC+I : Margareta Brüssow.
- b)** Préavis municipal N° 2/2017 - Demande de crédit de Fr. 80'000.- pour la réfection de la piste et l'anneau de course du complexe sportif de Bel-Air.
- Les Verts : Christian Anglada.
  - PLR : José Espinosa, Philippe Eugster.
  - PS : Gilbert Vernez, Dominique Vaucoret.
  - UDC : Guillaume Jung.
  - PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.
- c)** Préavis municipal N° 3/2017 - Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnements et autres formes de garanties pour la législature 2016 - 2021. Le préavis est renvoyé à la Commission des finances.
- d)** Préavis municipal N° 4/2017 - Demande de crédit de Fr. 48'000.- pour l'installation d'un contrôle d'accès électronique à la déchèterie de La Faraz.
- PS : Christiane Rithener, Gérald Helbling.
  - PLR : Antoinette de Gautard Rayroud, Roger Urech.
  - UDC : Jean-Sébastien Fornerod.
  - Les Verts : Roberto Carbonell.
  - PDC+I : Christian Grobéty.

**8)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

- a)** Préavis municipal N° 27/2016 - Demande d'un crédit de construction de Fr. 2'500'000.- pour les travaux de restauration du temple St-Théodule.
- b)** Préavis municipal N° 29/2016 - Demande de crédit de Fr. 150'000.- pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du collège et de la salle de gymnastique de Bel-Air.

**9)** Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a)** N° 1/2017 - Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2016.
- b)** N° 2/2017 - Nouveaux bourgeois de La Tour-de-Peilz - Protection des données.

## ■ Deuxième séance : 22 mars 2017

**1)** Mme Anne-Marie Arnaud (LTDPL & PBD) développe son interpellation intitulée « Salle des Remparts ? ». Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

**2)** M. Gérald Helbling (PS) développe son interpellation intitulée « Facilitons le stationnement à la Tour... ». Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

**3)** M. Ludovic Gonin (UDC) développe son postulat intitulé « Protégeons notre logo communal ». Celui-ci est renvoyé à une commission qui sera nommée lors de la prochaine séance.

**4)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal N° 5/2017 - Réponse à la motion de M. Christian Anglada (Les Verts) « Consommer moins grâce aux LEC ».
  - UDC : Jean-Sébastien Fornerod.
  - PLR : Pierre-André Bugnon, Roger Urech.
  - PS : Serge Overney, Nicole Rivet.
  - Les Verts : Christian Anglada.
  - PDC+I : Christian Grobéty.
- b)** Préavis municipal N° 6/2017 - Demande de crédit de Fr. 1'000'000.- pour l'assainissement des installations techniques et de régulation du collège et complexe sportif des Mousquetaires.
  - Les Verts : Elisabeth Leimgruber.
  - PLR : Anthony Abbott, Giustino Rampa.
  - PS : Bernard Lavanchy, Jacques Vallotton.
  - UDC : Gabriel Ranzato.
  - PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.
- c)** Préavis municipal N° 7/2017 - Plan partiel d'affectation « Campagne Rossier II - La Combe de Villard » et modifications du Plan directeur communal approuvé par le Conseil d'Etat le 21 août 2000 relatives aux secteurs « Campagne Rossier II - La Combe de Villard ».
  - PDC+I : Alois Raemy.
  - PLR : Kurt Egli, David Langelaan.
  - PS : Michel Bloch, Jean-Yves Schmidhauser.
  - UDC : Ludovic Gonin.
  - Les Verts : Vincent Bonvin.

- d)** Préavis municipal N° 8/2017 - Réponse au postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser (PS) « Fiat Lux ».
  - PLR : Cédric Urech, David Langelaan.
  - PS : Jean-Yves Schmidhauser, Gérald Helbling.
  - UDC : Jean-Sébastien Fornerod.
  - Les Verts : Roberto Carbonell.
  - PDC+I : Margareta Brüssow.
- e)** Préavis municipal N° 9/2017 - Gestion et comptes 2016 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL). Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).

**5)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

- a)** Rapports (majorité et minorité) de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Jacques Vallotton (PS) « Pour que les citoyens de La Tour-de-Peilz puissent débattre et voter à titre consultatif sur la politique à mener en matière de fusion régionale, la Municipalité de La Tour-de-Peilz étudie avec celle de Vevey, et éventuellement d'autres communes, l'organisation d'un vote consultatif simultané dans les communes intéressées ». (rapport de minorité refusé)
- b)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis-rapport municipal N° 26/2016 - Réponse au postulat de M. Jean-Sébastien Fornerod (UDC) « Partage et récupération des objets encombrants ».
- c)** Rapports (majorité et minorité) de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 28/2016 - Demande d'un crédit d'étude de Fr. 217'000.- pour la réalisation d'un cheminement piétonnier en rives du lac, sur le tronçon compris entre les bains de la Becque et la plage de la Maladaire. (rapport de minorité refusé)
- d)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis-rapport municipal N° 1/2017 - Réponse au postulat de Mme Elisabeth Leimgruber (Les Verts) « Charte des talus et bords de route de grande valeur écologique ».
- e)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 2/2017 - Demande de crédit de Fr. 80'000.- pour la réfection de la piste et l'anneau de course du complexe sportif de Bel-Air.
- f)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 3/2017 - Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnements et autres formes de garanties pour la législature 2016 - 2021.
- g)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 4/2017 - Demande de crédit de Fr. 48'000.- pour l'installation d'un contrôle d'accès électronique à la déchèterie de La Faraz.

**6)** Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a)** N° 3/2017 - Nomination de deux nouveaux chefs de service au sein de l'administration communale.
- b)** N° 4/2017 - Politique de gestion du parc immobilier locatif et internalisation de la gérance communale.

### ■ Troisième séance : 3 mai 2017

**1)** M. Gabriel Ranzato (UDC) est élu scrutateur suppléant en remplacement de M. Ludovic Gonin.

**2)** Mme Elisabeth Leimgruber (Les Verts) est élue à la délégation variable du Conseil intercommunal de Sécurité Riviera (ASR), en remplacement de Mme Lucia Fesselet-Comina, démissionnaire.

**3)** M. François Grognez (PLR) développe son interpellation intitulée « La Fête des places de parc ! ». Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

**4)** Mme Sandra Glardon (PS) développe son interpellation intitulée « L'accueil de l'enfance dans notre commune pendant les vacances scolaires ». Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

**5)** M. Vincent Bonvin (Les Verts) développe son postulat intitulé « Halte aux produits chimiques et toxiques dans la viticulture ». Celui-ci est renvoyé à une commission qui sera nommée lors de la prochaine séance.

**6)** Réponses de la Municipalité :

- a)** N° 3/2017 à l'interpellation de Mme Anne-Marie Arnaud (LTDPL & PBD) « Salle des Remparts ».
- b)** N° 4/2017 à l'interpellation de M. Gérald Helbling (PS) « Facilitons le stationnement à La Tour-de-Peilz ».

**7)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal N° 10/2017 - Gestion et comptes 2016 du Fonds culturel Riviera. Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera.
- b)** Préavis municipal N° 11/2017 - Dépenses imprévisibles et exceptionnelles. Le préavis est renvoyé à la Commission de gestion.
- c)** Préavis municipal N° 12/2017 - Réponse à la motion de M. Yohan Ziehli (UDC) « Comblent les lacunes du règlement concernant les groupes politiques au sein du Conseil » et proposition de modification du règlement du Conseil communal.
  - Les Verts : Elisabeth Leimgruber.
  - PLR : Brigitte Fahrni-Chiusano, Kurt Egli.
  - PS : Gérald Helbling, Jean-Yves Schmidhauser.

- UDC : Yohan Ziehli.

- PDC+I : Robert Baechler.

**d)** Préavis municipal N° 13/2017 - Réponse à la motion de M. Etienne Balestra (PS) « Mesures d'aménagement du territoire et financement des équipements communautaires ».

- UDC : Ludovic Gonin.

- PLR : David Langelaan, Cédric Urech.

- PS : Etienne Balestra, Jean-Yves Schmidhauser.

- Les Verts : Christian Anglada.

- PDC+I : Anne Lachat Baechler.

**e)** Préavis municipal N° 14/2017 - Réponse à la motion de Mme Emmanuelle Wyss (Les Verts) « Encourager les jeunes citoyennes et citoyens à voter ».

- PDC+I : Margareta Brüssow.

- PLR : Sophie Blank Barbezat, David Langelaan.

- PS : Gilbert Vernez, Jacques-André Schneider.

- UDC : Nicolas Fardel.

- Les Verts : Elisabeth Leimgruber.

**f)** Préavis municipal N° 15/2017 - Réponse au postulat de M. Anthony Abbott (PLR) « Au marché, samedi, à La Tour-de-Peilz ».

- PS : Gilbert Vernez, Nicole Rivet.

- PLR : Anthony Abbott, Christine Hausherr de Maddalena.

- UDC : Gabriel Ranzato.

- Les Verts : Elisabeth Leimgruber.

- PDC+I : Willy Bühlmann.

**g)** Préavis municipal N° 16/2017 - Demande d'un crédit d'étude de Fr. 1'955'000.- pour le développement du projet de construction du nouveau collège Courbet.

- PLR : Kurt Egli, Anthony Abbott.

- PS : Serge Overney, Julien Costanzo.

- UDC : Ludovic Gonin.

- Les Verts : Vincent Bonvin.

- PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.

**8)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

**a)** Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de Mme Lucia Fesselet-Comina (Les Verts) « Renforcer la mobilité douce - Favoriser les flux de piétons et de cyclistes ».

**b)** Préavis municipal N° 5/2017 - Réponse à la motion de M. Christian Anglada (Les Verts) « Consommer moins grâce aux LEC ». (accepté avec amendement)

**c)** Préavis municipal N° 6/2017 - Demande de crédit de Fr. 1'000'000.- pour l'assainissement des installations techniques et de régulation du collège et complexe sportif des Mousquetaires.

**d)** Préavis municipal N° 8/2017 - Réponse au postulat de M. Jean-Yves Schmidhauser (PS) « Fiat Lux ».

## ■ Quatrième séance : 28 juin 2017

**1)** Une commission est nommée pour l'étude de l'objet suivant :

- a)** Postulat de M. Vincent Bonvin (Les Verts) intitulé « Halte aux produits chimiques et toxiques dans la viticulture ».
- UDC : Nicolas Fardel.
  - PLR : Kurt Egli, François Grognez.
  - PS : Philippe Neyroud, Nicolas Bastard.
  - Les Verts : Vincent Bonvin.
  - PDC+I : Willy Bühlmann.

**2)** Election du Bureau du Conseil pour 2017-2018 :

Présidence : Yohan Ziehli (UDC)  
1<sup>er</sup> Vice-présidence : Sandra Glardon (PS)  
2<sup>ème</sup> Vice-présidence : Jean-Wilfrid Fils-Aimé (PDC+I)  
Scrutateurs : José Espinosa (PLR),  
Elisabeth Leimgruber (Les Verts)  
Scrutateurs suppléants : Gabriel Ranzato (UDC),  
Sylvie Conod (PS)

**3)** M. Guillaume Jung (UDC) remplace à la délégation variable du Conseil intercommunal du SIGEM. Ludovic Gonin qui devient suppléant au sein de cette même délégation.

**4)** Mme Anne-Marie Arnaud (LTDPL &PBD) développe sa motion intitulée « Demande de protection du Jardin Roussy - parcelle 14 ». Celle-ci n'est pas soutenue par un cinquième des membres.

**5)** M. Michael Rohrer (LTDPL &PBD) développe ses interpellations intitulées :

- a)** « Nouvel horaire des CFF : quelles mesures de compensation pour limiter la péjoration des relations entre l'Est Vaudois et Fribourg-Berne ? ».
- b)** « Optimiser la desserte VMCV entre le milieu de La Tour-de-Peilz (Perrausaz) et la gare de Vevey ».

**6)** M. Nicolas Bastard (PS) développe son interpellation intitulée « Pour un chemin du Vallon plus sûr ».

**7)** Réponses de la Municipalité :

- a)** N° 5/2017 à l'interpellation de M. François Grognez (PLR) « La fête des places de parc ».
- b)** N° 6/2017 à l'interpellation de Mme Sandra Glardon (PS) « L'accueil de l'enfance dans notre commune pendant les vacances scolaires ».
- c)** N° 7/2017 à l'interpellation de M. Michael Rohrer (LTDPL &PBD) « Nouvel horaire des CFF : quelles mesures de compensation pour limiter la péjoration des relations entre l'Est Vaudois et Fribourg-Berne ? ».
- d)** N° 8/2017 à l'interpellation de M. Michael Rohrer (LTDPL &PBD) « Optimiser la desserte VMCV entre

le milieu de La Tour-de-Peilz (Perrausaz) et la gare de Vevey ».

- e)** N° 9/2017 à l'interpellation de M. Nicolas Bastard (PS) « Pour un chemin du Vallon plus sûr ».

**8)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

- a)** Préavis municipal - Gestion et comptes 2016 de la Commune de La Tour-de-Peilz. Le préavis a été renvoyé à la Commission de gestion.

- b)** Préavis municipal N° 17/2017 - Demande d'un crédit de construction de Fr. 3'600'000.- pour la transformation et la rénovation de la Maison de commune.

- Les Verts : Elisabeth Leimgruber.
- PLR : Jean-François Treyvaud, Cédric Urech.
- PS : Gérald Helbling, Jacques Vallotton.
- UDC : Ludovic Gonin.
- PDC+I : Alois Raemy.

- c)** Préavis municipal N° 18/2017 - Réponse au postulat de Mme Christine Hausherr de Maddalena (PLR) « A la place des fleurs et du gazon, plantons fruits et légumes ».

- PDC+I : Margareta Brüssow.
- PLR : Christine Hausherr de Maddalena, Ingrid Mamin.
- PS : Serge Overney - Sandra Glardon.
- UDC : Gabriel Ranzato.
- Les Verts : Christian Anglada.

- d)** Préavis municipal N° 19/2017 - Réponse au postulat de Mme Lucia Fesselet-Comina (Les Verts) « Renforcer la mobilité douce - Favoriser les flux de piétons et de cyclistes ».

- PLR : David Langelaan, Erik Dumusque.
- PS : Michel Bloch, Gilbert Vernez.
- UDC : Jean-Pierre Belotti.
- Les Verts : Geneviève Pasche.
- PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.

**9)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

- a)** Rapport de la commission chargée de la prise en considération du postulat de M. Ludovic Gonin (UDC) « Protégeons notre logo communal ». (retiré par le postulant)

- b)** Préavis municipal N° 7/2017 - Plan partiel d'affectation « Campagne Rossier II - La Combe de Villard » et modifications du Plan directeur communal approuvé par le Conseil d'Etat le 21 août 2000 relatives aux secteurs « Campagne Rossier II - La Combe de Villard » et réponses de la Municipalité. (retiré par la Municipalité)

- c)** Préavis municipal N° 9/2017 - Gestion et comptes 2016 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).



- d) Préavis municipal N° 10/2017 - Gestion et comptes 2016 du Fonds culturel Riviera.
- e) Rapport de la Commission de gestion, chargée d'étudier le préavis municipal relatif à la gestion et aux comptes de la Commune pour l'exercice 2016 et réponses de la Municipalité aux observations et aux vœux de la commission.
- f) Préavis municipal N° 11/2017 - Dépenses imprévisibles et exceptionnelles (intégré au rapport de la Commission de gestion).
- g) Préavis municipal N° 14/2017 - Réponse à la motion de Mme Emmanuelle Wyss (Les Verts) « Encourager les jeunes citoyennes et citoyens à voter ». (accepté avec amendement)
- h) Préavis municipal N° 15/2017 - Réponse au postulat de M. Anthony Abbott (PLR) « Au marché, samedi, à La Tour ».
- i) Préavis municipal N° 16/2017 - Demande d'un crédit d'étude de Fr. 1'955'000.- pour le développement du projet de construction du nouveau collège Courbet. (accepté avec amendement)

**10)** Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a) N° 5/2017 - Charte graphique de la Commune et protection du nouveau logotype.
- b) N° 6/2017 - Révision du Plan général d'affectation et son règlement.

### ■ Cinquième séance : 13 septembre 2017

**1)** Assermentation de M. Marc Wüthrich (LTDPL & PBD) en remplacement M. Pierre Frey, démissionnaire.

**2)** Election de M. David Langelaan (PLR) à la commission de gestion en remplacement de Cédric Urech.

**3)** Election de M. Abderrahim Laghnimi (PDC+I) au sein de la délégation variable du Conseil intercommunal du SIGE en remplacement de M. Jacques Devenoge.

**4)** Réponses de la Municipalité :

**a)** N° 10/2017 à la question de M. Jean-Yves Schmidhauser (PS) « Demande que soit étudiée la possibilité, suite à la révision de la Loi sur l'énergie, de produire de l'énergie propre qui pourrait être vendue à 18 cts/kWh (contre 25 actuellement) ».

**b)** au rapport de la Commission de gestion pour l'exercice 2016 - Vœu N° 8.

**5)** Une commission est nommée pour l'étude des objets suivants :

**a)** Préavis municipal N° 20/2017 - Plan partiel d'affectation « Campagne Rossier II - La Combe de Villard » et modifications du Plan directeur communal ap-

prouvé par le Conseil d'Etat le 21 août 2000 relatives aux secteurs « Campagne Rossier II - La Combe de Villard ». Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

- UDC : Ludovic Gonin.
- PLR : Kurt Egli, David Langelaan.
- PS : Michel Bloch, Jean-Yves Schmidhauser.
- Les Verts : Vincent Bonvin.
- PDC+I : Alois Raemy.

**b)** Préavis municipal N° 21/2017 - Demande de crédit de Fr. 500'120.- pour financer la partie située sur le territoire de la commune de La Tour-de-Peilz du réaménagement du chemin des Boulingrins et la construction d'un giratoire sur la route de Blonay. Celle-ci est renvoyée à une commission composée comme suit :

- Les Verts : Geneviève Pasche.
- PLR : Sophie Blank Barbezat, Philippe Eugster.
- PS : Jacques Vallotton, Gilbert Vernez.
- UDC : Gabriel Ranzato.
- PDC+I : Jean-Wilfrid Fils-Aimé.

**c)** Préavis municipal N° 22/2017 - Arrêté d'imposition pour l'année 2018. Cet objet est renvoyé à la Commission des finances.

**6)** Le Conseil communal adopte les conclusions de l'objet examiné par la commission ad hoc :

**a)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 17/2017 - Demande d'un crédit de construction de Fr. 3'600'000.- pour la transformation et la rénovation de la Maison de commune.

### ■ Sixième séance : 25 octobre 2017

**1)** Election de M. Dominique Vaucoret à la délégation variable du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera en remplacement de M. Philippe Neyroud (PS), démissionnaire.

**2)** M. Philippe Neyroud (PS) développe son postulat intitulé « Pour l'installation de mobilier de fitness urbain dans l'espace public boéland ». Celui-ci est renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport.

**3)** MM. Ludovic Gonin (UDC) et José Espinosa (PLR) développent leur interpellation intitulée « Devenons vraiment transparents ». Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

**4)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

**a)** Préavis municipal N° 23/2017 - Révision du règlement du port.

- PDC+I : Christian Grobéty.
- PLR : Ingrid Mamin, Jean-François Treyvaud.

- PS : Nicolas Bastard, Michel Culand.
  - UDC : Guillaume Jung.
  - Les Verts : Jules Kläy.
- b)** Préavis municipal N° 24/2017 - Budget 2018 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL). Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL).
- c)** Préavis municipal N° 25/2017 - Budget 2018 du Fonds culturel Riviera (FCR). Le préavis est renvoyé à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera (FCR).
- d)** Préavis municipal N° 26/2017 - Réponse au postulat de M. Pierre Frey (LTDPL & PBD) « FCR, de la nécessité de réviser les critères d'éligibilité des institutions bénéficiaires ».
- PLR : Antoinette De Gautard Rayroud, Brigitte Fahrni Chiusano.
  - PS : Philippe Neyroud, Nathalie Demarta.
  - UDC : Ludovic Gonin.
  - Les Verts : Geneviève Pasche.
  - PDC+I : Robert Baechler.
- e)** Préavis municipal N° 27/2017 - Projet de budget de la Commune pour l'exercice 2018. Le préavis est renvoyé à la Commission des finances.
- 5)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :
- a)** Rapport de la commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Vincent Bonvin (Les Verts) « Halte aux produits chimiques et toxiques dans la viticulture ».
- b)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 12/2017 - Réponse à la motion de M. Yohan Ziehli (UDC) « Comblent les lacunes du règlement concernant les groupes politiques au sein du Conseil » et proposition de modification du règlement du Conseil communal. (accepté avec amendements)
- c)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 13/2017 - Réponse à la motion de M. Etienne Balestra (PS) « Mesures d'aménagement du territoire et financement des équipements communautaires ».
- d)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 18/2017 - Réponse au postulat de Mme Christine Hausherr de Maddalena (PLR) « A la place des fleurs et du gazon, plantons fruits et légumes ».
- e)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 19/2017 - Réponse au postulat de Mme Lucia Fesselet-Comina (Les Verts) « Renforcer la mobilité douce - Favoriser les flux de piétons et de cyclistes ».

- f)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 21/2017 - Demande de crédit de Fr. 500'120.- pour financer la partie située sur le territoire de la commune de La Tour-de-Peilz du réaménagement du chemin des Boulingrins et la construction d'un giratoire sur la route de Blonay.
- g)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 22/2017 - Arrêté d'imposition pour l'année 2018. (accepté avec amendements)

**6)** Le Conseil communal prend acte des communications municipales suivantes :

- a)** N° 8/2017 - Mise en service de la nouvelle ligne de bus VMCV N° 209 entre La Tour-de-Peilz et la gare de Vevey.
- b)** N° 9/2017 - Acquisition du bâtiment et de la parcelle N° 62 auprès de Romande Energie SA.

### ■ Septième séance : 6 décembre 2017

**1)** Assermentation de deux nouveaux conseillers : Mme Natasa Ilic (PS) et M. Denis Fontes (PS) en remplacement, respectivement, de Mme Ghislaine Durand et M. Nicolas Mattenberger, démissionnaires.

**2)** Election de :

- a)** Mme Naima Hayoz à la délégation variable du Conseil intercommunal du SIGE en remplacement de M. Abderrahim Laghimi (PDC+I), élu à la délégation variable.
- b)** MM. Denis Fontes (PS) et Erik Dumusque (PLR) à la commission de gestion en remplacement, respectivement, de Mme Ghislaine Durand (PS), démissionnaire du Conseil communal et M. Eric Mamin (PLR), démissionnaire de son groupe politique.
- c)** Mme Ingrid Mamin (PLR) comme scrutatrice au bureau du Conseil communal en remplacement de M. José Espinosa (PLR), démissionnaire de son groupe politique.

**3)** Mme Sandra Glardon (PS) développe son interpellation intitulée « Noël pour tous à La Tour-de-Peilz, vraiment ? ». La Municipalité y répond directement par oral.

**4)** Mme Geneviève Pasche (Les Verts) développe son interpellation intitulée « Quel mandat, quelles actions pour le renforcement de la durabilité à la commune ? ». Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

**5)** M. Kurt Egli (PLR) développe sa motion intitulée « Demande de révocation de M. José Espinosa comme délégué variable à l'ASR ». Celle-ci est renvoyée à la Municipalité pour étude et rapport.

**6)** M. Ludovic Gonin (UDC) développe son interpellation intitulée « Interpellation urgente ». Le Conseil communal recevra une réponse écrite de la Municipalité.

**7)** Réponse municipale N° 11/2017 à l'interpellation de MM. Ludovic Gonin (UDC) et José Espinosa (PLR) intitulée « Devenons-nous plus transparents ? ».

**8)** Des commissions sont nommées pour l'étude des objets suivants :

**a)** Préavis municipal N° 28/2017 - Demande d'un crédit d'étude de Fr. 1'550'000.- pour le développement du projet de rénovation et de la transformation du château de La Tour-de-Peilz et la réalisation des fouilles archéologiques dans le secteur de l'ancien donjon.

- PS : Gérald Helbling, Gilbert Vernez.
- PLR : Christine Hausherr de Maddalena, Cédric Urech.
- UDC : Ludovic Gonin.
- Les Verts : Vincent Bonvin.
- PDC+I : Willy Bühlmann.

**b)** Préavis municipal N° 29/2017 - Demande de crédit de Fr. 286'000.- pour financer les travaux de réaménagement de la cour principale du collège des Maronniers afin de la rendre propice à la pratique des sports de glisse urbains (urban skate), ainsi qu'à l'amélioration du terrain de basketball actuel, et réponse à la motion de Mme Christiane Rithener (PS) « A La Tour-de-Peilz, un skate park pour nos jeunes. Concrétisons leur souhait ».

- UDC : Ludovic Gonin.
- PLR : Sophie Blank-Barbezat, Brigitte Fahrni Chiusano.
- PS : Christiane Rithener, Fabrice Laluc.
- Les Verts : Geneviève Pasche.
- PDC+I : Margareta Brüssow.

**9)** Le Conseil communal adopte les conclusions des objets examinés par les commissions ad hoc :

**a)** Rapport de la commission chargée d'étudier le pré-

avis municipal N° 23/2017 - Révision du règlement du port. (accepté avec amendements)

**b)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 24/2017 - Budget 2018 de la CIEHL.

**c)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 25/2017 - Budget 2018 du Fonds culturel Riviera.

**d)** Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 26/2017 - Réponse au postulat de M. Pierre Frey (LTDPL & PBD) « FCR, de la nécessité de réviser les critères d'éligibilité des institutions bénéficiaires ».

**e)** Rapport de la commission des finances chargée d'étudier le préavis municipal N° 27/2017 - Projet de budget 2018 de la Commune de La Tour-de-Peilz. (accepté avec amendements)

## ■ Mutations

Des 85 conseillères et conseillers communaux assermentés depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, 13 ont démissionné, soit 15.3 % de l'effectif total. 5 viennent-ensuite sont ainsi entrés au Conseil, tandis que 8 personnes ont été élues selon l'art. 67 LEDP. Au 31 décembre 2017, trois des six partis politiques n'ont plus de viennent-ensuite sur leur liste.

Six conseillers ont par ailleurs démissionné de leur groupe politique (3 PS, 2 PLR et 1 La Tour-de-Peilz Libre-PBD).

Extrait de la Loi sur l'exercice des droits politiques :

### **Art. 67 Election complémentaire**

*<sup>1</sup> Lorsqu'un siège devenu vacant ne peut être occupé par un suppléant, les signataires de la liste à laquelle appartenait le député dont le siège est repourvu peuvent présenter une candidature à son remplacement ; cette candidature doit obtenir le soutien d'au moins six signataires de la première liste.*

# VOTATIONS ET ÉLECTIONS

En 2017, les résultats des votations et des élections ont été les suivants :

## ■ Votations fédérales - 12 février 2017

Electeurs inscrits : 6'644

Nombre de votants : 3'507 (taux de participation 52.74 %)

### ■ Objet n° 1 - Naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération

Question : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération ?

OUI	2'615	NON	865
-----	-------	-----	-----

### ■ Objet n° 2 - Création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération - FORTA

Question : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération ?

OUI	2'510	NON	869
-----	-------	-----	-----

### ■ Objet n° 3 - Amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse - RIE III

Question : Acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III) ?

OUI	1'693	NON	1'636
-----	-------	-----	-------

## ■ Votations cantonale - 12 février 2017

Electeurs inscrits : 6'644

Nombre de votants : 3'507 (taux de participation 52.74 %)

### ■ Objet n° 1 - Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif - LPPPL

Question : Acceptez-vous la loi du 10 mai 2016 sur la

préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) ?

OUI	2'017	NON	1'317
-----	-------	-----	-------

## ■ Renouvellement des Autorités cantonales - Législature 2017-2022

### ■ Élection du Conseil d'Etat (1<sup>er</sup> tour) - 30 avril 2017

Electeurs inscrits : 6'638

Nombre de votants : 2'838 (taux de participation 42.12 %)

Suffrages obtenus	
BROULIS Pascal	1'663
MAILLARD Pierre-Yves	1'614
DE QUATTRO Jacqueline	1'610
LEUBA Philippe	1'520
GORRITE Nuria	1'491
MÉTRAUX Béatrice	1'300
AMARELLE Cesla	1'228
NICOLET Jacques	1'094
POINTET François	230
LUCCARINI Yvan	228
VILLA Sylvie	224
MISIEGO Céline	168
MELLY Serge	160
BUCLIN Hadrien	157
MORAND Guillaume Toto	140
Voix éparses	17

### Sont élus après le 1<sup>er</sup> tour :

BROULIS Pascal, DE QUATTRO Jacqueline, LEUBA Philippe, MAILLARD Pierre-Yves, GORRITE Nuria

### ■ Élection du Grand Conseil - 30 avril 2017

Electeurs inscrits : 6'638

Nombre de votants : 2'838 (taux de participation 40.84 %)

Suffrages obtenus			
Liste	Parti	Suffrages	%
N°6	PLR Riviera	12'472	33.1 %
N°1	Parti socialiste	8'867	23.5 %
N°3	UDC Riviera	4'195	11.1 %
N°8	Les Verts, Riviera-Pays-d'Enhaut	3'221	8.5 %
N°7	Alliance du Centre Riviera (PDC, Vaud Libre, PBD, PEV)	2'871	7.6 %
N°4	Décroissance alternative / Ensemble à gauche	2'789	7.4 %
N°5	vert'libéraux-Riviera	1'832	4.9 %
N°2	Parti Nationaliste Suisse	50	0.1 %
	Suffrages blancs	1'377	3.7 %

### ■ Élection du Conseil d'Etat (2<sup>e</sup> tour) - 21 mai 2017

Electeurs inscrits : 6'655

Nombre de votants : 2'701 (taux de participation 40.29 %)

Suffrages obtenus	
MÉTRAUX Béatrice	1'402
AMARELLE Cesla	1'247
CHEVALLEY Isabelle	1'006
NICOLET Jacques	965
VILLA Sylvie	242
MORAND Guillaume Toto	185
Voix éparses	7

#### Sont élus après le 2<sup>e</sup> tour :

AMARELLE Cesla, MÉTRAUX Béatrice

### ■ Votations fédérales - 21 mai 2017

Electeurs inscrits : 6'647

Nombre de votants : 3'133 (taux de participation 47.13 %)

#### ■ Objet n° 1 - Loi sur l'énergie

Question : Acceptez-vous la loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne) ?

OUI	2'394	NON	711
-----	-------	-----	-----

### ■ Votations fédérales - 24 septembre 2017

Electeurs inscrits : 6'641

Nombre de votants : 3'317 (taux de participation 49.90 %)

#### ■ Objet n° 1 - Pour la sécurité alimentaire

Question : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire ? (Contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire », qui a été refusée)

OUI	3'032	NON	242
-----	-------	-----	-----

#### ■ Objet n° 2 - Financement additionnel de l'AVS

Question : Acceptez-vous l'arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée ?

OUI	1'747	NON	1'513
-----	-------	-----	-------

#### ■ Objet n° 3 - Prévoyance vieillesse 2020

Question : Acceptez-vous la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 ?

OUI	1'639	NON	1'614
-----	-------	-----	-------

# MUNICIPALITÉ

## La gestion de la commune, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, est assurée par :

### Administration générale, Urbanisme et travaux publics

- Syndic M. Alain Grangier
- Suppléant Vice-syndic  
(Administration générale)
- Suppléant M. Olivier Martin  
(Urbanisme et travaux public)

### Finances, Office de la population, Economie

- M. Jean-Pierre Schwab
- Suppléant : M. Olivier Wälchli

### Sécurité, logement et culture

- Mme Taraneh Aminian
- Suppléant : M. Alain Grangier

### Famille, jeunesse et sport

- M. Olivier Wälchli
- Suppléant : M. Jean-Pierre Schwab

### Domaines et bâtiments

- M. Olivier Martin
- Suppléante : Mme Taraneh Aminian

Mme Taraneh Aminian occupe la fonction de vice-syndic pour la période 2017-2018.

Le Collège a tenu, au total, 41 séances ordinaires.

## Conférences

La Conférence des municipalités des villes de Vevey, Montreux et La Tour-de-Peilz a siégé trois fois au cours de l'année. Parmi les sujets traités, peuvent être cités :

- Installations sportives régionales.
- Enjeux de la législation.
- Fonds culturel Riviera.

De son côté, la Conférence des syndics du district (CSD) s'est réunie à huit reprises durant l'année, sous la présidence de M. Laurent Wehrli, syndic de Montreux, durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017, et de Alain Bovay, syndic de St-Légier-La Chiésaz durant le second. Ces réunions ont permis d'examiner de manière concertée de nombreux dossiers intéressant l'ensemble des communes de la Riviera, parmi lesquels :

- Caisse intercommunale de pensions.
- Stratégie économique régionale.
- La fermeture des offices postaux.

Le Forum des municipalités ne s'est pas réuni en 2017.

## Visite préfectorale

L'inspection préfectorale annuelle de notre administration a eu lieu le lundi 4 décembre.



Municipalité 2016-2021 - De gauche à droite : Jean-Pierre Schwab, Taraneh Aminian, Olivier Martin, Alain Grangier, Olivier Wälchli, Pierre-André Dupertuis (secrétaire municipal).

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

## PERSONNEL ADMINISTRATIF

- 1 chef de service, secrétaire municipal et chef du personnel à plein temps.
- 1 secrétaire municipal adjoint, responsable du Greffe et remplaçant du chef de service à plein temps.
- 1 adjointe en charge des RH à 80%.
- 4 secrétaires pour un total de 310%.
- 1 responsable du centre d'impression et web à plein temps.
- 1 coordinateur culturel et associatif à 60%.

Trois apprentis employés de commerce, un dans chaque année de formation, sont formés au sein de l'administration. Ils effectuent un tournus dans plusieurs services communaux en commençant au Greffe municipal pour une période de 11 mois.

## PERSONNEL DE LA BIBLIOTHÈQUE

- 1 responsable à 70%.
- 4 bibliothécaires pour un total de 190 %.

En 2017 la bibliothèque a accueilli trois jeunes pour un stage de découverte de 3 jours chacun.

## ■ Activités

Pour rappel, les principales tâches dévolues au Greffe municipal, qui dépend de l'Administration générale, placée sous la direction du syndic, sont les suivantes :

- secrétariat de la Municipalité ;
- politique d'information et de communication ;
- information et coordination des services communaux ;
- actes émanant de la Municipalité ;
- naturalisation et bourgeoisie ;
- relations intercommunales (conférences intermunicipales) ;
- relations avec les départements cantonaux et la Préfecture du district ;
- rôle des électeurs, élections et votations, vote par correspondance ;
- validation des signatures lors d'initiatives et de référendums ;
- suivi administratif des activités et décisions du Conseil communal ;
- publications communales et rapport de gestion ;
- réceptions et manifestations placées sous l'égide de la Municipalité ;
- archives communales et archives historiques ;
- réservation des salles de la Maison de commune et de la Maison Hugonin ;
- coordination des activités culturelles et associatives (hors sport) ;
- support administratif à la Commission culturelle ;
- supervision de la bibliothèque communale ;
- gestion du personnel communal.

L'administration communale est représentée au sein de la Conférence des secrétaires municipaux du district Riviera - Pays-d'Enhaut, de la Conférence itinérante des secrétaires municipaux (CISM) qui regroupe les principales communes du Canton, ainsi que de l'Association des chargés de communication des communes romandes (A3C-R). Elle préside, par l'intermédiaire du secrétaire municipal, le comité de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux (AVSM) et elle est membre de la Conférence suisse des secrétaires municipaux.

## ■ Naturalisations

En 2017, l'Administration générale a assumé ses tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisations facilitées ou ordinaires, telles que :

- renseignements généraux aux requérants ;
- entretiens personnalisés avec les candidats lors du début de la procédure ;
- vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents requis ;
- assistance, formation partielle et suivi de la préparation des candidats à l'audition de naturalisation ;

- mise à jour de la présentation Powerpoint utilisée dans le cadre de la présentation aux requérants ;
- mise à jour de la brochure remise aux requérants pour la préparation à l'audition ;
- suivi de l'encaissement des émoluments ;
- correspondance générale, convocations des candidats, convocations de la délégation municipale, courriers adressés aux personnes citées en référence par les requérants, établissement des rapports d'audition, avis de transmission des dossiers au Canton ;
- tenue à jour des dossiers, suivi de l'échéancier ;
- suivi de la procédure avec les services cantonaux et fédéraux ;
- statistiques diverses.

Le Service cantonal de la population (SPOP) a dû être sollicité fréquemment pour obtenir des avis relatifs aux cas complexes, mais aussi en vue du changement de Loi.

En vue de la nouvelle loi, et afin de garantir la possibilité à un maximum d'étrangers réunissant les conditions requises de déposer une demande de naturalisation sous l'ancien droit, le Canton a décidé de déplacer la phase d'enregistrement des données d'état civil. En effet, jusqu'en septembre 2017, l'enregistrement des données d'état civil devait être accompli avant le dépôt de la demande. Dès octobre 2017, cette étape a été repoussée à la phase cantonale.

Hormis les dossiers de naturalisation déposés en 2017, une trentaine de formulaires d'enregistrement des données d'état civil ont été remis jusqu'en juillet. Tous les dossiers déposés avant le 31 décembre 2017 sont traités sous l'égide de l'ancienne loi.

Dossiers déposés dans l'année (individuel, couple ou famille)	2017	2016	2015
Naturalisations ordinaires	65	25	28
Naturalisations vaudoises facilitées :			
• selon art. 25 - naturalisations facilitées des étrangers nés en Suisse	30	18	21
• selon art. 22 et 53 - naturalisations facilitées des jeunes de la deuxième génération	8	16	6
Dossiers en suspens (individuel, couple ou famille) au 31 décembre	133	83	96
• Naturalisations ordinaires	92	50	61
• Naturalisations vaudoises facilitées	41	33	35



Une délégation municipale s'est réunie à 12 reprises pour auditionner 59 candidats compris dans 44 dossiers et originaires des 21 pays suivants :

Pays d'origine	Nombre de candidats
Allemagne	9
Italie	8
France	7
Espagne	5
Portugal	5
Grande-Bretagne	4
Serbie	4
Cap-Vert	2
Kosovo	2
Macédoine	2
Angola	1
Argentine	1
Canada	1
Etats-Unis	1
Ethiopie	1
Liban	1
Mexique	1
Mongolie	1
Pologne	1
Suède	1
Ukraine	1

Durant l'année 2017, 103 nouveaux dossiers ont été déposés au Greffe municipal.

55 dossiers sont arrivés au terme de la procédure en cours d'année. Les 75 candidats sont issus des 20 pays suivants :

Pays d'origine	Nombre de candidats
Italie	21
France	9
Portugal	7
Allemagne	6
Kosovo	4
Macédoine	3
Pologne	3
Royaume-Uni	3
Turquie	3
Bosnie et Herzégovine	2
Brésil	2
Espagne	2
Pays-Bas	2
Philippines	2
Argentine	1
Canada	1
Chypre	1
Colombie	1
Pérou	1
Viêt-Nam	1

En 2017, suite à l'annonce de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur les naturalisations, une forte augmentation des dépôts de dossiers a été constatée, surtout en novembre et décembre. Contrairement à la même période en 2016 où seulement 3 dossiers ordinaires et 5 dossiers facilités avaient été déposés, ce sont 38 dossiers ordinaires et 18 dossiers facilités qui ont été déposés. Cela représente une augmentation de 1166.66% pour les ordinaires et 260% pour les facilités.

## Manifestations

La Municipalité est directement impliquée dans l'organisation de plusieurs manifestations qui jalonnent le calendrier boéland. Parmi celles-ci figurent : l'accueil des nouveaux retraités (9 mars) ; la cérémonie des nonagénaires (31 mai) ; la Fête de la musique (17 juin) ; les festivités de la Fête nationale (31 juillet et 1<sup>er</sup> août) ; le concours d'artistes A la manière de Courbet (22 au 24 septembre) ; le Forum des entreprises (2 octobre) ; l'accueil des Jeunes boélands (30 octobre) ; le Noël au Château (16 décembre).

Cette année, la Commune a accueilli M. Daniel Monnet, directeur des VMCV, dans le cadre du Forum Municipalité

& Entreprises, qui a présenté les perspectives de développement des transports publics dans la région.

La réception des Jeunes boélands a eu lieu, pour la 2<sup>e</sup> fois, à la salle des Remparts. Les participants ont pu assister à un one-man-show de l'excellent Blaise Bersinger.



## Jumelage avec Ornans

L'année 2017 a été marquée par des échanges et de nouveaux projets en lien avec le jumelage qui ont contribué à rapprocher Ornans et Boélands :

- A l'occasion du 1<sup>er</sup> août, la municipalité d'Ornans a été invitée à passer deux jours à La Tour-de-Peilz.
- Du 22 au 24 septembre s'est déroulée la 8<sup>e</sup> édition de la manifestation A la manière de Courbet, organisée en collaboration avec l'Association romande pour la valorisation des arts (ARVA). Cette édition a connu un nombre de participants record avec 33 peintres, dont 10 Franc-Comtois. La météo radieuse a permis de belles rencontres avec le public dans l'enceinte du Port et autour du Château. Un groupe d'enfants de l'UAPE Yakari est également venu peindre sur la place des Anciens-Fossés. Autres nouveautés, la réalisation d'une fresque street art inspirée de l'œuvre de Courbet sur la place des Anciens-Fossés par deux artistes de l'association Chromatix et un concours de selfies artistiques sur Facebook, sur le modèle du tableau de Courbet Le Désespéré. Les 100 personnes qui ont fait le déplacement le dimanche 24 septembre pour admirer les tableaux exposés à la salle des Remparts ont également découvert une série d'œuvres réalisées pendant la manifestation par l'artiste-peintre Rina Moncelet et ses élèves.



• Au Marché de Noël d'Ornans, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre, le stand boéland a connu une fréquentation importante et permis de nombreuses rencontres. Il présentait notre commune, l'offre touristique de la région et proposait une dégustation gratuite de produits régionaux. Les visiteurs pouvaient également participer à un concours pour gagner deux nuits à l'Hôtel de la Vieille Tour. A noter la présence de l'invité d'honneur, le CS La Tour, avec une animation ludique.



- A l'initiative de la Mairie d'Ornans, une délégation de 16 jeunes du Conseil municipal des enfants d'Ornans est venue à La Tour-de-Peilz, accueillie par autant d'élèves boélands du même âge. Au programme, visite de la Maison Hugonin et échanges autour de la démocratie helvétique, pique-nique au bord du lac et visites de musées.

- Une visite retour à Ornans a eu lieu le 6 septembre. Les élèves boélands ont été accueillis par leurs camarades ornansais à la Mairie. Ils ont visité le Musée Courbet puis se sont baladés dans la région sur les traces de l'illustre peintre.
- Le 16 septembre, dans le cadre des festivités pour ses 100 ans, l'Orchestre de Ribaupierre a été invité

à se produire à Ornans au Centre d'animation et de loisirs (CAL).

- Le 12 novembre, la Municipalité était représentée au sein du jury de la 26<sup>e</sup> édition des Journées des copistes qui se sont déroulées du 9 au 12 novembre 2017 à Ornans.

## RESSOURCES HUMAINES

En tant que chef du personnel, le secrétaire municipal est responsable de la mise en application de la politique du personnel décidée par la Municipalité. La gestion quotidienne est confiée à une adjointe RH à 80% qui dispose d'un soutien administratif de 0,15 ETP. Le Service des finances se charge quant à lui de la partie salaires et assurances (0,5 ETP).

Des contacts étroits existent depuis plusieurs années entre les responsables RH des villes de Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz ainsi que de Sécurité Riviera. Ils visent à développer une approche concertée dans l'utilisation du système rémunération identique (commun aux quatre entités), à favoriser l'échange d'informations en matière de gestion du personnel et à développer la formation continue. La Tour-de-Peilz est par ailleurs membre de l'Association vaudoise des responsables RH.

### ■ Grille salariale

Les salaires n'ont pas été indexés en raison d'une évolution négative du coût de la vie, ce qui laisse le premier échelon de la grille salariale (A 0) à Fr. 3'244.65. Le salaire le plus bas versé par la Commune se monte à Fr. 4'271.95 pour un taux d'activité de 100%. Les catégories salariales sont réparties à raison de 25% de l'ensemble du personnel pour la catégorie A (personnes sans formation), 46.4% pour la catégorie B (CFC), 12% pour la catégorie C (formation et expérience particulières), 12 pour la catégorie D (cadres intermédiaires) et 4.65% pour la catégorie E (cadres supérieurs). 85% des employés communaux perçoivent une rémunération mensuelle brute située entre Fr. 4'000.- et Fr. 8'000.- versée 13 fois (pour un équivalent plein temps).

Plus représentatif que le salaire moyen, le salaire médian (50% des collaborateurs sont en dessous, 50% en dessus) a augmenté de 6% (Fr. 361.40) par rapport à 2016 pour se situer à Fr. 6'281.90. 45% des collaborateurs travaillent à temps partiel. L'âge moyen des employés communaux est de 48 ans. 47% d'entre eux habitent la commune de La Tour-de-Peilz, 35,5% sur la Riviera et en Lavaux, 13% dans le Chablais vaudois ou valaisan et 4.5% au-delà (dans les cantons de Fribourg et Vaud). Le personnel concerné par la grille salariale est majoritairement composé d'hommes (54%).

### ■ Assurance perte de gain

La couverture de cette prestation est obligatoire et automatique pour tout le personnel, la Commune ayant conclu un contrat collectif d'assurance perte de gain-maladie auprès de la Vaudoise Assurances. Le taux de la prime est déterminé en fonction du degré de couverture, à raison de 50% employeur/employé.

### ■ Assurance-maladie

La Municipalité a fixé à Fr. 70'000.- (+ déduction en fonction du nombre d'enfants à charge) le plafond du traitement annuel (n.c. 13<sup>e</sup>) et à 50% le taux d'activité minimum donnant droit à une participation mensuelle. En 2017, celle-ci a été de Fr. 100.- pour le collaborateur sans enfant et de Fr. 20.- pour chaque enfant (ayant droit aux allocations familiales). 42 personnes en ont bénéficié en 2017.

### ■ Formation

La commune de La Tour-de-Peilz a pris en charge la formation de neuf apprentis (commerce, horticulture-floriculture et nettoyage en bâtiments). Trois apprentis de commerce effectuent un tournus au sein de la Commune (Greffé municipal, Domaines et bâtiments, Urbanisme et travaux publics, Office de la population et Finances). Cinq collaborateurs prennent en charge leur formation. D'une manière générale, le personnel a suivi, comme d'ordinaire, des cours de formation technique ou de comportement/relationnel.

### ■ Taux d'absentéisme (maladie, accidents)

Le ratio des absences en 2017 s'élève à 8,97%. Il est à noter qu'il y a eu 5 cas de maladie de très longue durée (4 de plus de 100 jours et 1 de 205 jours) totalisant à elles-seules près de 30% des jours d'absence).

### ■ Répartition du personnel fixe selon les années de service

Le total des collaborateurs au service de la Commune se compose de 99 personnes concernées par la grille salariale et de 14 personnes bénéficiant d'un contrat non basé sur la grille (apprentis, concierges des bâtiments locatifs, municipaux, responsables école de natation/musique, organiste, marguillier).

La répartition par années de service se présente comme suit :

Années de service	Femmes %	Hommes %	Hommes et femmes %
0 - 5	32.81	31.48	32.20
6 - 10	28.13	33.33	30.51
11 - 15	14.06	11.11	12.71
16 - 20	9.38	12.96	11.02
21 - 25	6.25	1.85	4.24
26 - 30	7.81	9.26	8.47
Plus de 30	1.56	0.00	0.85
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## ■ Mutations 2017

Au cours de l'année 2017, neuf personnes (hors apprentis) ont quitté la Commune. Les raisons de ces départs se répartissent entre 3 retraites, 2 licenciements et 4 démissions.

La Municipalité a procédé à 8 engagements dont 3 chefs de service, 1 chef de secteur, 1 chef de projet et responsable de chantiers, 2 ouvriers qualifiés, une gestionnaire de dossiers et 1 responsable de réfectoire. Un stagiaire a également apporté son soutien aux activités de l'administration.

D'autre part, la commune de La Tour-de-Peilz collabore avec le Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion (CGPI), l'Organisation romande pour la formation et l'intégration professionnelle (ORIF), la fondation Intégration pour tous (IPT) et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) afin d'aider des demandeurs d'emploi à réintégrer le milieu professionnel. Au Service des domaines et bâtiments, 5 stagiaires ont pu se familiariser avec la profession d'agent de propreté, pour un total de 158 jours. En ce qui concerne le Service de l'urbanisme et des travaux publics, 3 personnes ont profité du savoir-faire des jardiniers. Suite à ces stages, 1 personne a été engagée en fixe et un jeune homme s'est vu attribuer un contrat d'apprentissage.

## ■ Jubilaires

En 2017, 5 employées ont fêté leurs 10 ans d'activité au sein de l'administration, 1 employé en a comptabilisé 20 et 1 autre 30.

## ■ La situation du personnel au 31 décembre 2017

Secteur d'activités	2017		2016	
	Nbre collab.	EPT	Nbre collab.	EPT
Grefe municipale	9	7.5	9	7.5
Bibliothèque communale	5	2.6	5	2.6
<b>Administration générale</b>	<b>14</b>	<b>10.1</b>	<b>14</b>	<b>10.1</b>
Administration	6	5	5	4.1
Complexes sportifs	3	3	3	3
Cave et réceptions	3	1.15	3	1.15
Bâtiments scolaires	19	18	18	17
Bâtiments locatifs	12	2.31	12	2.31
Paroisse	1	0.54	1	0.54
<b>Domaines et bâtiments</b>	<b>44</b>	<b>30</b>	<b>42</b>	<b>28.1</b>
<b>Ecoles</b>	<b>8</b>	<b>1.95</b>	<b>8</b>	<b>1.95</b>
Comptabilité	4	2.7	4	2.7
Office de la population	4	3.4	4	2.9
Informatique		1	0	1
<b>Finances</b>	<b>8</b>	<b>7.1</b>	<b>8</b>	<b>6.6</b>
Services sociaux	3	2.4	3	2.3
Accueil familial de jour	4	2.15	4	2.15
Réfectoires scolaires	13	2.81	13	2.81
Sport et jeunesse	2	1.6	2	1.6
<b>Famille, jeunesse et sports</b>	<b>22</b>	<b>8.96</b>	<b>22</b>	<b>8.86</b>
Administration	7	6	7	6.1
Voirie	14	14	14	14
Parcs et jardins	13	12.33	13	12.33
<b>Urbanisme et travaux publics</b>	<b>34</b>	<b>32.33</b>	<b>34</b>	<b>32.43</b>
	128	8'804.93	127	8'794.93
Par convention :				
MSST		15.00		15.00
Secrétariat des écoles		35.00		35.00
<b>TOTAL EPT</b>	<b>130</b>	<b>90.44</b>	<b>128</b>	<b>88.54</b>

### Hors décompte

Apprentis	9	10
Accueillantes familiales de jour	87	89
Ecole de musique	1	1
Ecole de natation	2	2

L'administration communale dispose d'un Secteur communication composé de deux collaborateurs : le secrétaire municipal adjoint, superviseur/rédacteur des publications, et le responsable du centre d'impression et web qui lui s'occupe de l'aspect visuel de la communication.

### ■ Quelques activités du Secteur communication

- Journal communal (4 numéros).
- Communiqués de presse.
- Rapport de gestion.
- Plaquette Montreux-Vevey Tourisme.
- Nouvelle ligne graphique pour l'ensemble de l'administration.
- Programme de législation.

VILLE DE  
LATOUR-  
DE-PEILZ

### ■ Centre d'impression

Le centre d'impression fournit toutes les prestations que l'on peut attendre d'une petite imprimerie. Il en va ainsi de la préparation des documents et de leur graphisme, comme de l'impression en noir ou en couleurs, dans des formats allant de la carte de visite au format mondial, et ce sur une multitude de supports et avec différentes possibilités de finitions. Le responsable s'occupe, entre autres, de concevoir, mettre en page et imprimer les do-

cuments et publications pour l'administration communale. Il assure également la coordination de toute action en lien avec l'image de la ville (ligne graphique).

En 2017, en plus des tâches effectuées avec le Secteur communication, le responsable du centre d'impression et web a, notamment, été impliqué dans les projets, manifestations et collaborations suivants :

- Envois au Conseil communal. Mise en page et impression du Rapport de gestion, du Rapport des comptes et du budget.
- Graphisme et impression du matériel promotionnel relatif à de nombreuses manifestations communales ainsi que pour les services de l'administration (dont les Affaires culturelles, le Secteur sport et jeunesse et la bibliothèque communale), le Musée suisse du jeu, L'Escale et Sécurité Riviera.

### ■ Site internet - [www.la-tour-de-peilz.ch](http://www.la-tour-de-peilz.ch)

En collaboration avec un prestataire externe, le responsable du centre d'impression et web s'occupe de la mise à jour et des modifications. Il met en place des solutions pour continuer à faire évoluer le site et le rendre toujours plus convivial et attractif.

## AFFAIRES CULTURELLES

La palette des manifestations culturelles se déroulant à La Tour-de-Peilz s'élargit. L'intérêt croissant pour le jardin Roussy et l'appropriation progressive de la place des Anciens-Fossés expliquent en partie ce développement, en particulier pour la période estivale. En outre, la collaboration avec les acteurs culturels ainsi que les sociétés locales a été renforcée. Un appui individuel est proposé sur demande pour l'élaboration, l'accompagnement et la promotion de leurs manifestations. Les organisateurs ont également bénéficié des prestations des secteurs Voirie, Conciergerie et Parcs & jardins.

Par ailleurs la page Facebook « La Tour-de-Peilz Culture » a été lancée le 1<sup>er</sup> juin et compte déjà plus de 500 abonnés.



### ■ Manifestations organisées

#### ■ Silent Party

Le 24 juin. La première édition de ce concept original a rassemblé près de 600 personnes sur la place des Anciens-Fossés, transformée pour la circonstance en dancefloor géant entre 17h et minuit. Le principe d'une silent

party veut que la musique jouée par les DJ's soit uniquement diffusée dans un réseau de 400 casques sans fil. Les participants peuvent en disposer gratuitement et choisir parmi trois styles musicaux. Des transats et du mobilier de jardin ont été disposés pour l'occasion autour des jets d'eau. La gestion d'un bar tropical a été confiée à la Société de développement de La Tour-de-Peilz.



### ■ Cinéma en plein air

Du 16 au 19 août. Le Cinéma en plein air a changé de lieu et de formule. Entièrement gratuit, il s'est installé sur la place des Anciens-Fossés à l'occasion de quatre soirées à thème. Imaginée en partenariat avec Ciné-rive, la programmation proposait le film d'animation Ma Vie de Courgette, une soirée courts-métrages intitulée Vive le C(H)ourt !, le documentaire suisse Révolution silencieuse et enfin Buena Vista Social Club : Adios. Près de 1000 personnes se



sont déplacées sur les quatre jours pour assister aux projections mais aussi déguster un cocktail au bar imaginé pour la circonstance et animé par l'association Spectacles Boélands.



### ■ Au Tour de l'Avent

Les 6, 10, 17 et 19 décembre. Désormais inscrit au budget communal, Au Tour de l'Avent propose quatre soirées organisées en partenariat avec des institutions culturelles boélandes. Ainsi, la Bibliothèque avec La Compagnie des Contes joyeux, Clef de Voûte avec

l'ensemble vocal Cantemus qui a interprété des Christmas carols au Temple, le Musée suisse du jeu avec un atelier de confection de bougies combiné à l'animation 1 dimanche, 1 jeu et l'accès gratuit au musée et le Théâtre du Château avec le spectacle Cessez ! du comédien et humoriste Pierre Aucaigne. Ces manifestations ont rassemblé près de 400 personnes dans une ambiance chaleureuse.

### ■ Manifestations soutenues

Outre d'une aide financière, les manifestations listées ci-dessous bénéficient d'un soutien en matière de

coordination de la part des Affaires culturelles, ainsi que d'un appui logistique du Service des domaines et bâtiments ou des Secteurs voirie et parc & jardins, selon qu'elles sont mises sur pied en salle ou en extérieur.

- Festival Riviera Classic+ (3-5 février).
- Saison Spectacles Boélands (18 mars, 12 mai, 15 novembre et 17 décembre).
- Festival Autour de la harpe celtique (20-23 avril).
- Marchés à thème - Société de développement (29 avril, 28 octobre et 17 décembre).
- Fête des voisins (19 mai).
- La Tour-en-Scène - Festival de théâtre amateur (31 mai-4 juin).
- Concerts gratuits sur les quais (8 et 18 juin, 27 août).
- Concert des 100 ans de l'Orchestre de Ribaupierre (17 juin).
- Riviera Tango Fiesta (21-23 juillet).
- Festival Nox Orae (25-26 août).
- Roméo et Juliette - Cie Les Artpenteurs (31 août-11 septembre).
- ImprOvisible Festival (9-12 novembre).

## COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle de La Tour-de-Peilz est nommée par la Municipalité dans le but d'établir un lien entre les autorités politiques et le monde culturel. Elle est composée de représentants de tous les groupes politiques du Conseil communal, de responsables des principales institutions culturelles boélandes, d'acteurs culturels indépendants sous la présidence du ou de la Municipale en charge des Affaires culturelles.

Dotée depuis 2018 d'un budget de Fr. 40'000.-, la Commission octroie des subventions jusqu'à Fr. 5000.- par projet lors de ses quatre séances annuelles. Elle a pour mission d'encourager et de promouvoir une activité culturelle de qualité au sein de la Commune de la Tour-de-Peilz. Elle soutient les initiatives d'acteurs basés à La Tour-de-Peilz ou d'événements se déroulant sur le territoire communal. La commission prend ses décisions par consensus ou à la majorité sur la base de dossiers soumis à l'ensemble de ses membres.

### ■ Subsidés accordés

Dans le courant de l'année 2017, la Commission culturelle a reçu 29 demandes, parmi lesquelles 8 ne correspondaient pas à ses critères. Sur les 21 dossiers que la

Commission a analysés, 3 projets ont été refusés et 18 soutenus :

- La compagnie BâZ, pour son spectacle Une semaine, pas plus.
- La compagnie Les Amis du Boulevard Romand pour son spectacle La bonne planque.
- L'association du Festival Riviera Classic, pour son festival Riviera Classic+.
- La compagnie Les Artpenteurs, pour la pièce Roméo & Juliette.
- L'association Riviera Tango, pour sa manifestation Riviera Tango Fiesta.
- La compagnie Les Exilés, pour la pièce Le Misanthrope.
- L'association Tuna Helvetica, pour sa soirée de gala IV Botelhas.
- L'artiste peintre Gilles Groux, pour son exposition itinérante Red skin red blood.
- L'ensemble vocal et instrumental Gioia Cantar, pour sa saison 2017-2018.
- L'association Spectacles Boélands, pour sa saison 2017.
- L'association Clef de Voûte, pour son concert Réouverture du Temple et 500 ans de la Réforme.
- L'association Je guide tes pas, pour le concert de Jérémie Kisling à l'occasion de ses 10 ans (annulé).

- L'Union Chorale, pour sa saison 2017-2018.
- La compagnie ADN Dialect, pour son projet de danse et de médiation culturelle Ghetto Jam 2017-2018.
- La compagnie Prin, pour son spectacle de marionnettes Guignol pompier.
- La Lanterne Magique Vevey-Montreux, pour sa saison 2017-2018.
- L'association Des dessins et des mots, pour le livre de Derib Ferdinand Hodler. Ma vie d'artiste (2018).
- La compagnie Les Exilés, pour la pièce Ruy Blas et le festival La Tour Vagabonde (2018).



## BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Les fondements de la mission des bibliothèques publiques sont - et restent - la promotion de la lecture et l'accès du plus grand nombre à la culture. La mise en œuvre de cette mission tient naturellement compte de l'évolution constante de la société et des pratiques personnelles aussi bien que collectives. Événements rassembleurs, partenariats, offre de livres numériques, boîtes à livres disponibles 24h/24 sont quelques-uns des moyens mis en œuvre à La Tour-de-Peilz et ailleurs dans ce but. Au-delà de ces moyens, une réflexion plus globale est également nécessaire. C'est dans ce contexte qu'a été réalisé le mandat relatif à la question de la médiation culturelle confié à un étudiant en information documentaire de la Haute Ecole de Gestion de Genève.

### ■ Avenir de la bibliothèque

La bibliothèque est étroitement associée aux travaux préparatoires de nouvelle bibliothèque intégrée au projet Courbet. Cette prise en compte des besoins du terrain et du développement concret de l'institution va permettre de créer architecturalement le lieu le mieux à même de servir durablement son activité ainsi que ses publics. Le mandat mentionné plus haut, réalisé par Thierry Bersier dans le cadre de son travail de bachelor (document accessible sur <https://doc.rero.ch> en tapant « Thierry Bersier » dans le champ « Recherche »), confirme l'importance de la médiation culturelle pour le futur des bibliothèques de lecture publique en ce qu'elle permet « [...] d'aller à la rencontre de nouveaux publics [...] tout en redonnant un nouveau sens à la bibliothèque en tant que lieu doté d'un ancrage physique fort ». Il souligne en outre l'importance de pouvoir disposer de nouveaux locaux qui permettront « ... [au] champ des possibles de cette institution [de] s'élargir considérablement. »

### ■ Comité de lecture et d'animation - BiblioLab

Dans sa première séance de l'année, le Comité de lecture et d'animation a voté et pris la décision d'opter pour la réorganisation discutée lors d'une Table ronde animée durant l'année 2016. Il a choisi de donner à la nouvelle structure le nom de BiblioLab. Ses membres, amateurs de lecture et amis de la bibliothèque, sont :

- Marianne Keller : responsable
- Roberto Carbonell : suppléant
- Béatrice Ammann
- Isabelle Balestra
- Jacqueline Duperret
- Laurence Felley (arrivée en janvier 2017)
- Louis Pélissier (démission en mars 2017)
- Laurence Rimbaud (arrivée en mars 2017)
- Philippe Sauvain
- Rita Schyrr

Les membres du BiblioLab participent aux achats de livres et à leur promotion. Dans le cadre des séances (5 en 2017), ils contribuent à la réflexion autour de l'action de la bibliothèque, de son rôle et de son rayonnement. Avec les bibliothécaires, ils ont visité en octobre la Bibliothèque de la Cité à Genève, rénovée en 2015, et son exposition Qu'en lira-t-on ? La lecture sous toutes ses formes, une ode à la lecture... sans livres.



## ■ Médiation culturelle et visites de classes

La programmation d'animations (désormais semestrielles) a été servie par une campagne de communication destinée à inspirer et attirer le plus grand nombre.



Durant l'année écoulée, la bibliothèque a proposé plus de 30 rendez-vous à ses différents publics.



## ■ Visites de classes

Les 6 classes de 11<sup>e</sup> année, soit 108 élèves âgés de 14 à 17 ans, ont participé à la traditionnelle visite annuelle de la bibliothèque organisée à leur intention. L'objectif est d'attirer l'attention de ces jeunes qui vont quitter la scolarité obligatoire sur l'existence d'une bibliothèque qui leur reste ouverte quelle que soit leur orientation future et sur les ressources souvent méconnues d'un tel lieu.

## ■ Réseaux sociaux et bibliothèque numérique

### ■ Facebook

La bibliothèque poursuit son action sur sa page Facebook. Elle comptait 288 fans (+ 52 par rapport à 2016) à la fin de l'année. Une façon de rencontrer le public et de promouvoir la bibliothèque qui s'ajoute aux contacts directs et aux publications sur le web.

## ■ Liseuses

Les quatre liseuses à disposition du public ont été empruntées 44 fois (+ 3 par rapport à 2016) durant l'année écoulée.

## ■ Livres numériques

Depuis décembre 2014, la bibliothèque est affiliée à la plateforme de prêt de livres numériques e-bibliomedia. Toute personne inscrite à la bibliothèque a ainsi la possibilité d'emprunter gratuitement des livres numériques. 18 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2017 pour un total de 143 utilisateurs qui ont emprunté 1'647 ouvrages durant l'année (+ 71 par rapport à 2016). Le service d'assistance mis en place par la bibliothèque a permis d'accompagner les débutants ainsi que toute personne ayant des questions.

## ■ Boîtes à livres

Disponibles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, les boîtes à livres sont situées, respectivement, dans l'ancienne cabine téléphonique de la poste et dans une caisse à journaux recyclée installée à l'angle de la rue du Temple et de la rue du Bourg-Dessous. Elles sont placées sous la responsabilité de la collectivité et plus particulièrement d'un groupe de citoyens volontaires - parrains et marraines - qui s'assurent, semaine après semaine, du bon état des boîtes et de rendre attrayante la présentation des livres.

Deux rencontres ont été organisées par la bibliothèque pour permettre un échange entre ces acteurs de la qualité de vie dans la ville ainsi que pour recueillir leurs commentaires et leurs propositions d'amélioration. Qu'ils soient vivement remerciés pour leur action !

Les boîtes à livres sont toujours très fréquentées. Elles suscitent l'intérêt et la curiosité, facilitent l'accès au monde des livres et de la lecture et contribuent à la qualité de vie dans la commune.



## ■ Bibliothèque scolaire et réseau régional

Les bonnes relations se poursuivent entre la bibliothèque communale et la bibliothèque scolaire. Un partenariat a été mis en place à l'occasion du Samedi des bibliothèques.

Deux séances ont permis un échange de bonnes pratiques entre les responsables des bibliothèques du réseau régional. Le prêt entre bibliothèques a permis de répondre à 21 demandes.

## ■ La bibliothèque en chiffres

Remarque préliminaire : tous les chiffres mentionnés entre parenthèses ou dans les deux colonnes de droite et les deux dernières lignes du tableau ci-dessous représentent la différence par rapport aux chiffres 2017.

### ■ Prêts

Catégorie	Adultes	Jeunesse (0-18 ans)	Tous publics	Total	Diff. 2016 (Q)	Diff. 2016 (%)
Livres	16'157	15'616		31'773	+ 28	+ 0.09%
DVD / CD / CD-rom Livres + CD / E-reader / livres numériques	3'368	1'012	557	4'937	+ 394	+ 2%
Magazines, journaux	708	665	8	1'381	+ 94	+ 7.30%
<b>Total</b>	<b>20'233</b>	<b>17'293</b>	<b>565</b>	<b>38'091</b>	516	+ 1.30%
Diff. 2016 (Q)	- 1'392	+ 1'949	- 41	+ 516		
Diff. 2016 (%)	- 6.40%	+ 12.70%	- 6.70%	+ 1.30%		

Dont prêt de livres numériques (e-bibliomedia) : 1647 (+71).

■ **Public** : Inscriptions : 194 (-76) dont 95 (-27) adultes, 98 (-49) enfants/jeunes et 1 institution. Nombre de comptes actifs : 1'061 (+13).

### ■ Nouvelles acquisitions 2017

Catégorie	Adultes	Jeunesse (0-18 ans)	Tous publics	Total
Livres	781	399		1'180
DVD / CD / CD-rom / Livres + CD / E-reader / livres numériques	90	19	4	113
Magazines / journaux	212	148	11	371
<b>Total</b>	<b>1'083</b>	<b>566</b>	<b>15</b>	<b>1'664</b>

Le « désherbage », soit l'élimination des ouvrages désuets et/ou en mauvais état, a porté sur 793 documents.

### ■ Collections au 31.12.2017

Catégorie	Adultes	Jeunesse (0-18 ans)	Tous publics	Total
Livres	10'063	4'504		14'567
DVD / CD / CD-rom / Livres + CD / E-reader / livres numériques	760	315	150	1'225
Magazines / journaux	507	353	22	882
<b>Total</b>	<b>11'330</b>	<b>5'172</b>	<b>172</b>	<b>16'674</b>

Plateforme e-bibliomedia : offre supplémentaire de plus de 5'000 livres numériques.

■ **Accès Internet public** : 157 sessions (-83) = 131 heures d'utilisation (-106h).

■ **Consultations du catalogue en ligne** : 10'282 (+1528) dont 1445 (+52) connexions à un compte d'utilisateur de la bibliothèque et 1251 (+77) prolongations en ligne.

## Et pour finir, voici les plus grands succès de 2017 !



En section jeunesse :  
Max et Lili se posent des questions sur Dieu  
D. de Saint-Mars et Serge Bloch  
18 prêts



En section adultes :  
Derrière les portes  
B.A. Paris  
19 prêts

« Si vous possédez une bibliothèque et un jardin, vous avez tout ce qu'il vous faut. » - Cicéron



# FINANCES

Le Service des finances comprend trois entités :

1. Finances, comptabilité générale.
2. Informatique.
3. Office de la population.

Le Service gère également le portefeuille des assurances de toute l'administration (assurances choses, dégâts d'eau, véhicules, assurances du personnel, etc.).

Au 31 décembre 2017, le Service comptait 8 collaborateurs pour un total de 710%.

## PERSONNEL

- 1 chef de service à plein temps.

### Finances

- 1 responsable de bureau à 50%.
- 1 secrétaire à plein temps.
- 1 secrétaire à 20%.

### Office la population

- 1 préposé à 50%.
- 3 secrétaires pour un total de 290 %.

### Informatique

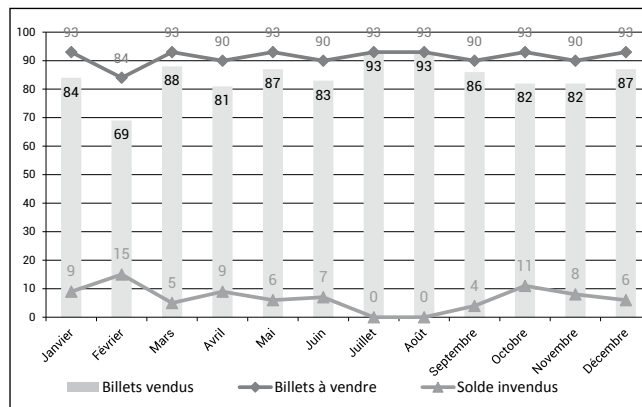
- Le préposé à l'Office de la population et le responsable de bureau aux finances sont également responsables informatiques (2 x 50%).

### Le Secteur finances comprend :

- la comptabilité générale, la caisse ;
- les comptabilités débiteurs et créanciers ;
- la gestion des fondations (environ 30) ;
- la facturation (taxes, vin, impôt foncier, évacuation des eaux, déchets, réfectoires, places au Port, etc.) ;
- la gestion des salaires ;
- la gestion du portefeuille des assurances ;
- le contentieux ;
- la vente de cartes journalières CFF et CGN ;
- la vente de cartes à gratter pour les parkings.

En 2017, environ 10'000 factures fournisseurs ont été enregistrées et réglées ; environ 21'000 factures débiteurs (taxes, ventes de vin, impôt foncier, taxe des eaux, taxe déchets, réfectoires et divers) ont été générées pendant l'année écoulée. Le Secteur a également rétribué mensuellement 150 collaborateurs fixes, 130 auxiliaires et 87 accueillantes familiales de jour.

La Commune met à la disposition de ses citoyens trois cartes journalières CFF, disponibles au guichet du Service. Cette offre rencontre un grand succès et, en 2017, les ventes se situent à près de 93% des cartes mises à disposition.



## INFORMATIQUE

Ce secteur gère le système informatique de la Commune. Cette année a eu lieu la migration informatique. Lors de cette migration, une partie des utilisateurs a été équipée de clients légers, les autres utilisateurs de PC de bureau et/ou portables, en fonction du besoin de chacun. Désormais, toutes les applications sont virtualisées sous Citrix. Le système est muni d'un pare-feu (firewall) servant à la protection du réseau local (Intranet) en évitant l'intrusion du monde extérieur (Internet) ainsi que d'un Content Server Security pour l'interception de virus entrant par le biais de la messagerie électronique.

Chaque service a un répondant informatique qui veille au bon fonctionnement du système, répond aux demandes internes et assiste les collaborateurs pour les problèmes simples.

L'administration du réseau ainsi que les problèmes plus complexes sont gérés par les deux responsables informatiques du Service (2 x 50%). Un contrat de maintenance a également été conclu avec une société pour la gestion technique de l'infrastructure informatique.

Le réseau informatique communal s'étend, en WiFi sécurisé d'une vitesse d'environ 40Mb/s, aux bâtiments, institutions et lieux suivants : les secteurs Voirie et Parcs & jardins, regroupés au chemin de Béranges 111 ; le local du garde-port ; la Direction des Ecoles, basée au collège des Mousquetaires ; le collège des Marronniers ; la biblio-

thèque communale ; le centre de loisirs pour aînés L'Escale ; la Fondation du Musée suisse du jeu ; la ludothèque ; l'administration de la Fondation des structures d'accueil de l'enfance, située à Vassin 18.

Le service WiFi public de la Commune permet à l'utilisateur de se connecter à Internet sans fil depuis les zones suivantes : place du Temple ; collège des Marronniers ; allée du Temple jusqu'au collège Courbet ; zone de la salle des Remparts ; le Port, du Bain des dames au bâtiment La Rame jusqu'au Verger de la ville et au quai Roussy à environ 500 mètres du Château, côté Vevey ; les environs du Château, y compris la cour intérieure ; le camping et la plage de la Maladaire ; le stade de Bel-Air.

L'utilisateur peut, grâce au WiFi public, communiquer par un système de messagerie électronique. Cependant, cette prestation ne comprend pas la fourniture de boîtes aux lettres, ni l'hébergement de pages Web. La Commune ne garantit pas les communications avec les réseaux d'entreprises. L'utilisateur devra donc vérifier lui-même la possibilité technique de se connecter au réseau privé de son entreprise. La limite de téléchargement est de 200 Mb par jour et par ordinateur. De plus, chaque utilisateur est soumis au filtrage du contenu.

Au premier semestre de l'année 2017 a été lancé le projet de remplacement du logiciel communal Gefi/G2i de la société Ofisa à Renens, utilisé depuis 1998. Suite à un appel

d'offres, les logiciels principaux Nest (Office de la population) et ProConcept (comptabilité générale, débiteurs, créanciers et salaires) ont été retenus et intégrés par la société Prime Technologies à Lonay.

La saisie du budget 2018 a été effectuée sur ProConcept. Nest a été mis en production en novembre 2017, suivi des modules relatifs aux salaires et à la comptabilité générale,

en janvier 2018. Suivront encore divers nouveaux logiciels métiers (caisses, gestion du contentieux, location des salles, régie immobilière, gestion du Port, inhumations, permis de construire, travaux et temps ainsi que repas servis dans les réfectoires), d'ici 2020. La nouvelle solution sera ainsi plus aboutie que l'ancien logiciel, répondant ainsi aux besoins actuels en termes de fonctionnalités.

## OFFICE DE LA POPULATION

La population établie au 31.12.2017 s'élève à 11'683 habitants, soit une augmentation de 180 unités par rapport à l'année précédente.

Il est constaté une augmentation de la population suisse de 40 unités et de la population étrangère de 140 unités. Toutefois, comme il appartient à l'Office cantonal des étrangers de déterminer le total général de la population étrangère sur la base des données fournies par le Registre central des étrangers, les totaux tirés du fichier communal et ceux qui sont retenus par le Canton diffèrent de 96 unités, soit une population effective de 11'779 habitants. Cette différence s'explique notamment par le fait que le Registre central des étrangers arrête le chiffre au 31 août de l'année en cours.

### ■ Taxes

#### ■ Etrangers

Permis d'établissement C	833
Permis de séjour B	758
Permis frontaliers	31
Courts séjours (permis L)	122
Refus	3
Assentiments de travail	0
Déclarations d'établissement	31
Requérants d'asile, adm. Provisoires	11
Certificats d'hébergement	7

**Permis 1'796**  
Taxes : Fr. 118'392.50 / Part communale : Fr. 36'042.60

### ■ Divers

Etablissement de cartes d'identité 354  
Taxes : Fr. 25'690.00 / Part communale : Fr. 11'215.70

### ■ Emoluments divers

Frais d'inscription, attestations d'établissement, certificats d'origine, renseignements, frais divers permis.  
Part communale : Fr. 45'074.50

### ■ Total

**Taxes Fr. 115'570.50**  
**Part communale Fr. 84'831.73**

### ■ Evolution de la population en 2017

Population établie (résidence principale)	2017	Différence	
<b>Nationalité suisse</b>			
Hommes	2'912	-	69
Femmes	3'810	-	97
Garçons	764	+	95
Filles	663	+	111
<b>Total population suisse</b>	<b>8'149</b>	<b>+</b>	<b>40</b>
<b>Nationalité étrangère</b>			
Hommes	1'404	-	1
Femmes	1'357	+	15
Garçons	400	+	68
Filles	373	+	58
<b>Total population étrangère</b>	<b>3'534</b>	<b>+</b>	<b>140</b>
<b>Total population établie</b>	<b>11'683</b>	<b>+</b>	<b>180</b>

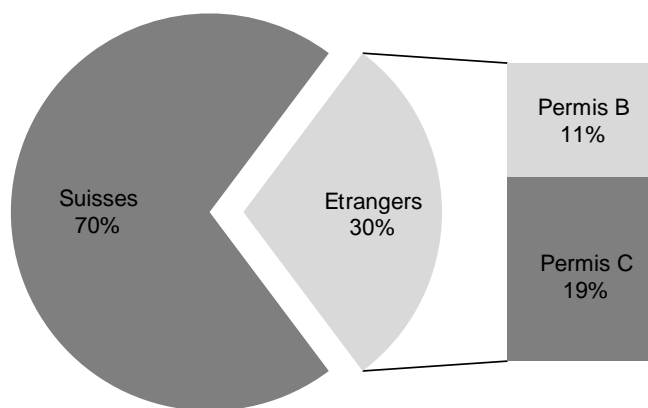
### ■ Population non comptée dans la statistique cantonale

Personnes en séjours (domiciles secondaires)	120		0
Permis L (courts séjours)	68	-	10
Admissions provisoires (réfugiés)	38	+	11
Demandeurs d'asile	37	-	20
Frontaliers	69	+	9
Assentiments de travail *	0		
Autorisations 90j. par année (sans permis)	0		
<b>Total</b>	<b>332</b>	<b>-</b>	<b>50</b>
<b>Total population enregistrée</b>	<b>12'015</b>	<b>+</b>	<b>173</b>

\* Personnes de nationalité étrangère domiciliées hors du canton occupant un emploi à La Tour de Peilz

## Statistique de la population au 31.12.2017

	Hommes	Femmes	Enfants - de 18 ans		Total
			Garçons	Filles	
Total population suisse	2'912	3'810	764	663	8'149
Total population étrangère	1'404	1'357	400	373	3'534
<b>Total général de la population</b>	<b>4'316</b>	<b>5'167</b>	<b>1'164</b>	<b>1'036</b>	<b>11'683</b>

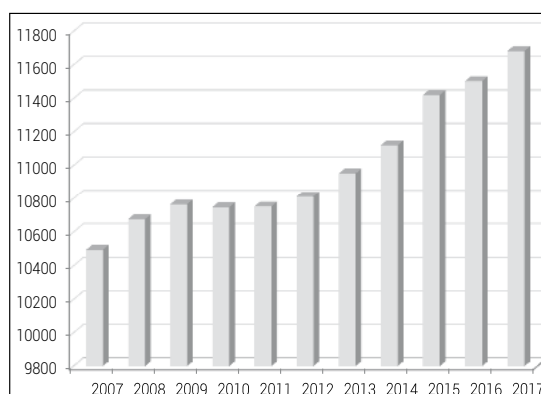


Naissances : 101  
Décès : 96

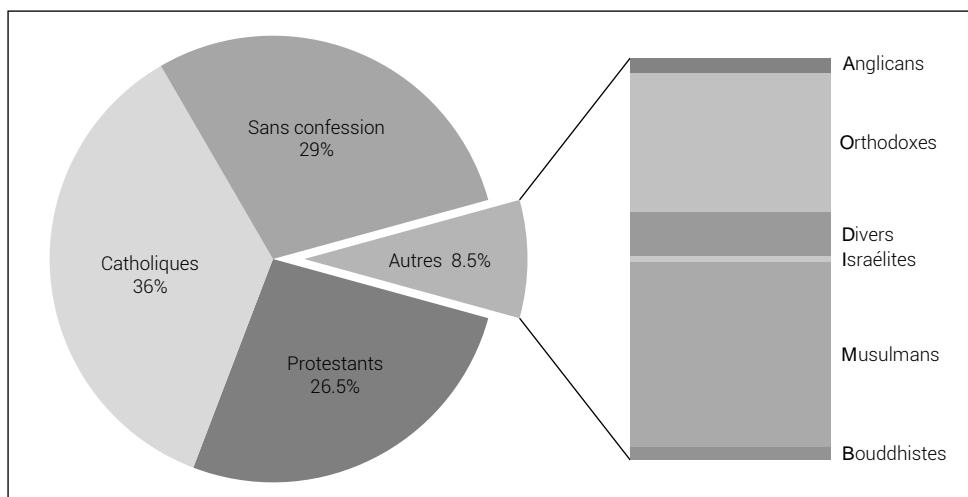
Nombre de ménages : 5'573

## Evolution de la population établie depuis 2007

Année	Total global	Total par origine		Evolution annuelle					
		Suisses	Etrangers	Total +/-	Suisses +/-	Etrangers +/-			
2007	10'494	7'913	2'581	+	16	+	10	+	6
2008	10'677	7'948	2'729	+	183	+	35	+	148
2009	10'765	8'007	2'758	+	88	+	59	+	29
2010	10'748	7'974	2'774	-	17	-	33	+	16
2011	10'752	7'906	2'846	+	4	-	68	+	72
2012	10'813	7'842	2'971	+	61	-	61	+	125
2013	10'897	7'921	2'976	+	84	+	79	+	5
2014	11'122	7'977	3'145	+	225	+	56	+	169
2015	11'334	8'057	3'277	+	212	+	80	+	132
2016	11'503	8'109	3'394	+	169	+	52	+	117
2017	11'683	8'149	3'534	+	180	+	40	+	140



## Répartition de la population par religion



## Mutations enregistrées sur le fichier informatique

Ce tableau contient les mutations principales enregistrées pour les personnes inscrites dans le fichier des habitants.

Type de mutations	2017	2016	+/-
Arrivées	1'148	1'276	- 129
Naissances	100	115	- 15
Départs	1'494	1'244	+ 250
Décès	96	72	+ 24
Changements d'adresse	416	347	+ 69
Modifications d'état-civil	183	343	- 160
Echéances de permis étrangers	1'948	1'373	+ 575
Echéances de personnes en séjour	120	120	0
Demandes de documents d'identité (cartes d'identité)	354	460	- 106

# DOMAINES ET BÂTIMENTS

## PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

- 1 chef de service à plein temps.
- 1 adjoint technique à plein temps.
- 1 chef de projets à plein temps
- 1 gestionnaire de dossier - gérante d'immeubles à 90%.
- 1 assistante administrative à 80%.

## PERSONNEL CONCIERGERIE ADMINISTRATIF ET SCOLAIRE

- 1 chef concierge à plein temps.
- 1 adjoint au chef concierge à plein temps.
- 4 concierges qualifiés à plein temps.
- 7 concierges à plein temps.
- 3 apprentis agent de propreté respectivement en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année.
- 1 apprenti fini son apprentissage en juillet et 1 autre commence en août.

## PERSONNEL SALLE DES REMPARTS

- 1 concierge qualifié/responsable technique à plein temps.
- 1 intendante/concierge à 70%.

## PERSONNEL COMPLEXE SPORTIF DES MOUSQUETAIRES

- 2 gardes-bains à plein temps.
- 1 concierge/garde-bain à plein temps.

## PERSONNEL CONCIERGERIE COMPLEXE SPORTIF DE BEL-AIR

- 1 concierge qualifié à plein temps (dont 20% en qualité de responsable des réceptions communales).

## PERSONNEL MENUISERIE

- 1 menuisier à 100%.

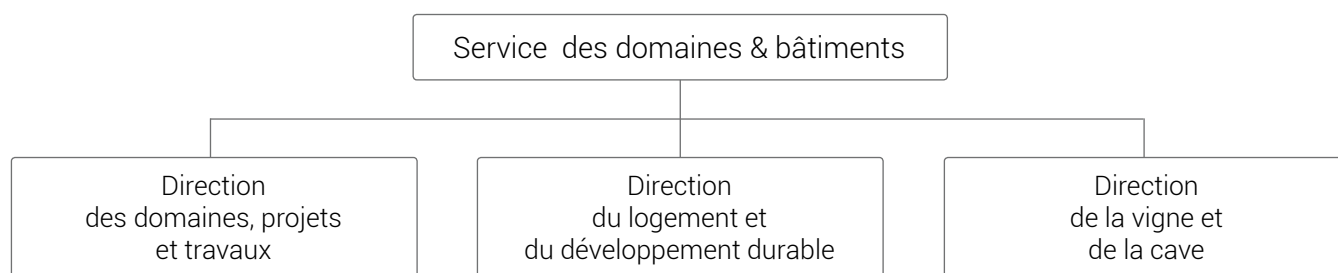
## PERSONNEL CONCIERGERIE LOCATIF

- 11 concierges à temps partiel.

## PERSONNEL VIGNES ET VINS

- 1 responsable administrative à 20%.
- 1 vigneron-tâcheron à 75%.

## ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DU SERVICE



## SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Les principales activités du Secteur administratif du Service sont les suivantes :

- La conduite et l'encadrement des différents secteurs d'activités du Service.
- La planification, la réalisation et le suivi des projets de construction, transformation et rénovation effectués sur le parc immobilier communal.
- Le suivi de l'entretien de l'ensemble du patrimoine communal.
- La gestion du parc immobilier locatif.
- Le service communal du logement (préavis et autorisations).
- La réservation et la location des salles et des autres locaux mis à disposition des sociétés et loués à des tiers.
- La gestion de la plage de la Maladaire et des relations avec le gérant du restaurant.
- La gestion de l'ensemble des clés du patrimoine immobilier.
- Mise en œuvre du développement durable.

### Patrimoine communal

#### Immeubles du patrimoine administratif

- 21 bâtiments d'utilité publique comprenant, entre autres, la Maison de commune, la Maison Hugonin, le Temple, la Maladaire, les garderies de Croqu'Lune et Yakari.
- 12 bâtiments d'utilité scolaire.
- 9 bâtiments de sociétés.

#### Immeubles du patrimoine financier

- 18 bâtiments locatifs comprenant 172 logements et 1'872 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales et administratives.
- 1 maison individuelle (maison du cimetière).
- 1 villa individuelle en location.
- 1 villa individuelle vacante (projet de nouvelle construction).
- 1 logement en PPE.
- 164 places autos - motos au parking des Mousquetaires.
- 120 places de parc et garages.

#### Parcelles non bâties du patrimoine financier

- 20 parcelles comprenant vignes, plantages, prés-champs, forêts et pâturages.

#### Divers

- 6 parcelles-communes.
- 1 parcelle utilisée par les scouts en La Malègue.
- 64 plantages en divers endroits.
- 4 chalets sur la commune de Blonay
- 1 chalet à la Comballaz sur la commune d'Ormont-Dessous

Les chalets de la Grande Bonnavau, de Montbrion et le chalet de Fontana-David (bas), ainsi que leurs pâturages respectifs, sont exploités par un amodiateur. Les relations entre ce dernier et la Commune sont réglées par un bail à ferme agricole.

Dans la perspective des futurs travaux de la 3<sup>e</sup> correction du Rhône et en particulier le delta de Noville, l'échange de terrain entre les parcelles du Fort et celles des forêts de l'Alliaz, à Blonay, a été formalisée avec l'Etat de Vaud. La Commune n'est donc plus propriétaire du refuge du Fort mais en conserve l'usufruit jusqu'à ce que les travaux puissent débuter, ainsi sa location demeure possible.

#### Acquisition

Suite à une démarche entreprise en juillet 2016 par la Commune auprès de Romande Energie, propriétaire du bien-fonds, la Municipalité a validé l'achat de la parcelle N°62 d'une surface de 80 m<sup>2</sup> et du bâtiment de 38 m<sup>2</sup> qui abritait l'ancienne station électrique des Anciens-Fossés. Le montant de la transaction a été fixé à Fr. 90'000.-, à quoi s'ajoute les frais de notaire et d'inscription au Registre foncier pour un montant de Fr. 2'200.-.

## ■ Projets de construction

### ■ Nouveau collège Courbet

Étude et réalisation d'un nouveau complexe scolaire comprenant 18 salles de classes, 7 salles de dégagement et d'étude, 1 salle de travaux manuels, 2 réfectoires, 1 aula, 1 salle de gym triple, divers locaux administratifs et techniques ainsi que la bibliothèque communale.

Afin de pouvoir développer le projet lauréat du concours,



*Semiramis du bureau d'architectes neff neumann architekten ag, à Zurich, un appel d'offres publics a été effectué pour compléter l'équipe des mandataires techniques.*

A l'issue de cette procédure, une demande de crédit d'étude d'un montant de Fr. 1'955'000.- a été déposée par la Municipalité le 3 mai 2017 et adoptée à une très large majorité par le Conseil communal le 28 juin 2017. Ce crédit permet d'aller jusqu'à la mise à l'enquête du bâtiment et de chiffrer la demande de crédit de construction sur la base de 80% des soumissions rentrées.

Budget études et réalisation : Fr. 30'000'000.-

#### Planning prévisionnel

2015-2016	Concours d'architecture
2017	Mandat d'étude architectural et technique
2018	Mise à l'enquête, appel d'offres
2019-2021	Réalisation et remise de l'ouvrage

## ■ Projets de rénovation

### ■ Maison de commune

Les études sont terminées et le permis de construire a été délivré. Les appels d'offres publics aux entreprises ont été effectués et le devis général consolidé. Un préavis pour la demande du crédit de construction a été déposé par la Municipalité le 28 juin 2017 et adopté à l'unanimité par le Conseil communal le 13 septembre 2017. La réalisation débutera en février 2018 pour une durée d'environ 1 année.

Crédit de construction accordé : Fr. 3'600'000.-

#### Planning prévisionnel

2015	Appel d'offre mandataire et crédit d'étude
2016	Etude de projet, appel d'offre, mise à l'enquête
2017	Demande de crédit de construction
2018	Réalisation
2019	Finitions

## ■ Temple St-Théodule

Mandaté après un appel d'offre public, le bureau d'architecte Graf & Rouault à Lausanne a établi, en collaboration avec le Service domaines & bâtiments un projet de rénovation des éléments clés du Temple en 2017, année du 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme.

Démarrés en mars 2017, les travaux sont aujourd'hui terminés dans les délais annoncés, l'inauguration de l'édifice rénové et la remise des clés à la Paroisse a eu lieu à l'occasion d'une petite cérémonie, le 4 novembre 2017. Restaurés et plus lumineux, la nef et le chœur offrent aux visiteurs des reflets colorés au travers des vitraux qui varient au gré du parcours du soleil. De petites interventions contemporaines, la restauration des menuiseries et de nouvelles peintures ont permis de rafraîchir le lieu sans le dénaturer.

Une brochure a été éditée pour l'occasion expliquant l'histoire de l'édifice et son évolution jusqu'à ce jour. Illustrée de photos faites avant, pendant et après les travaux, elle explique le contexte, la démarche du maître d'ouvrage ainsi que de l'architecte qui a guidé ce projet. La brochure est disponible auprès de la Commune ou sur le site internet.

Budget global : Fr. 2'500'000.- (études préalables incluses)

#### Planning prévisionnel

2015	État des lieux et étude de faisabilité
2016	Étude de projet et appel d'offres entreprises
2017	Réalisation
2018	Relevage de l'orgue (démontage et nettoyage)
2018	Décompte final

## ■ Restauration du Château et Musée suisse du jeu

37 bureaux d'architectes ont participé au concours. Le jury, composé de membres de la Municipalité, d'architectes, de spécialistes des monuments et de représentants du Service des domaines et bâtiments, a attribué le 1<sup>er</sup> prix au bureau d'architectes Aviolat, Chaperon, Escobar à Fribourg pour le projet intitulé Nick Cave et le 1<sup>er</sup> prix pour le concours d'idées d'aménagement au bureau Architecum Sàrl à Montreux.

Suivant les recommandations du jury, la Municipalité a



décidé de poursuivre l'étude du projet lauréat tout en tenant compte des considérations suivantes :

1. Dans le secteur de l'ancien donjon, la faisabilité du restaurant est subordonnée aux investigations archéologiques et à la mise en valeur des éventuelles découvertes.
2. Maintenir la clarté, la cohérence et les qualités du projet de réaménagement de la maison du jardinier (qui abrite actuellement le restaurant) et du corps de logis (corps principal du château).
3. L'opportunité d'une mise en relation de la cour avec les rives du lac doit être envisagée.

Si les points 2 et 3 peuvent être abordés dans le cadre du développement courant du projet, le 1<sup>er</sup> point a nécessité une clarification des risques avant de démarrer les études approfondies du restaurant prévu dans le projet lauréat.

Pour clarifier la situation, la Municipalité a octroyé un crédit en août 2016 afin de procéder à des sondages archéologiques en accord avec le Secteur archéologique cantonal. Ces sondages ont permis de mettre en évidence les vestiges d'un donjon du château primitif pouvant dater du 12<sup>e</sup> siècle, voire même des éléments encore plus anciens attestant d'une occupation du site autour de la seconde moitié du 8<sup>e</sup> siècle, soit antérieur aux premières mentions historiques actuelles. A l'issue de ces découvertes, une délégation du Service a rencontré l'archéologue et le conservateur cantonal afin de s'assurer de la possibilité de réaliser le projet tel que proposé par le bureau lauréat. Après examen de plusieurs scénarios possibles, un préavis des services cantonaux concernés a été adressé à la Commune le 23 février 2017 comprenant les points principaux suivants :

- Une fouille archéologique est exigée et les atteintes portées aux édifices du Château devront être soigneusement documentées.
- Le projet définitif devra être développé en étroite collaboration avec les sections d'archéologie et des monuments et sites.
- Le percement des maçonneries du donjon est en principe admis. Le nombre et les dimensions devront être examinés en fonction de l'état de préservation des vestiges.
- La mise en valeur des vestiges en les intégrant dans le projet futur est attendu.

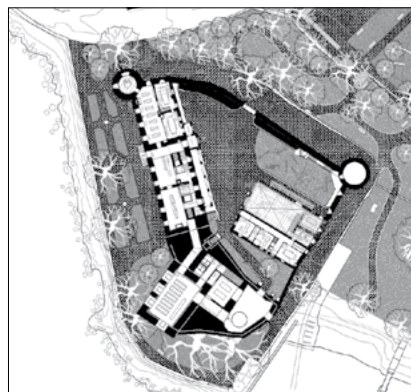
Sur la base de ces considérations, un préavis pour un crédit d'étude relatif au développement du projet et à la réalisation de fouilles archéologiques a été déposé par la Municipalité le 6 décembre 2017.

Crédit d'études : Fr. 1'550'000.- (fouilles archéologiques incluses)

Budget global +/- 20% : Fr. 9'570'000.- (fouilles et réparation des murs d'enceinte incluses)

#### Planning prévisionnel

Décembre 2017	Demande de crédit d'étude
Février 2018	Octroi du crédit d'étude
Mars 2018-2019	Études de projet, appel d'offre
Printemps 2019	Demande de crédit de construction
Automne 2019-2021	Réalisation



*Extrait d'une planche du projet lauréat -  
Aviolat Chaperon  
Escobar architectes,  
Fribourg*

#### ■ **Maison Hugonin**

Suite au dépôt du préavis municipal 22/2016, le Conseil communal a accordé un crédit pour les travaux de réfection des peintures intérieures, la mise en conformité du système de sécurité et de protection incendie, la transformation et l'aménagement d'une nouvelle cuisine pour la préparation de repas traiteur ainsi que le changement de la chaudière pour la mise en conformité avec les normes OPAIR.



Crédit accordé : Fr. 210'000.-

#### Planning

2017	Réalisation
2018	Finition des travaux et décompte final

#### ■ **Chalet Fontanna-David**

Suite au dépôt du préavis municipal 18/2016, le Conseil communal a accordé un crédit pour la transformation du chalet d'alpage en refuge forestier.

Crédit accordé : Fr. 300'000.-

#### Planning

2016	Études et mise à l'enquête terminés
2017	Appel d'offres, réalisation
Printemps 2018	Fin des travaux



## ■ Installations techniques

### ■ Collège des mousquetaires

Les automates numériques de gestion MCR (Mesures Contrôles Régulation) des installations de chauffage de la centrale des Mousquetaires sont obsolètes. Ils ne disposent plus de pièces de rechange. Plusieurs organes (pompes, vannes, sondes, etc.) sont en fin de vie dans la centrale ainsi que dans les sous-stations des collèges et du complexe sportif. Le système de régulation de la piscine tombe régulièrement en panne et l'installation de ventilation est très gourmande en énergie. Par voie du préavis municipal 6/2017, le Conseil communal a décidé d'accorder à la Municipalité un crédit de construction de Fr. 1'000'000.- pour l'assainissement des installations techniques du réseau de chauffage du collège des Mousquetaires.

Les travaux se déroulent selon le planning. Les deux premières étapes (centrale de chauffe, sous-station des collèges des Mousquetaires et des Marronniers) sont terminées. La troisième étape, qui comprend le complexe sportif et la piscine, est en cours.

Budget global : Fr. 1'000'000.-

Planning

2016 Audit et première intervention

2017 Demande de crédit d'étude

2017-2019 Réalisation

## ■ Entretien des bâtiments et des infrastructures

Le Secteur technique assure l'entretien et le bon fonctionnement de l'ensemble du patrimoine administratif, scolaire et locatif. Au cours de l'année 2017, des travaux d'entretien courant et de réparations faisant suite à des actes de vandalisme dans les bâtiments administratifs, culturels, d'utilité publique, scolaires, de sociétés sportives ou les chalets d'alpages ont été effectués. Différentes études, travaux de transformation, de rénovation et d'amélioration ont été devisés, planifiés, exécutés et contrôlés. Un aperçu des travaux conduits par ce Secteur est résumé ci-dessous.

### ■ Bâtiments administratifs

#### **Salle des Remparts**

- Application d'une peinture-résine dans le couloir du sous-sol.
- Achat et installation d'une nouvelle régie « lumière ».

#### **Château**

- Renforcement des mesures de sécurité dans la cour par l'installation d'un éclairage sur détecteur et pour l'accès à la tour par une intervention de menuiserie sur l'escalier.

### **Chemin de Béranges 111**

- Planification et suivi d'un mandat d'étude pour un bilan énergétique de la partie dédiée au service ambulanciers afin de définir les zones qui doivent être assainies du point de vue thermique. Un projet global d'assainissement est en cours d'étude. Il inclut la rénovation de la production de chaleur et l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

### **Puits historique de Bel-Air**

- Sur la parcelle du collège de Bel-Air, à l'arrière du bâtiment, une place de jeux pour enfant a été aménagée. A côté, un ancien puits en maçonnerie y a été construit probablement dans les années 1850. Cette construction est classée monument historique du canton et il lui a été attribué la note de 2 « monument d'importance régionale ». En mauvais état, la Section Monuments et sites du Service immeubles, patrimoine et logistique du Canton a validé une demande de réfection de cet objet. Les travaux se sont déroulés durant la période estivale.



## ■ Bâtiments scolaires

### **Collège Charlemagne**

- Réfection des installations des éclairages de secours du bâtiment par le remplacement de luminaires et de batteries.

### **Collège et pavillon de Bel-Air**

- Nettoyage complet de la toiture des vestiaires de la salle de gymnastique.
- Remplacement du boiler.
- Réfection des installations des éclairages de secours des bâtiments par le remplacement de la centrale de l'exutoire de fumée et de batteries.

## ■ Bâtiments locatifs

L'entretien technique et les rénovations d'appartements ont été assurés par la gérance Gendre & Emonet à Montreux de janvier à mars 2017. Le SDOM a repris au 1<sup>er</sup> avril la gestion du parc immobilier. A l'occasion de changements de locataire et durant la vacance des appartements des immeubles locatifs, des travaux de rénovation et de mise à niveau sont réalisés en fonction de l'état de vétusté. Le Service est responsable de la bonne exécution et du suivi des travaux jusqu'au (et y compris) décompte final. Les travaux exécutés en 2017 sont les suivants :

### **Grand-Rue 23**

- Remplacement des barrières de balcons non conformes du bâtiment.
- Remplacement de 5 paires de volets du logement du rez.

### **Grand-Rue 50**

- Remplacement d'un tronçon horizontal de conduite d'eau usée défectueuse en plafond de la chaufferie.
- Fourniture et pose d'une petite station de relevage des eaux de condensat de la chaudière.
- Appt 1 pce - 2<sup>e</sup> étage : remplacement de l'agencement de cuisine, peinture des pièces et ponçage/imprégnation du parquet du séjour.
- Appt 1 pce - 3<sup>e</sup> étage : réfection de la peinture de la pièce.
- Appt 3 pces - 3<sup>e</sup> étage : réfection du carrelage (sol - faïence) de la salle de bain.

### **Chemin de Béranges 51**

- Contrôle et entretien de la toiture.
- Réfection complète du revêtement de sol extérieur de la petite place à conteneurs par l'évacuation des anciens pavés et la pose d'un enrobé bitumineux.

### **Chemin de Béranges 53**

- En toiture, réfection des couvertines des souches de cheminées et contrôle de l'ensemble du toit.
- Appt 5 pces - 1<sup>er</sup> étage : réfection de la peinture du plafond de la salle de bain.

### **Chemin de Béranges 74**

- Exécution de porte de nettoyage sur les conduites verticales d'eaux usées du bâtiment et curage complet de celles-ci.
- Appt 2 pces - 1<sup>er</sup> étage : durant la vacance du logement, réfection en peinture des murs et plafonds, du ponçage et imprégnation du parquet du séjour et de la pose d'un carrelage dans le hall d'entrée.
- Appt 2 pces - 2<sup>e</sup> étage : durant la vacance du logement, réfection en peinture des murs et plafonds, du ponçage et imprégnation du parquet du séjour et de la pose d'un carrelage dans le hall d'entrée.

### **Avenue des Baumes 22**

- Appt 4 pces - rez sup. : ponçage et imprégnation des parquets des 4 pièces.
- Appt 4 pces - 1<sup>er</sup> étage : remplacement du revêtement en lino du hall par la pose d'un carrelage.
- Appt 4 pces - 3<sup>e</sup> étage : remplacement du revêtement de sol du hall d'entrée par un carrelage ; ce travail a nécessité l'installation d'un chantier de désamiantage ; ponçage et imprégnation des parquets des 2 pièces.
- Réfection complète des peintures des locaux de la buanderie ; étendage et remplacement des profils métalliques de suspension des fils d'étendage.

### **Avenue des Baumes 24**

- Réfection complète des peintures des locaux de la buanderie ; étendage et remplacement des profils métalliques de suspension des fils d'étendage.

### **Chemin de Gérénez 7**

- Appt 1 pce - 3<sup>e</sup> étage : réfection partielle des peintures du logement.

### **Avenue de la Perrausaz 2**

- Mise en conformité des installations électriques du bâtiment selon l'Ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT).

### **Avenue du Clos d'Aubonne 1 / bâtiment en PPE avec La Poste**

- Remplacement des pompes de relevage des eaux claires et usées du bâtiment.
- Remplacement des luminaires par la pose d'éléments LED en plafond du parking couvert et sur le mur latéral de la rampe d'accès extérieur.
- Appt 4 pces - 2<sup>e</sup> étage : réfection de la peinture des murs du hall du logement.
- Appt 4 pces - 3<sup>e</sup> étage : durant vacance du logement, réfection complète des peintures, ponçage et imprégnation des parquets des 4 chambres.

### **Avenue de Jaman 13**

- Travaux de mise en conformité du réseau d'écoulement des eaux claires et usées en séparatif de la villa.

### **Rue du Château 24**

- Réfection des poteaux porteurs en bois des lucarnes des appartements des combles.

## **■ Bâtiments de sociétés**

### **Terrain de football synthétique de Gérénez**

- Service d'entretien annuel du revêtement synthétique du terrain et réparations sectorielles.

### **Rue Ancien Stand 7 - Société CVVT - local Ansermet**

- Remplacement de la chaudière à gaz.
- Remplacement d'un urinoir par la pose d'un nouveau (sans eau).

### **Théâtre et Tréteaux du Château**

- Installation d'une climatisation pour la salle de théâtre ainsi que de son tableau électrique de commande. 50% des travaux ont été pris en charge par le Théâtre et Tréteaux du Château.

## **■ Chalets communaux**

### **Chalet Fontanna David (du bas)**

- Réfection du pont donnant accès au chalet par le remplacement de traverses en bois et poteaux.

### **Chalets de Montbrion et Grande Bonavau**

- Remplacement des deux chauffe-eau à gaz.

## ■ Conciergerie

Le Secteur conciergerie assure l'ensemble de l'entretien courant et le nettoyage du parc immobilier administratif et scolaire. Le chef concierge assure la coordination des tâches techniques, d'entretien, de nettoyage ainsi que de l'achat des produits et ustensiles. L'ordre et l'intendance de l'économat principal, situé au collège des Mousquetaires, sont assurés par l'adjoint au chef concierge. Le Secteur s'est occupé du remplacement de l'ensemble des luminaires-plafonniers du hall d'entrée et des couloirs du collège des Mousquetaires par la pose de nouveaux éléments lumineux LED. Ce remplacement permet ainsi une économie de consommation d'environ 65%.

Durant l'année, le Secteur conciergerie a accueilli et encadré 5 stagiaires venant de 4 organisations de réinsertion et d'orientation professionnelle pour une durée cumulée de 158 jours. Un concierge qualifié et formé est responsable du suivi de la formation de trois apprentis agents de propreté.

Sous contrat avec la Commune, les concierges des immeubles locatifs ont la responsabilité de l'entretien des bâtiments dans lesquels ils habitent. L'achat des produits et du matériel de nettoyage se fait directement au travers de la centrale du SDOM.

## ■ Réceptions & manifestations

32 réceptions ont été organisées par la Commune en 2017 (34 en 2015, 36 en 2016). Selon leur importance, les collaborateurs du Secteur conciergerie participent à la préparation de réceptions et manifestations diverses en collaboration avec les autres services et secteurs concernés. Compte tenu de l'importance des réceptions, il est également fait appel à du personnel de service « extra ».

Les réceptions se déroulent sur les sites de la Maison Hugonin, du Château, de la salle des Remparts, du caveau Lè Vegnolan, du Carnotzet communal et du réfectoire du collège des Mousquetaires.

Durant l'année écoulée, les concierges ont notamment été mis à contribution dans divers événements communaux tel que : la Fête de la jeunesse, le Semi-marathon de Lausanne, la distribution annuelle des vins pour la souscription, la mise en place des praticables et jardins lors de manifestations à la salle des Remparts ainsi qu'en soutien lors des dimanches de votations et d'élections.

## ■ Menuiserie

En 2017, le menuisier a été sollicité pour de multiples travaux de réfection et de transformation sur l'ensemble du parc immobilier communal. Ses compétences lui permettent également d'entreprendre la réparation et la construction de mobilier de bureau et scolaire.

Exemple de quelques travaux exécutés en 2017 :

- Bibliothèque municipale : exécution d'étagères pour DVD.
- Vestiaires et cabines du Bain des hommes : réfection des bancs en bois.
- Temple : participation au démontage de l'ensemble des bancs avant travaux de rénovation, exécution d'un nouveau lutrin.
- Maison Hugonin : réfection des tables en bois de la salle des mariages.
- Salle des Remparts : exécution d'une armoire murale avec rayonnage pour la salle 3 du sous-sol.
- Terrain de Bel-Air : remplacement des planches d'appel des pistes de saut en longueur
- Rue du Port 3 : exécution de nouvelles portes de caves en claies en bois.

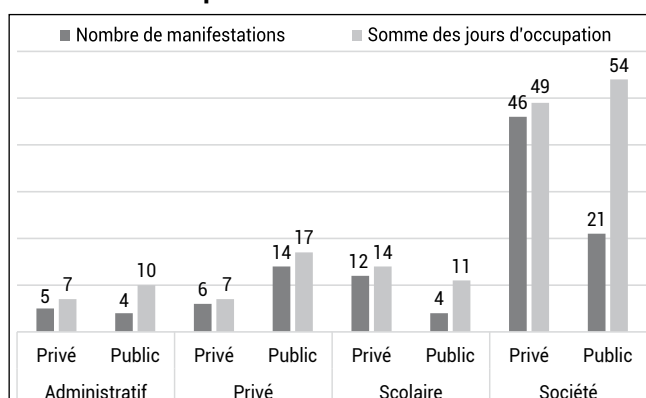
## ■ location des salles communales

Au cours de l'année écoulée, les locaux suivants ont été mis à disposition pour des manifestations publiques et privées, des séances, etc. :

Salles	Privés	Sociétés	Services communaux	Ecoles	Total
Buvette des Remparts	22	25	20	1	68
Aula collège Courbet	10	19	16	10	55
Salle société Marronniers	37	25	2	8	72
Salle musique Mousquetaires	-	-	-	1	1
Réfectoire des Mousquetaires	6	15	10	16	47
Refuge Fort	13	3	-	2	18
Caveau Lè Vegnolan	26	8	6	1	41

Pour les utilisations des salles scolaires par les Ecoles, seule les locations en dehors des heures scolaires ont été comptabilisées.

## ■ Salle des Remparts



Total : 112 manifestations pour 169 jours d'occupation

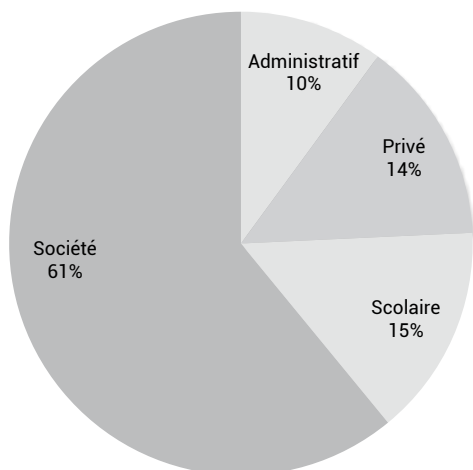
**Manifestations privées :**  
mariages, fêtes de famille, etc.

**Manifestations publiques :**  
expositions, concerts, spectacles, etc.

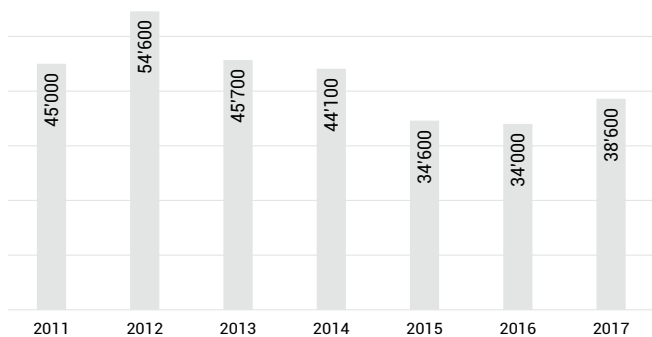
**Manifestations sociétés locales et régionales « privé » :**  
assemblées générales, comités, etc.

**Manifestations sociétés locales et régionales « public » :**  
lotos, repas de soutien, etc.

Proportion par jour d'occupation et type d'utilisateur :



Recettes de la location de la salle communale et de la buvette des Remparts entre 2011 et 2017 :



La salle a été occupée durant 133 jours en 2016 et 169 jours en 2017.

### ■ Chemin de Béranges 212 (ancien bâtiment de la protection civile)

Depuis fin 2016, le poste d'attente de Béranges 212 n'entre plus dans les planifications de la protection civile vaudoise. Cette construction est maintenant destinée à servir d'abri pour la population. Ce site n'est donc plus géré par la PCI, mais par la Commune. Les locaux du rez-de-chaussée sont dorénavant affectés au stockage de matériel et d'archivage pour les besoins de l'administration. Les dortoirs peuvent être occasionnellement loués à des sociétés sportives ou culturelles actives dans la région.

### ■ Bassin de natation des Mousquetaires

Un garde de bain principal, une gardienne de bain et un concierge surveillant assurent l'entretien des installations techniques et le nettoyage de l'ensemble du complexe. Le personnel suit une formation continue dans divers secteurs techniques, mais aussi, principalement, dans le domaine des premiers secours (réanimation cardio-pulmonaire) dispensée par l'Association romande des maîtres de bains. Le personnel de surveillance n'a pas été appelé à intervenir auprès de nageurs en difficulté. Durant l'année, il n'a pas été nécessaire de faire intervenir le service des ambulanciers.

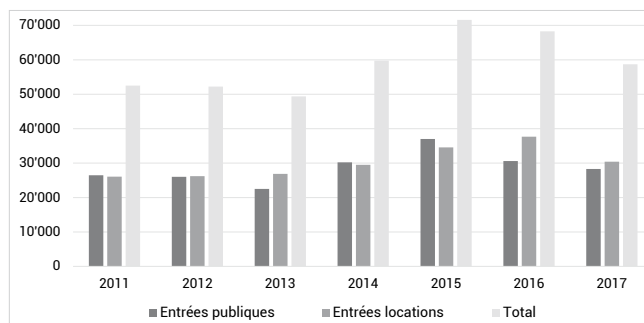
L'exploitation annuelle du bassin de natation donne les chiffres suivants :

Catégories	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Entrées adultes	4213	3567	3346	2222	1964	1823
Entrées enfants	1378	1036	1152	917	607	682
Entrées AVS-AI, étudiants, apprentis				668	591	541
Personnes du 3 <sup>e</sup> âge	722	633	425			
Abonn. 10 entrées adultes	255	214	415	209	191	137
Abonn. 10 entrées enfants	39	35	101	52	35	59
Abonn. 10 entrées AVS, AI, étud. appr.				85	79	66
Abonn. annuels adultes	16	21	35	29	18	14
Abonn. annuels enfants	1	3	48	2	9	4
Abonn. annuels étudiants	8	20	13			
Abonn. annuels AVS, AI	7	6	4			
Abonn. annuels AVS, AI, étud. appr.				12	6	8
Abonn. régional adultes			7	6	4	8
Abonn. régional enfants			0	0	0	0
Abonn. régional AVS, AI, étud. appr.			0	1	3	3

Pour rappel, de nouveaux tarifs d'entrées sont appliqués depuis août 2014.

Pour ce qui concerne les entrées tout public, la recette a été pour cette année de Fr. 28'305.- contre Fr. 30'595.- en 2016. La location du bassin a généré, quant à elle, une recette de Fr. 30'410.- contre Fr. 38'795.- en 2016. La baisse des recettes s'explique par une utilisation croissante par les sociétés sportives et les écoles qui diminue d'autant les ouvertures au public.

Graphique des recettes d'entrées et de locations du bassin entre 2011 et 2017 :



### ■ Forêts et alpages

#### ■ Forêts sur la commune de Blonay

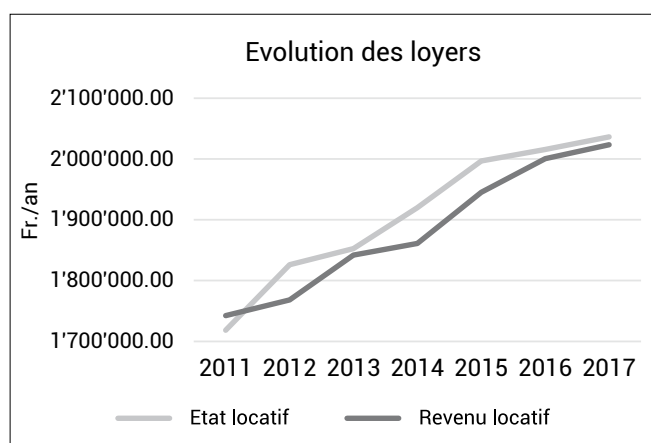
Des travaux de coupe et d'exploitation de bois d'épicéas ont été effectués dans les secteurs de l'Alliaz et Fontanna David/Corne de Montbrion pour quelques 400 m<sup>3</sup>. Le travail de demande d'offres, l'analyse des dossiers et le suivi du chantier a été assuré par le garde forestier, employé du groupement forestier de la Veveyse dont La Tour-de-Peilz est membre. Compte tenu de la forte pente du terrain de certains secteurs, il a été nécessaire de mettre en place un système de treuillage des bois par câble pour remonter ceux-ci en bordure de chemin puis sur pont de camions. Des travaux de soins culturaux ont été effectués dans le secteur de l'Alliaz.

## ■ Gérance des immeubles locatifs

Du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2017, la gérance du patrimoine financier a été assurée par mandat externe à la gérance immobilière Gendre & Emonet à Montreux. Au 1<sup>er</sup> avril 2017, la Municipalité a pris la décision de placer la gérance des bâtiments locatifs sous la responsabilité du SDOM. Un poste de gestionnaire de dossier avec des compétences de gérance immobilière à 90% a été créé pour faire face à ces tâches.

Depuis lors le Service assure l'ensemble des prestations suivantes :

- la représentation du propriétaire dans ses rapports avec les locataires et les tiers ;
- la gestion et le contrôle du paiement des loyers ;
- la surveillance générale des objets ;
- la proposition de travaux d'entretien lors du changement de locataires ;
- le paiement des factures ;
- la tenue des comptes des immeubles ;
- l'établissement des décomptes de chauffage ;
- la revalorisation de l'état locatif lorsque la situation le permet ;
- les démarches en vue de la relocation d'appartements suite à une résiliation ;
- l'établissement des baux à loyer ;
- les états des lieux d'entrées et de sorties ;
- l'assistance et représentation du propriétaire auprès des instances judiciaires ;
- la gestion du personnel de conciergerie des immeubles locatifs.



Durant l'année sous revue, le nombre de résiliation a été inférieur qu'en 2016 ce qui a engendré une baisse significative du montant total engagé dans les travaux de rénovation dans les appartements. Le revenu locatif a poursuivi sa progression avec la même tendance que les années précédentes et les appartements ont rapidement trouvé preneur laissant peu de vacances.

## ■ Développement durable

L'équilibre des trois piliers du développement durable (environnement, social et économie) se trouve en filigrane du programme de législature 2016-2021 de la Municipalité. Le maintien d'une situation financière saine et équilibrée, le renforcement des collaborations interservices, l'établissement d'une planification énergétique territoriale, le développement de l'animation en ville et la valorisation du patrimoine communal sont les axes prioritaires de ce programme. A ce titre, plusieurs études spécifiques sont actuellement en cours dans les domaines suivants :

- territoire et énergie ;
- urbanisme et infrastructures ;
- bâtiments et énergie ;
- installations photovoltaïques.

Les résultats sont intégrés dans les préavis municipaux concernés ou font l'objet de rapports spécifiques.

## ■ Agenda 2030

Afin d'avoir une vision globale de la durabilité sur l'ensemble de la commune, la Municipalité étudie la mise sur pied d'un Agenda 2030 du développement durable. Son évolution sera suivie au travers d'une série d'indicateurs clés permettant d'identifier les bonnes pratiques, de valoriser les résultats des actions entreprises et d'identifier les pistes d'amélioration dans un contexte plus général et de manière équilibrée. Cette étude, menée avec les ressources internes, sera finalisée dans le courant de l'année 2018. Il est prévu d'insérer un chapitre dans le Rapport de gestion permettant au Conseil communal de suivre l'évolution et les résultats obtenus.

## ■ Journée de la mobilité

La Semaine européenne de la mobilité a lieu chaque année mi-septembre. A cette occasion, le canton de Vaud s'associe aux communes et aux entreprises de transport partenaires afin de sensibiliser les Vaudoises et Vaudois à la mobilité durable. S'inscrivant dans le cadre de cette semaine, la ville de La Tour-de-Peilz a choisi d'organiser pour la deuxième année consécutive une journée dédiée à la mobilité douce à travers diverses activités de démonstration, de tests et d'animations sur la place des Anciens-Fossés et alentours. Cette année, elle s'est déroulée le samedi 23 septembre 2017.

## ■ Stagiaire

L'engagement d'un stagiaire universitaire en premier emploi a permis de renforcer le Service pour ses activités dans le développement durable. Il a notamment contribué à l'établissement de l'Agenda 2030, l'organisation de la Journée de la mobilité, l'établissement

d'une documentation utile à la planification énergétique territoriale et participé à l'accompagnement d'un travail de maturité d'étudiants du gymnase de Burier sur le thème du développement durable.

## ■ Installations techniques

### ■ Collège de Bel-Air

Réalisation des travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures du collège de Bel-Air et de sa salle de gymnastique conformément au préavis municipal 29/2016.

Crédit demandé : Fr. 150'000.-

Planning : 2016 Etudes, appel d'offres  
2017 Réalisation et décompte final

Coût final : Fr. 143'957.-

Bilan énergétique depuis la mise en service le 24 février :

Répartition annuelle énergie renouvelable	Kwh	CHF	Répartition
Consommation direct solaire	20'128	5'704.11	22%
Excédent solaire injecté sur le réseau	70'550	6'173.13	78%
Total de la production solaire	90'678	11'877.23	100%

## ■ Collège des Mousquetaires

M. le conseiller communal Christian Anglada a déposé une motion intitulée « Consommer moins grâce aux LEC » avec pour objectif d'évaluer l'impact sur la réduction de consommation d'électricité et des coûts d'énergie électrique que représenterait l'installation du système de régulateur et stabilisateur de tension LEC (Lighting Energy Controller) sur le réseau électrique des bâtiments communaux et de l'éclairage public. Cette installation a été montée au collège des Mousquetaires ceci conformément au préavis municipal 5/2017.

Crédit demandé : Fr. 90'000.-

Planning 2017 : Appel d'offre, réalisation et décompte final.

Coût final : Fr. 79'483.70

Mise en service : 23 octobre.

Economies réalisées : Du 23 octobre au 31 décembre : 5'238 kwh, soit 11.1% de la consommation.

## || DIRECTION DE LA VIGNE ET DE LA CAVE ||

### ■ Année viticole et récolte

2017 fut une année aux conditions climatiques exceptionnelles : pas de manque d'eau et peu de pression phytosanitaire. Épargné par la grêle, le vignoble de La Tour-de-Peilz a pu évoluer vers une magnifique récolte, comme le montrent les sondages. Du fait d'une limitation de récolte sévère, les quotas de production ne sont pas remplis à 100%, mais la quantité est tout de même au rendez-vous. Les vendanges ont débuté le 21 septembre et ont duré une dizaine de jours.

Cépages	2017		2016		2015	
Chasselas	8'545 kg	78,6°Oe	11'194 kg	66,8°Oe	5'101 kg	81,8°Oe
Gamay	3'464 kg	95,1°Oe	4'032 kg	87,6°Oe	2'151 kg	99,0°Oe
Pinot noir	4'091 kg	100,4°Oe	4'210 kg	95,3°Oe	2'577 kg	101,4°Oe
Pinot blanc	2'688 kg	86,1°Oe	3'852 kg	85,6°Oe	1'993 kg	96,7°Oe
Sauvignon blanc	815 kg	100,6°Oe	1'093 kg	99,0°Oe		
Gamaret/Garanoir	3'023 kg	94,5°Oe	3'040 kg	83,4°Oe	2'329 kg	98,6°Oe
Mara	1'718 kg	100,0°Oe	1'718 kg	87,7°Oe	1'122 kg	104,0°Oe
Cabernet Franc	311 kg	95,0°Oe	855 kg	80,0°Oe	106 kg	91,0°Oe
Malbec	558 kg	99,0°Oe	228 kg	80,0°Oe	92 kg	97,0°Oe
Merlot	520 kg	99,0°Oe	855 kg	82,3°Oe	152 kg	99,0°Oe
Total	25'733 kg		31'077 kg		15'623 kg	

### ■ Ventes et promotions

Le chiffre d'affaire de la souscription de l'année 2017 s'est élevé à Fr. 96'028.- contre Fr. 98'542.- en 2016 (-2.6%). 307 commandes pour un total de 8'827 bouteilles ont été enregistrées.

Les ventes effectuées à la cave de Charlemagne se sont élevées à Fr. 65'449.- pour l'année 2017 contre Fr. 77'321.- en 2016, soit une baisse de 15.3%. 282 ventes, pour un total de 5'744 bouteilles, ont été effectuées.

Les ventes internes, à savoir le vin que la Commune utilise pour les réceptions, les écoles, les nonagénaires, le personnel et les promotions scolaires, se sont élevées à Fr. 46'957.- contre Fr. 50'967.- en 2016 (-7.9%).

Les ventes globales pour l'année 2017 (souscription + ventes à la cave + ventes internes) représentent un chiffre d'affaire de Fr. 208'434.- contre Fr. 226'830.- en 2016, soit une baisse de 8.1%.

### ■ Divers

Mi-septembre, les vins de la commune étaient à nouveau présents lors de la 23<sup>e</sup> édition de la Route gourmande. La Commune était représentée par un stand de dégustation de ses vins, le dimanche 17 décembre, lors du Marché de Noël sur la place des Anciens-Fossés et la cour du collège Charlemagne.

Le déménagement de la cave communale située dans les sous-sol du collège Charlemagne au Domaine de la Doges a été étudié. A cet effet, la section vaudoise de Patrimoine Suisse qui est domiciliée à la Doges a approché la Commune afin de proposer la possibilité de disposer d'une de leurs caves. Réalisation du projet en 2018.

# URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

## PERSONNEL ADMINISTRATIF

- 1 chef de service à plein temps.
- 1 technicien à plein temps, adjoint au chef de service, responsable principalement des travaux.
- 1 adjoint technique à plein temps responsable principalement de la police des constructions.
- 1 géomaticien à plein temps.
- 1 secrétaire assistante administrative à 80 %.
- 1 secrétaire à 80 % (secrétariat 60 %, inhumations et cimetière 20 %).
- 1 secrétaire à 40 %.
- 1 collaborateur externe à 10 % préposé à la préparation du Temple pour les offices funèbres.

## PERSONNEL VOIRIE

- 1 chef de secteur à plein temps.
- 1 maçon à plein temps adjoint du chef de secteur.
- 1 garde-port à plein temps.
- 1 machiniste à plein temps.
- 2 balayeurs à plein temps.
- 7 ouvriers de voirie polyvalents à plein temps.
- 1 responsable de déchèterie à plein temps.

## PERSONNEL PARCS ET JARDINS

- 1 chef de secteur à plein temps.
- 1 responsable des cultures à plein temps adjointe du chef de secteur.
- 1 responsable du cimetière à plein temps.
- 6 jardiniers qualifiés à plein temps.
- 4 ouvriers jardiniers à plein temps.
- 3 apprentis

Le Service de l'urbanisme et des travaux publics (SUTP) traite, notamment, de l'organisation et de l'aménagement de l'espace urbain, en vue d'assurer le bien-être des citoyens, de contribuer à la qualité des rapports sociaux et de préserver l'environnement. Les nombreux dossiers de mises à l'enquête publique, les demandes en dispense d'enquête ainsi que les démarches administratives liées à la levée des oppositions et les recours y relatifs sont l'un des volets importants de cette activité. Parallèlement, les infractions relatives au non-respect du Règlement sur le Plan d'extension et la Police des constructions (RPE) en vigueur engendrent des contrôles locaux.

Les travaux publics touchent plusieurs secteurs dont les travaux routiers, l'aménagement de places, l'entretien des rives et cours d'eau, l'évacuations des eaux, la défense incendie, l'éclairage public, etc.

Le Secteur Voirie et le Secteur parcs et jardins sont rattachés au SUTP. Leurs tâches sont décrites plus bas.

Le Service est également en charge de la gestion administrative et technique du Port, du Secteur des inhumations et du cimetière, de la police rurale, de la Commission des couleurs, de la Commission de salubrité, du suivi des non-conformités d'installations constatées par le ramoneur et par la Compagnie industrielle et commerciale du Gaz S.A., des procédés de réclame, des permis de fouille ainsi que de la signalisation routière, ce dernier point en collaboration avec l'Association Sécurité Riviera. Les réponses aux nombreuses demandes de renseignements issues de la population représentent toujours une part importante des tâches des collaborateurs, que ce soit par courrier, par courriel, par téléphone ou au guichet.

### ■ Études en cours

Le Plan général d'affectation (PGA) a été soumis aux formalités d'enquête publique au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Cette procédure a soulevé quelques oppositions. Dans le cadre du traitement de celles-ci, des séances de conciliation ont été organisées ; elles ont conduit à apporter des modestes révisions ainsi qu'une mise à l'enquête complémentaire. Suite à cela, certaines oppositions ont été retirées. Les autres devraient être levées par le Service du développement territorial (SDT) après que le Conseil communal se sera prononcé.

Le Plan partiel d'affectation « Campagne Rossier II » a été déposé une première fois au Conseil communal

en mars 2017, avant d'être retiré par la Municipalité puis redéposé au mois de septembre. Une commission d'étude a siégé en présence du syndic et du chef de service en fin d'année. Le Conseil communal devrait statuer début 2018.

Le projet de Plan de quartier au lieu-dit « Le Petit Sully » à la route de Chailly a été transmis au Canton pour examen préalable.

Le crédit d'étude relatif au projet de cheminement piétonnier en rives du lac déposé fin 2016 a été accepté. Dès lors, un avant-projet a été réalisé et déposé auprès de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) au cours du troisième trimestre 2017.

Une entreprise de correction fluviale (ECF) de l'Ognonnaz a été constituée avec les communes de St-Légier, Blonay et Vevey ainsi que l'Etat de Vaud. L'ECF a pour but de sécuriser les villes en cas de crues centennales. Les travaux sur le territoire communal ne devraient pas débuter avant 2021.

Depuis l'entrée en vigueur du règlement du port en 2003, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) a modifié les règles relatives à l'attribution des permis de navigation (suppression des copropriétés, entre autres). En outre, plusieurs cas particuliers rencontrés ces dernières années devaient être intégrés dans ledit Règlement. Dès lors, un nouveau texte a été présenté au Conseil communal, qui l'a ratifié. Il doit, néanmoins, encore être validé par le Canton avant de pouvoir entrer en vigueur.

Les communes de Blonay, La Tour-de-Peilz et St-Légier-La Chiésaz envisagent, depuis 2008, de réaménager le chemin des Boulingrins afin d'améliorer la sécurité et l'attractivité pour tous (piétons, cyclistes, cavaliers, véhicules légers et lourds). Ce projet a été porté devant les conseils communaux des 3 villes qui l'ont tous adopté au cours du 3<sup>e</sup> trimestre. Actuellement, le dossier est en main de la DGMR pour approbation et levée des oppositions.

Le réaménagement de la cour principale du collège des Marronniers comporte deux volets. Le premier est de rendre le site propice au sport de glisse (urban skate) en dehors des horaires scolaires et le second d'améliorer la qualité et la sécurité du terrain principal de basket-ball. Ce projet a été porté au Conseil communal et il sera voté durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018.



Les villes de Montreux, Vevey et La Tour-de-Peilz ont décidé de s'unir pour la récolte des déchets porte-à-porte (ordure ménagère, papier/carton, compost). Le processus d'appel d'offres s'est déroulé en commun afin que les prestataires soient les mêmes pour les trois villes. Une brigade de propreté a été constituée afin d'accompagner les récoltes, d'aider les usagers et, si nécessaire, de réprimander les fraudeurs. Un nouveau fascicule explicatif appelé MémoDéchets, destiné aux utilisateurs, a été créé. Ces changements entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

### ■ Réalisations

Le suivi et la projection de l'assainissement des eaux selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) se déroulent selon la planification établie. Deux grands chantiers commencés en 2016 se sont terminés en fin d'année, le premier sur la route de Chailly et le deuxième sur l'avenue de Jaman. Ce dernier était prévu ultérieurement, mais cette anticipation a permis de coordonner les travaux avec ceux du Groupe E-Celsius SA, dans le cadre du développement du chauffage à distance.

La construction des bâtiments de la 2<sup>e</sup> étape du Plan de quartier « En Sully » est terminée.

Une nouvelle ligne de bus VMCV N° 209, reliant le centre géographique de La Tour-de-Peilz à la gare de Vevey, a été mise en fonction en fin d'année.

Différents travaux d'entretien ont été effectués sur les routes du territoire communal, en particulier des reflachages ainsi que des obturations de fissures.

### ■ Divers

Dans le cadre de la participation à la Commission consultative régionale pour l'aménagement du territoire Riviera (CORAT Riviera), regroupant les dix communes de la Riviera, différents objets sont traités. Le point central est le projet d'agglomération Rivelac. Le Canton, plus particulièrement le Service du développement territorial (SDT), souhaite savoir rapidement de quelle façon les dix communes souhaitent continuer de fonctionner, de manière indépendante ou comme agglomération. Dans le deuxième cas, une structure de gouvernance devrait être mise en place. D'autres sujets tels que le stationnement, la mobilité douce, les transports publics ainsi que les grands projets d'aménagement sur les différentes communes ont aussi été traités.

### ■ Système d'information sur le territoire (SIT)

S'agissant du SIT, la Municipalité de La Tour-de-Peilz adhérerait formellement, en juin 2011 au projet Cartoriviera.

Ce dernier regroupe 14 communes et deux associations intercommunales : le Service intercommunal de gestion (SIGE) et l'Association sécurité Riviera (ASR).

Le site est en constante amélioration et les couches thématiques sont régulièrement mises à jour.

Les données communales sont accessibles au public via [www.cartoriviera.ch](http://www.cartoriviera.ch) par internet et smartphone.

### ■ Commission consultative d'aménagement du territoire

Aucun projet n'a nécessité de réunir la Commission.

### ■ Commission de salubrité

La Commission a effectué 2 jours d'inspections de nouveaux ouvrages ou de transformations, totalisant 19 visites. Elle s'est également déplacée à 2 reprises pour des constats de salubrité de logements.

Des permis d'habiter et/ou d'utiliser ont été délivrés pour :

- 2 villas individuelles ;
- 14 villas jumelles ;
- 1 bâtiment d'habitation ;
- 3 immeubles locatifs ;
- 2 transformations ;
- 2 rénovations de bâtiments ;
- 2 agrandissements ;
- 3 piscines ;
- 1 véranda ;
- 8 places de parc extérieures ;
- 1 écopoint.

### ■ Commission des couleurs

La Commission a été sollicitée à 15 reprises pour se prononcer sur des choix de coloris relatifs à des façades, volets, avant-toits, ferblanteries, couvertures, corniches, embrasures ainsi que divers matériaux de façades.

### ■ Commission des arbres

Selon l'art. 51 du Règlement sur le Plan d'extension et la Police des constructions (RPE) du 5 juillet 1972, chaque abattage d'une essence majeure fait l'objet d'une demande, puis d'une visite de la Commission des arbres qui, après détermination, soumet l'abattage au pilier public pendant 20 jours.

En 2017, cette commission s'est réunie à 4 reprises pour des inspections in situ et a traité 47 demandes d'abattage. Lorsque les requêtes n'étaient pas totalement justifiées, les autorisations d'abattage n'ont été délivrées que partiellement et selon l'appréciation de ladite commission. Quelques demandes ont été refusées.

## ■ Statistique des constructions de bâtiments d'habitation

Année	Logements	Détails					
		1 p.	2 p.	3 p.	4 p.	5 p.	6 p. et +
2008	45	2	8	5	20	7	3
2009	22	-	2	10	9	1	-
2010	61	-	-	2	54	3	2
2011	77	12	13	27	11	11	3
2012	25	2	1	9	5	7	1
2013	102	2	21	46	25	5	3
2014	119	-	2	36	60	15	6
2015	49	-	4	13	22	4	6
2016	176	31	21	55	51	16	2
2017	135	4	31	42	39	19	-

## ■ Police des constructions

30 dossiers ont été soumis à l'enquête publique, ils concernent :

- 3 immeubles d'habitation ;
- 3 villas ;
- 2 agrandissements ;
- 13 transformations, rénovations ;
- 8 divers (piscines, couverts, garages, antennes, jacuzzis, murs de soutènement, places de parc, accès, etc.) ;
- 1 démolition.

Par ailleurs, 38 permis de construire ont été accordés en dispense d'enquête (réfections, rénovations, transformations et constructions de minime importance, cabanons de jardin, etc.).

14 autorisations de pose de panneaux solaires ont été délivrées.

## ■ Défense-incendie

L'entretien des bornes hydrantes du réseau de défense-incendie communal est effectué par une entreprise privée en collaboration avec le SIGE et le SUTP, sous le contrôle du Service de défense incendie et secours (SDIS) Riviera et de l'ECA.

Dans le cadre des nouveaux projets de construction ou d'assainissement des infrastructures publiques, le SUTP collabore avec le SIGE et le SDIS pour la maintenance du réseau de conduites, conformément aux exigences du terrain et aux normes en vigueur.

En 2017, plusieurs chantiers concernant les équipements de défense-incendie communaux se sont terminés, soit :

- les travaux d'assainissement du chemin du Petit-Val-lon (remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie) ;

- les travaux d'assainissement de l'avenue de Jaman (remplacement de la conduite d'eau et de défense incendie). Ce projet a été réalisé conjointement avec la pose des conduites de chauffage à distance par Groupe E-Celsius SA.

## ■ Eclairage public (EP)

Sur la base de divers tests réalisés en 2011 et 2012 avec du light emitting diode (LED - diode électroluminescente) et de l'expérience acquise lors du remplacement de luminaires de divers types, les nouveaux luminaires qui sont mis en service sur le territoire communal sont équipés de LED avec, dans certains cas, un abaissement de l'intensité lumineuse, généralement entre minuit et 5h. Cette diminution temporaire de consommation électrique représente une économie d'électricité modeste, vu la faible consommation de ce type d'éclairage, mais un abaissement de 40% de la pollution lumineuse.

Dans le cadre du renouvellement et du remplacement des installations d'éclairage public, les anciens luminaires ont été remplacés par des lampes équipées de LED :

- à l'avenue de Jaman, 15 pièces ;
- dans la cour du collège de Bel-Air, 4 pièces ;
- à l'avenue du Lac, 2 pièces ;
- à l'avenue des Alpes, sous le pont CFF, 2 pièces.

## ■ Divers

15 avis pour défaut d'éclairage public ont été transmis à la Romande Energie pour remise en état.

3 luminaires sur pied ont dû être remplacés suite à des accidents.

3 armoires de contrôle et d'alimentation de l'éclairage public ont fait l'objet d'une remise à niveau afin de répondre aux exigences de sécurité et de comptage.

Diverses interventions ont été nécessaires sur le réseau d'éclairage pour déplacer certains luminaires en fonction de nouvelles constructions.

L'aperçu complet de l'état du réseau d'éclairage public de la commune, achevé fin 2014, permet d'appréhender les travaux d'entretien et de remplacement des équipements techniques (luminaires et alimentation) avec une vision globale permettant les choix les plus opportuns en termes énergétiques et financiers. D'autre part, dans le cadre du programme de subventions cantonales pour l'assainissement et l'économie énergétique de l'éclairage public, une planification pour le remplacement des foyer lumineux existants par des LED est en cours.

## ■ Equipements pour manifestations

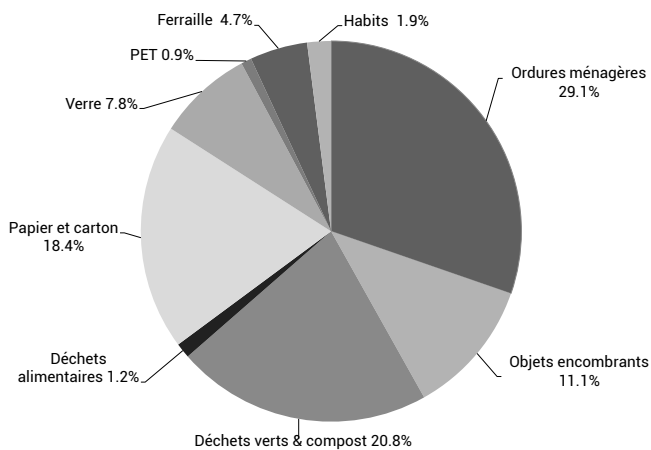
Les équipements électriques fixes pour manifestations ont été fortement sollicités en 2017. Il a dès lors fallu procéder ponctuellement à des augmentations de puissance afin de garantir l'alimentation électrique.

## ■ Divers

Plusieurs armoires électriques ont fait l'objet de contrôles et de mises en conformité selon les directives et normes de l'Ordonnance sur les installations de basse tension (OIBT).

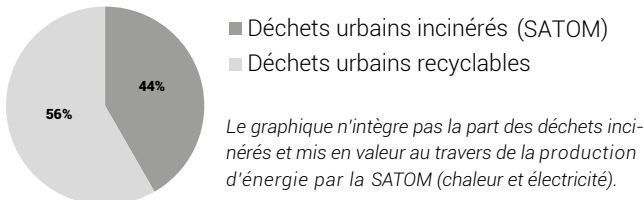
## ■ Ordures ménagères et déchets

### ■ Gestion des déchets 2017



Il a été tenu compte de la ferraille à raison de 0,15 tonne/m<sup>3</sup>.

### ■ Répartition graphique du taux de revalorisation des déchets urbains en 2017



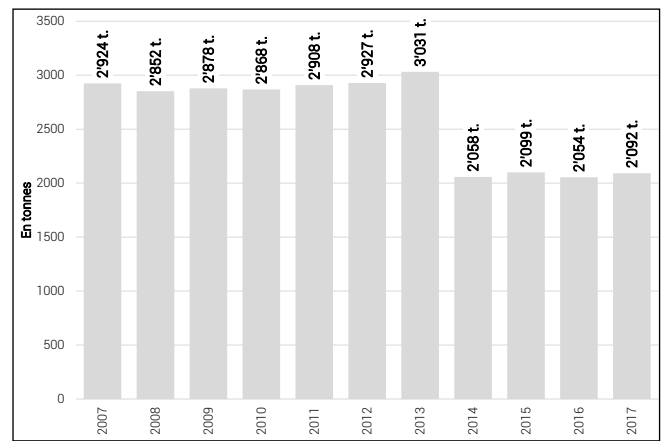
Sont considérés comme déchets urbains incinérés (SATOM) : les ordures ménagères et les objets encombrants, soit 2'091.61 tonnes pour 2017.

Sont considérés comme déchets urbains recyclables : le PET, le verre, la ferraille, le papier, les déchets verts et les habits, soit 2'642.08 tonnes pour 2017.

### ■ Statistiques des ordures incinérées

Année	Population	Ordures Ménage (kg hab/an)	Obj. encombr. (kg hab/an)	Total (kg hab/an)
2008	10'494 (31.12.08)	243	30	273
2009	10'677 (31.12.09)	241	33	274
2010	10'765 (31.12.10)	226	40	266
2011	10'748 (31.12.11)	227	44	271
2012	10'752 (31.12.12)	224	48	272
2013	10'815 (31.12.13)	218	51	269
2014	11'122 (31.12.14)	125	44	169
2015	11'334 (31.12.15)	124	44	168
2016	11'503 (31.12.16)	119	45	164
2017	11'683 (31.12.17)	118	45	163

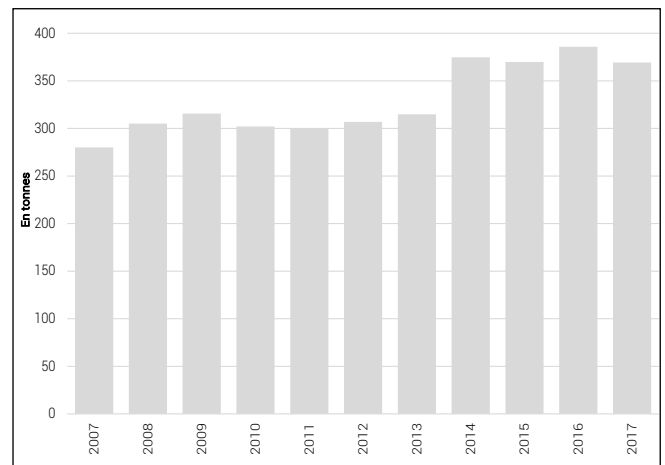
## Déchets urbains incinérés



## ■ Statistiques sur les déchets urbains recyclés

### Récupération du verre

369 tonnes de verre ont été récoltées dans les douze conteneurs réservés à cet effet à la place des Terreaux, aux avenues du Lac, des Baumes, des Mousquetaires et de Jaman, à la rue des Remparts, aux routes de Blonay et de Chailly, au chemin des Vignes, à la déchèterie de la Faraz et au Port.

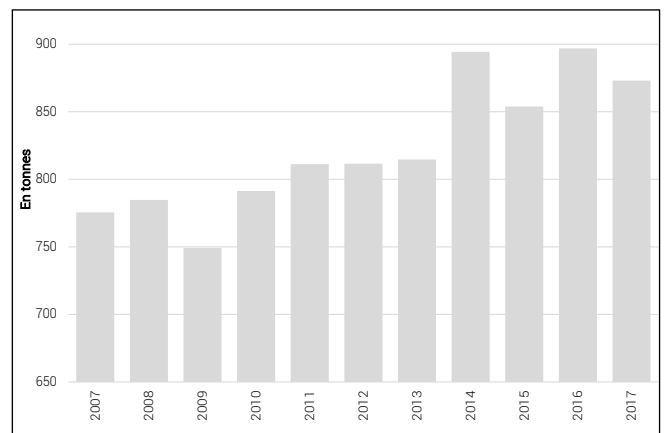


Le verre récupéré est acheminé aux carrières d'Arvel à Villeneuve, où il est revalorisé.

### Ramassage du papier

873 tonnes de papier ont été collectées pour recyclage lors des ramassages hebdomadaires.

Moyenne par habitant : 74.8 kg/an.

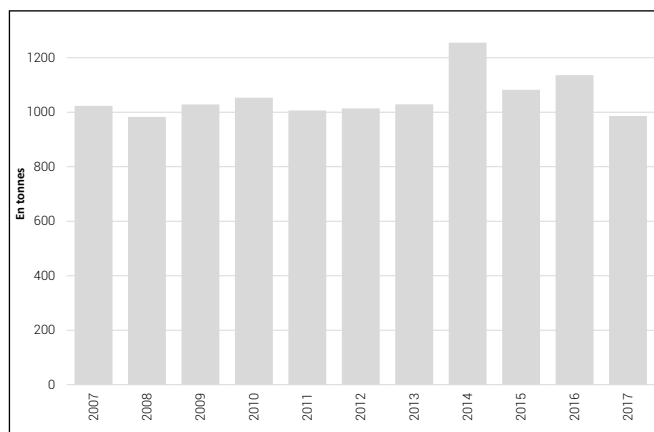


### Déchets alimentaires de cuisine

La Municipalité de La Tour-de-Peilz, à l'instar de ce qui se fait dans les autres communes de la Riviera, a délégué à GastroVert la gestion de ce type de détrit. La récolte se fait dans des conteneurs en plastique de 120 litres fournis par SATOM GastroVert qui sont collectés au minimum une fois par semaine, en fonction du taux de remplissage et de l'activité de l'entreprise. Pour 2017, si l'on tient compte d'une densité de 0.6119 kg/litre, la quantité de déchets est estimée à 58.34 tonnes pour 882 ramassages.

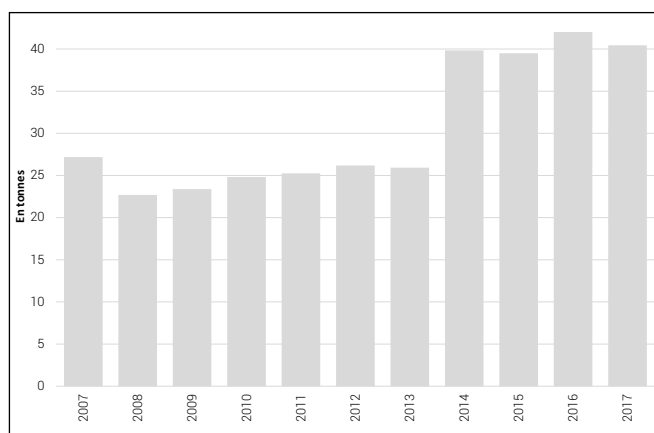
### Déchets verts + compost

986 tonnes de déchets de jardin, gazon, branchages et compost ont été récoltées et évacuées vers le centre de compostage de Villeneuve. Moyenne par habitant : 84.5 kg/an.



### Récupération du PET

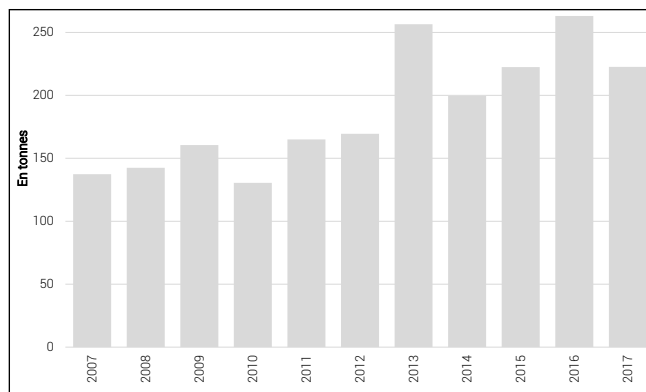
La récupération du PET a débuté en 2004 sur le territoire communal. 40.4 tonnes de PET ont été récoltées, en 2017, dans les neufs points de collecte réservés à cet effet, installés en parallèle aux conteneurs pour le verre. Moyenne par habitant : 3.5 kg/an. Malgré la forte augmentation, il n'y a pas d'incidence sur le coût. En effet, le PET est revalorisé et la Commune touche une rétrocession.



### Ramassage de la ferraille

223 tonnes de ferraille ont été récoltées à la déchète-

rie de la Faraz. Depuis 2005, la ferraille n'est plus pesée systématiquement en raison de la disparition des poids publics. Elle est récupérée sur le site de la Faraz et évacuée par benne. Jusqu'en 2009, l'estimation du poids a été faite sur la base d'un poids spécifique de 0.05 tonne/m<sup>3</sup>. Afin d'être en cohérence avec les nouvelles données de GEDERIVIERA, l'estimation du poids est calculée sur la base d'une densité spécifique de 0.150 tonne/m<sup>3</sup>. La statistique prend en compte cette densité depuis 2005. Moyenne par habitant : 19.1 kg/an.



### Ramassage des huiles

4'470 litres d'huiles végétales usagées ont été récoltés, soit 1'882 litres récupérés dans le conteneur de la place des Terreaux et 2'588 litres à la déchète-

### Habits

92 tonnes de vêtements, chaussures et jouets ont été récupérées par le biais des conteneurs ainsi que lors des divers ramassages au porte-à-porte.

### Appareils ménagers et électroniques

Suite à l'entrée en vigueur de la taxe anticipée de recyclage (TAR), le 1<sup>er</sup> janvier 2003, les appareils ménagers et électroniques usagés doivent être rapportés dans les commerces, aux fabricants, aux importateurs ou aux entreprises de récupération qualifiées.

### Points de collecte de type Molok

Depuis l'introduction du nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets en 2015 avec, entre autres, les sacs taxés, l'adaptation des habitudes de tri des citoyens modifiant la gestion des conteneurs Molok s'est stabilisée. L'écopoint des Terreaux, de par sa situation au centre-ville, est victime de son succès bien au-delà du cercle des riverains. Il devra être agrandi pour répondre aux besoins du site. Depuis quelques années, des conteneurs semi-enterrés de type Molok sont utilisés dans les points de collecte communaux pour les déchets incinérables, le papier et, dans certains cas, le verre. Ils sont également préconisés pour les équipements communautaires privés (locatifs, lotissements, etc)

### **Partenariats privés - public**

La réalisation de points de collecte avec des conteneurs de type Molok sur le domaine public (DP) est souvent très compliquée, voire impossible, en raison de la présence de nombreuses conduites souterraines. Des partenariats sont recherchés avec des propriétaires riverains du DP réalisant des travaux d'aménagements pour la création de points de collecte sur fonds privés à disposition du public, notamment en partageant les frais de réalisation. Ces équipements sont garantis par l'inscription d'une servitude d'usage au Registre foncier en faveur de la Commune.

### **Carrefour sis avenue des Baumes - avenue de Jaman**

Dans le cadre des travaux de réaménagement du carrefour sis à l'avenue des Baumes - avenue de Jaman, suite au chantier d'assainissement de l'avenue de Jaman, un point de collecte comprenant deux conteneurs de type Molok de 5'000 l chacun (un pour les déchets incinérables et l'autre pour le papier) a été mis en fonction en novembre 2017.

### **Points de collecte de type Molok privés**

En complément aux équipements publics, des points de collecte privés sont installés dans le cadre de la réalisation de lotissements. Est considéré comme privé tout équipement de collecte des déchets situé à l'intérieur de propriétés privées et dont l'accès direct n'est pas possible depuis le DP. La réalisation et l'entretien de ces équipements sont intégralement à charge des propriétaires. Dans le cadre de la réalisation des bâtiments du Plan de quartier « En Sully » à la route de Chailly, un point de collecte équipé de 10 conteneurs type Molok pour le verre, le papier et les déchets incinérables a été mis en service en septembre 2017.

### **Vandalisme et remplacement de Molok Points de collecte de type Molok privés**

Régulièrement, les points de collecte sont l'objet d'actes de vandalisme nécessitant le remplacement de tout ou partie des équipements.

## **■ Travaux**

### **■ Travaux routiers divers**

Dans le cadre de l'assainissement des infrastructures publiques communales et des divers services industriels (eau, gaz, téléphone & télécommunications, électricité), plusieurs tronçons du réseau routier communal ont fait l'objet de réfections ou de modifications partielles, voire complètes. Aucune perturbation météorologique significative ne s'est produite durant l'année et les chantiers ont pu se dérouler normalement. Le SUTP a été impliqué dans les études relatives aux projets d'adaptation des lignes CFF du Simplon pour permettre le passage

des trains à deux étages. Il s'est agi d'évaluer les effets collatéraux et les adaptations des espaces publics qu'il y aura lieu de réaliser.

### **Route de Blonay**

La construction d'un trottoir entre le chemin de la Crausaz et le chemin des Boulingrins s'est terminée avec la pose de la dernière couche de bitume (tapis) et la finalisation de la signalisation.

### **Chemin de la Ritette**

Les travaux de réfection du pavage du sentier de la Ritette et du revêtement de la rue du Bourg-Dessous sont terminés.

### **Route de Chailly**

La construction d'un trottoir entre le débouché aval du lotissement de Béranges et l'accès au gymnase de Buriier s'est terminé avec la pose de la dernière couche de bitume (tapis) et la finalisation de la signalisation. Reste en suspens la réalisation d'un point de collecte public

### **Chemin du Petit-Vallon**

Les travaux d'assainissement des infrastructures publiques souterraines (EU & EC + conduites d'eau et de défense incendie, d'électricité, de gaz) et la réfection complète du chemin se sont achevés avec la pose du revêtement définitif (tapis) et la pose de la signalisation.

### **Avenue de Jaman**

Les travaux de réalisation du réseau primaire de chauffage à distance (CAD) par Groupe E-Celsius SA et ceux liés au remplacement du collecteur d'eaux usées ainsi que de diverses conduites SI (eau, électricité) sont terminés. La chaussée et le trottoir ont été assainis et ont reçu un nouveau revêtement bitumineux y compris le revêtement définitif sur le trottoir. Quant au revêtement définitif de la chaussée, il sera posé en septembre 2018, après le tassement résiduel des grandes profondeurs de fouille pour le CAD et les collecteurs (de 2 à 4.5 m).

### **Réfection et remise en état des voies de communication**

Divers travaux de réfection partielle des chaussées ont été réalisés durant la période estivale 2017, dont :

- rue des Terreaux 16-24, réfection ponctuelle de la chaussée ;
- avenue Edouard-Müller 22, réfection partielle de la chaussée ;
- avenue des Mousquetaires 16-18, réfection partielle de la chaussée.

Diverses petites interventions pour la réparation de bordures de trottoirs, la mise à niveau de grilles de routes et de regards, la réparation d'affaissements de chaussées, entre autres, ont également été exécutées.

### **Travaux divers réalisés par des tiers**

Le SUTP a collaboré activement aux travaux entrepris par des tiers ou par les services industriels. La coordination entre tous les partenaires des infrastructures communales se fait lors de séances interservices et par le biais du système d'information du territoire (SIT), Car-toriviera.

### **Transports publics et mobilité**

Après la mise en service de la nouvelle ligne VMCV 208 et le réaménagement de la ligne VMCV 207, au 1<sup>er</sup> décembre 2016, une nouvelle ligne VMCV 209 a vu le jour. Celle-ci fonctionne entre différents quartiers des avenues de Bel-Air et de Béranges et la gare de Vevey. Les travaux relatifs à la pose de supports d'horaires et au balisage routier de 5 nouveaux arrêts de bus ont été effectués. Par la suite, ces arrêts seront mis en conformité avec les nouvelles normes en la matière et en fonction des possibilités techniques. Deux arrêts de bus sur les lignes 207 et 208 ont fait l'objet d'une adaptation aux nouvelles exigences de la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand) en rehaussant le trottoir pour améliorer l'accès au bus des personnes à mobilité réduite.

### **■ Réseau d'égouts et d'épuration**

#### **■ Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)**

Approuvé en 2010, le PGEE sert désormais de référence pour planifier l'assainissement des collecteurs. Actuellement, l'essentiel des activités concerne :

- le contrôle et la mise en conformité de tous les bâtiments situés dans des secteurs où le système séparatif est présent ;
- la planification des futurs projets d'assainissement du réseau de canalisations eaux usées et eaux claires (EU & EC), sur la base du PGEE et en fonction des capacités financières définies par le nouveau Règlement communal sur l'évacuation des eaux usées et des eaux claires ;
- les contrôles à réaliser lors de l'exécution de projets d'aménagements ou de transformations d'immeubles privés ;
- la mise à jour du cadastre des canalisations, suite aux divers chantiers en cours ou achevés.

#### **■ Entretien général**

En 2017, les gros orages, notamment celui du mois de septembre, ont provoqué ponctuellement des refoulements dus à la quantité exceptionnelle d'eau. En septembre, les ouvriers qui travaillaient dans les fouilles de l'avenue de Jaman ont dû l'évacuer, car elle a été complètement inondée ! Pour le reste, le réseau d'évacuation des EU & EC a, dans son ensemble, fonctionné normalement. Divers tronçons du réseau

EU & EC ont fait l'objet de travaux d'entretien et de réparations.

Dans le cadre des travaux d'entretien du réseau routier, des chambres de visite, des sacs coupe-vent et des caniveaux ont été remis en état. La vidange bisannuelle des sacs d'huile et d'essence ainsi que le traitement des déchets y relatifs ont été effectués.

### **■ Travaux d'assainissement**

#### **■ Trois secteurs ont fait l'objet d'importants travaux d'assainissement.**

1. **Chemin de la Ritette** : Les travaux d'assainissement du réseau des canalisations EU & EC ainsi que la mise en séparatif des parcelles et bâtiments riverains sont terminés.
2. **Avenue de Jaman** : Les travaux d'assainissement du réseau des canalisations EU & EC ainsi que la mise en séparatif des parcelles et bâtiments riverains sont terminés.
3. **Route de Chailly et chemin du Petit Vallon** : Les travaux d'assainissement du réseau des canalisations EU & EC sont terminés. A la route de Chailly, la mise en séparatif des parcelles et bâtiments riverains est en cours alors qu'elle est achevée au chemin du Petit Vallon.

#### **■ Travaux d'assainissements divers**

Le SUTP a été sollicité dans divers projets privés pour définir les conditions et possibilités de raccordements au réseau pour des constructions projetées ou lors de problèmes d'écoulements.

### **■ Lac et cours d'eau**

#### **■ Rivages lacustres**

En 2017, aucune tempête n'a mis à mal les enrochements et protections des rivages du lac sur le territoire communal. Divers travaux d'entretien et de nettoyage ont été réalisés par le Secteur voirie. Un nouvel enrochement a été installé sur la digue du bain des hommes afin de protéger l'érosion due aux fortes rafales de vent d'ouest.

#### **■ Cours d'eau, généralités**

Les gros orages de 2017, dont celui du mois de septembre, ont provoqués des phénomènes d'érosion des rives des cours d'eau, notamment celles des ruisseaux de l'Oyonne, de Sully et de la Maladaire. En cas de constat de pollution lors des contrôles et des travaux d'entretien effectués par le Secteur voirie, le Secteur technique est impliqué pour en déterminer l'origine afin de pouvoir y remédier dans les meilleurs délais. Ces investigations nécessitent beaucoup de temps et concernent souvent plusieurs propriétés qui doivent être testées une par une.

### ■ Ruisseau de l'Oyonne

Bien que plusieurs orages et intempéries aient eu lieu en 2017, le dépotoir de la Malègue n'a dû être vidangé qu'à une seule reprise, en novembre. Lors de cette intervention, environ 160 m<sup>3</sup> de matériaux ont été extraits et évacués en décharge. Suite aux intempéries susmentionnées, des contrôles ont été faits par le SUTP. Les divers constats effectués l'ont amené à prendre contact avec ses partenaires (ville de Vevey et Canton) en vue de réaliser des études de remise en état et de sécurisation des rives touchées. D'autre part, l'ensemble du ruisseau de l'Oyonne fait l'objet d'une étude de correction fluviale (ECF) pilotée par le Canton. L'objectif est de gérer et maîtriser le débit et les variations dues aux intempéries de façon globale, en coordination avec les communes de Blonay et St-Léger. Le SUTP participe régulièrement aux séances y relatives.

### ■ Ruisseau de la Maladaire

Le tronçon du ruisseau de la Maladaire compris entre le chemin du Croton et le lotissement du Hameau a fait l'objet de travaux de renaturation et de redimensionnement hydraulique (préavis 04/2015), dans le cadre l'entreprise de correction fluviale (ECF), en collaboration avec le Canton et la commune de Montreux. Les principaux travaux ont pris fin en novembre 2016 et la réception des ouvrages a été faite en juin 2017. Seul le passage sous le chemin de la Poneyre n'est pas terminé.

### ■ Ruisseau de Sully

Suite aux intempéries susmentionnées, des contrôles ont été faits par le SUTP. Celui-ci a ensuite pris contact avec le Canton et les propriétaires riverains du ruisseau, en vue de réaliser des études de remise en état et de sécurisation des rives.

### ■ Signalisation routière

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, date d'entrée en vigueur effective de l'Association sécurité Riviera (ASR), le SUTP a repris la supervision du Secteur signalisation routière, en laissant toutefois à la gestion et l'entretien de celle-ci.

### ■ Modification de dispositif de gestion de la circulation

Aucune modification significative des installations de gestion de la circulation n'a été opérée en 2017.

### ■ Divers

Divers aménagements routiers temporaires ont été réalisés en collaboration avec la Cellule signalisation de l'ASR, ceci dans le cadre de chantiers communaux importants (avenue de Jaman, route de Chailly, carrefour

de l'avenue de la Perrausaz et du chemin des Bulesse) et de chantiers privés.

### ■ Autorisations spéciales

105 permis ont été délivrés pour des travaux de privés et des services industriels exécutés sur le domaine public, soit :

- 58 permis de fouilles ;
- 39 permis de dépôts ;
- 6 permis de fouilles et de dépôts ;
- 2 permis d'échafaudages.

### ■ Procédés de réclames

11 permis pour l'utilisation d'un procédé de réclame ont été délivrés et diverses autorisations accordées pour des manifestations à but culturel ou d'importance régionale (brocantes, cirques, etc.).

### ■ Le Port

Les travaux suivants ont été réalisés en 2017 :

- travaux d'entretien des différentes installations portuaires et lacustres (petite maçonnerie, menuiserie, peinture, fontaine, bancs, etc.) ;
- entretien quotidien et balayage des allées, des aires de pique-nique et de la place de jeux ;
- entretien et nettoyage quotidien des WC publics et des cabines-vestiaires ;
- entretien des pompes récoltant les eaux des fonds de cales et les matières fécales ;
- entretien des barrages de défense anti-bois ;
- entretien de la distribution électrique du Port ;
- mise en conformité du réseau électrique, avec la pose de câbles blindés anti-rongeurs ;
- nettoyage à l'aide de plongeurs des déchets dans le fond du périmètre ;
- remise en état des radeaux avec une nouvelle chaîne d'amarrage au bain des dames ;
- pose d'une nouvelle passerelle aux bains des hommes pour un meilleur accès à la baignade ;
- mise en place pour décoration du bateau de sauvetage le Grand Doyen.

### ■ Visiteurs

462 nuitées visiteurs ont été enregistrées du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2017.

## SECTEUR VOIRIE

### ■ Activités

Les tâches principales de ce secteur sont :

- le balayage et l'entretien quotidien des chaussées, trottoirs, places de parc et WC publics ;
- l'entretien du réseau d'égouts et des bornes hydrauliques ;
- le contrôle des séparatifs d'eau claire et d'eau usée ;
- le nettoyage des ruisseaux, des rives du lac et des ouvrages riverains ;
- la préparation de manifestations et de spectacles ;
- l'entretien du mobilier urbain, du mobilier et du matériel communal ;
- l'entretien du Port ;
- le montage et le démontage de la cantine communale louée par diverses sociétés et institutions.

### ■ Au cours de l'année 2017

Outre les travaux de nettoyage et de balayage qui ont occupé trois collaborateurs quotidiennement, le Secteur voirie a assumé les tâches suivantes :

- la préparation du départ du Semi-marathon de Lausanne, pour la 17<sup>e</sup> fois ;
- le déblaiement de la neige et le salage des routes et des trottoirs (domaine public) durant l'hiver ;
- le nettoyage des ruisseaux et le renforcement des berges pour éviter l'érosion ;
- le lavage des fontaines, des routes et des trottoirs ainsi que des arrêts de bus ;
- l'entretien des chemins de campagne et des passages piétonniers ;
- le fauchage des bords de routes et des parcelles communales, deux fois par année ;
- la maintenance du patrimoine communal ;
- le contrôle des points de collectes et du bon respect de la taxe aux sacs.

La Voirie assure également la préparation de manifestations telles que la Fête de la musique, le festival La Tour en scène, le Château des jeux, la Régate des Vieux-Bateaux, la Fête de la jeunesse, le 1<sup>er</sup> août, le festival Nox Orae, la Silent Party, le cinéma en plein air, le Concours hippique, le Semi-marathon de Lausanne, le Feu de l'Avent et le Noël au Château.

Des travaux d'entretien courant de maçonnerie et de menuiserie sont réalisés par les collaborateurs du Secteur voirie dans le cadre de l'entretien des bâtiments des écoles, des immeubles communaux et des digues du Port.

Réfection des bancs du Parc Roussy sur des pieds en granit. Pose du banc de Thalvil dans les jardins de la Maison Hugonin.

Réfection complète de l'escalier reliant la place de jeux et le fossé du Château.

4 ans après l'introduction de la taxe au sac, le bilan est positif puisque peu d'incivilités sont constatées. La proportion de sacs non conformes est inférieure aux 5 % tolérés.

La modification de l'accès de la déchèterie ainsi que la mise en service de badges d'accès ont été bénéfiques. La sécurité des piétons ainsi que celle des automobilistes a été améliorée. En six mois d'exploitation, une moyenne de 4400 passages mensuels a été constatée ; un habitant sur trois se rend sur le site chaque mois.

Le Secteur voirie procède à un contrôle bimensuel des différents ramassages urbains et des points de collectes. En outre, le fonctionnement de la déchèterie a dû être adapté à sa fréquentation qui est en forte augmentation depuis l'entrée en vigueur de ladite taxe. En effet, un(e) auxiliaire est en fonction tous les samedis de l'année à la déchèterie pour seconder le responsable.

Un service de piquet est organisé, pendant les week-ends et les jours fériés, pour assurer la propreté du centre-ville ainsi que pour le déneigement.

## PARCS ET JARDINS

### ■ Activités

Diverses tâches dépendant du SUTP sont dévolues au Secteur parcs et jardins, sous la direction du chef de service, notamment :

- entretenir tous les espaces verts publics de la commune ;
- assurer, conjointement avec le Secteur voirie, le service hivernal des trottoirs, des abords du cimetière et du centre œcuménique ;
- entretenir la végétation arborée des propriétés privées communales ;
- garnir, fleurir et entretenir les massifs floraux ainsi que les décorations de façades ;
- entretenir les places de jeux publiques, les surfaces sportives, la végétation du cimetière et les abords du Centre œcuménique ;
- cultiver les plantes nécessaires à l'embellissement de la cité et à la décoration des bureaux de l'administration ;
- confectionner des arrangements pour les mariages civils, les manifestations ainsi que la réception et l'anniversaire des nonagénaires ;
- créer des décorations pour les fêtes de fin d'année ;
- abattre divers végétaux en fin de vie et en replanter d'autres ;
- faire appliquer les lois en matière de police rurale ;
- participer à la Commission d'abattage des arbres.



## ■ Travaux spécifiques réalisés en 2017

Le chemin d'accès pour les caravanes et les camping-cars à la plage de la Maladaire a été entièrement refait. Datant de 1985, il présentait des dégradations rendant les abords boueux lors de pluie. Les travaux ont été exécutés en collaboration avec le Service des domaines et bâtiments. En outre, le Secteur voirie a participé à cette réalisation par la mise à disposition d'un machiniste.

Une place de jeux a été réalisée à la rue des Remparts devant l'UAPE Grand-Rue. Elle est constituée d'une balançoire de type nid d'oiseau et d'une combinaison à grimper réalisée en cordage. Une attention particulière a été apportée à la provenance des matériaux utilisés, soit du châtaigner et des copeaux en bois d'origine suisse (voire locale pour les copeaux). Une haie d'ifs a été plantée afin d'empêcher les utilisateurs d'avoir un accès direct à la route.

La place de jeux du parc Roussy a été modifiée pour répondre à la norme de sécurité EN 1176-7 2008. Une partie du muret en rondins de bois a été enlevée afin de respecter la norme en matière d'espace de chutes. Le sol amortissant composé d'écorces de bois a été rafraîchi par un ameublissement et un apport complémentaire de copeaux en bois locaux.

Le terrain de football naturel de Bel-Air a été rénové par une entreprise spécialisée dans les terrains de sports afin de remédier à la problématique de la stagnation de l'eau de surface. Des fentes de suintement ont été créées, ceci tous les 1,50 m. L'opération a nécessité le creusement et le stockage de 100 m<sup>3</sup> de terre qui ont été remplacés par un gravier 3-8 mm. Un sablage et un sursemis ont été réalisés après les fentes de suintement. Le résultat est très concluant puisque l'eau ne stagne plus sur la surface de jeux lors de fortes pluies.

Des travaux de rénovation de la placette se trouvant à l'avenue des Baumes ont été effectués, soit la surface en gravier et les plantations. Des vivaces adaptées au site ont été plantées.

Une partie des haies de thuyas en mauvais état se trouvant au cimetière de Vassin a été remplacée par des plantes indigènes, des ifs en l'occurrence.

Le sentier donnant sur le chemin de la Crausaz a été rénové par la suppression de l'escalier de 6 marches qui empêchait le passage des poussettes et autres engins à roues. Un muret a été également été rehaussé pour retenir le terrain.

Des engins de type débroussailleuse et cisaille électrique fonctionnant avec des batteries électriques ont été acquis. Les avantages sont appréciés par les citoyens du fait de la diminution des nuisances sonores ainsi que par les utilisateurs vu le faible poids des machines.

L'automne 2017, tout comme celui de 2016, a eu un impact favorable sur les chrysanthèmes mis en place en

octobre sur les balcons et massifs de la Commune. Les premières gelées étant intervenues début décembre, ces fleurs ont pu garder leur splendeur tardivement.

Les arbres tiges plantés lors de l'aménagement de la place des Anciens-Fossés ont été habillés des guirlandes LED pour la période des fêtes de fin d'année.

## ■ Centre de production horticole de la Faraz

Toutes les fleurs pour les décorations des manifestations, bâtiments communaux et massifs sont produites à l'établissement de la Faraz, dans le respect du développement durable. La protection des plantes contre les parasites est exclusivement faite avec des prédateurs. En cas de besoin, le produit phytosanitaire utilisé est compatible avec la présence d'auxiliaires. L'utilisation de terreau sans tourbe a été mise à l'essai dans l'optique de généraliser son utilisation dans 2, voire 3 ans, pour la production de plantes.

### Les cultures à l'établissement se divisent comme suit :

Production de plantes annuelles	30'856 plantes
Production de plantes bisannuelles	33'445 plantes
Production de plantes pots, chrysanthèmes, azalées	3'863 plantes
Production de fleurs coupées	39'850 fleurs
Plantation de bulbes à massifs	22'100 bulbes
Plantation de vivaces-graminées	1'120 plantes

En 2017, 1815 décorations florales ont été confectionnées dans le cadre de la seule production de l'établissement de la Faraz.

## ■ Police rurale

La police rurale intervient en conformité aux dispositions des art. 123 à 128 et 142 al. 8 du Code rural et foncier du 7 décembre 1987, à l'art. 2 de l'Arrêté du 11 juin 1976 concernant la destruction des plantes nuisibles à l'agriculture et à l'art. 23 al. 2 de la Loi vaudoise sur la viticulture.

Elle est chargée de faire respecter la législation, essentiellement pour les plantations, haies ou arbres situés le long des voies publiques, pour les terrains incultes laissés à l'abandon ainsi que pour l'entretien des berges de ruisseaux et des dépotoirs de vignes.

En 2017, plusieurs cas concernant le non-respect des prescriptions en vigueur ont nécessité des interventions. De plus, 5 courriers ayant trait à différentes demandes de conseils ou remarques ont été envoyés.

Préalablement à toute intervention écrite, un passage sur place du chef jardinier permet souvent de régler les cas sans devoir recourir à des procédures administratives.

La plupart des personnes concernées réagissent positivement et se mettent en conformité.

## Statistiques des inhumations

	2015	2016	2017
Nbre de décès	128	102	148
Nbre de décès inscrits dans le registre officiel	62	49	62
Nbre de personnes domiciliées à LTP	89	71	100
Nbre de personnes domiciliées hors commune	39	31	48
Nbre de personnes décédées à LTP	23	18	33
Nbre de personnes décédées hors commune	105	83	115
Nbre de personnes incinérées	103	85	123
Nbre de personnes inhumées à Vassin	17	12	17
Nbre de services funèbres à LTP	30	28	19
Nbre d'urnes inhumées à Vassin	28	24	30
Nbre d'urnes déversées au Jardin du Souvenir	37	30	27
Nbre d'urnes déposées au columbarium	9	6	9
Nbre de personnes inhumées au cimetière israélite	1	3	1
Nbre de procès-verbaux pour cercueil plombé	0	0	0
Nbre d'exhumations de corps	4	0	1
Nbre d'exhumations d'urnes	5	2	3

## Statistiques cimetière de Vassin

### Concessions accordées

	2015	2016	2017
Concessions cinéraires pour une durée de 15 ans	4	4	4
Concessions cinéraires pour une durée de 40 ans	1	0	0
Cases au columbarium pour une durée de 15 ans	6	8	7
Petites concessions pour une durée de 30 ans	0	0	0
Petites concessions pour une durée de 40 ans	2	5	2
Petites concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 30 ans	0	1	0
Grandes concessions pour une durée de 40 ans	0	0	0
<b>Total des concessions accordées :</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>13</b>

### Concessions renouvelées

Concessions cinéraires pour une durée de 5 ans	5	4	7
Concessions cinéraires pour une durée de 10 ans	1	0	0
Concessions cinéraires pour une durée de 15 ans	9	3	3
Cases au columbarium pour une durée de 5 ans	1	3	2
Cases au columbarium pour une durée de 15 ans	1	0	1
Petites concessions pour une durée de 10 ans	3	3	2
Petites concessions pour une durée de 30 ans	0	0	2
Petites concessions pour une durée de 40 ans	0	0	1
Grandes concessions pour une durée de 10 ans	2	0	2
Grandes concessions pour une durée de 30 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 40 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 50 ans	0	0	0
Grandes concessions pour une durée de 12 ans	0	1	0
Grandes concessions pour une durée de 39 ans	0	1	0
<b>Total des concessions renouvelées :</b>	<b>22</b>	<b>15</b>	<b>20</b>

### Désaffectation partielle

Concessions cinéraires	8	4	2
Cases au columbarium	1	3	1
Petites concessions	2	10	0
Grandes concessions	2	3	2
Tombe à la ligne enfant	1	0	0

### Autorisations délivrées pour la pose de monuments funéraires (marbriers)

	20	20	23
--	----	----	----

# FAMILLE, JEUNESSE ET SPORT

## PERSONNEL DIRECTION DU SERVICE

- 1 chef de service à plein temps.
- 1 adjointe administrative à 90 %.
- 1 secrétaire à 50 %.

## PERSONNEL SECTEUR SPORT ET JEUNESSE

- 1 délégué Sport et jeunesse à plein temps.
- 1 responsable administrative à 60 %.
- Des collaborateurs externes (animateur, moniteur, auxiliaire, bénévoles, etc.).

## PERSONNEL ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

- 1 coordinatrice responsable à 70 %.
- 1 coordinatrice à 50 %.
- 1 assistante administrative et responsable des ressources humaines à 75 %.
- 1 secrétaire à 20 %.

## PERSONNEL RÉFECTOIRES SCOLAIRES

- 5 responsables pour un total de 120 %.
- 10 monitrices pour un total de 200 %.

Ce Service regroupe les actions sociales communales, le secteur Sport et jeunesse ainsi que l'accueil de l'enfance avec, notamment, la gestion des réfectoires scolaires et la coordination de l'Accueil familial de jour pour le Réseau enfants Vevey et environs (REVE).

## ■ Actions communales à caractère social

### ■ Aide complémentaire communale AVS/AI

En vertu de l'évolution de la législation AVS relative à la protection des données, de nouvelles dispositions ont été prises en 2012 afin de pouvoir continuer à offrir des allocations communales aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI vivant à domicile, tout en respectant le cadre légal. Ainsi, dans sa séance du 9 janvier 2012, la Municipalité a adopté la Directive municipale relative à l'allocation communale aux bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI, en remplacement de celle du 1<sup>er</sup> janvier 1981. Elle a notamment décidé :

- d'octroyer à chaque ménage bénéficiaire PC AVS/AI une allocation de Noël de 400 fr. chaque année en décembre. En 2017, 394 ménages ont reçu cette allocation pour un montant total de fr.157'600.- ;
- de maintenir le versement du Don Robin et de le porter à 50 fr. par veuve vivant à domicile et bénéficiaire PC AVS/AI ;
- d'offrir, à tous les bénéficiaires PC AVS/AI, un bon pour une évacuation d'objets encombrants, un bon pour deux repas à la cafétéria de L'Escale, centre de loisirs pour seniors, un bon pour l'activité Escal... Balade, un bon pour le Noël de l'amitié et à ceux qui la demandent la carte annuelle de membre de L'Escale, d'une valeur de 30 fr.

### ■ Traitements orthodontiques

Les traitements dentaires longs et coûteux destinés aux enfants en âge de scolarité sont rarement pris en charge par l'assurance invalidité. Au vu de la charge que cela représente sur le budget familial, la Commune octroie depuis 1981 une aide financière aux parents dont les enfants doivent subir un tel traitement. Celle-ci est déterminée en fonction du revenu fiscal des parents et s'échelonne entre 20 % et 90 % du devis. En 2017, 4 nouveaux subsides (2 en 2016) ont été alloués pour un montant total de fr. 13'748.55 (fr. 9'546.50 en 2016). Les versements sont échelonnés jusqu'en 2020. Ces décisions de subsides, prises en 2017, se répartissent ainsi :

<b>Classe I</b>	90%	-	bénéficiaire	
<b>Classe II</b>	75%	2	bénéficiaire	Fr. 12'064.55
<b>Classe III</b>	50%	-	bénéficiaire	
<b>Classe IV</b>	30%	-	bénéficiaire	
<b>Classe V</b>	20%	2	bénéficiaire	Fr. 1'684.-

Durant l'année 2017, les participations communales, qui s'élèvent à fr. 9'030.85 (fr. 8'607.40 en 2016), ont été versées sur la base des factures intermédiaires des orthodontistes, présentées par les bénéficiaires.

### ■ Escal...Balade

L'Escale a organisé, le 12 septembre 2017, la traditionnelle sortie annuelle des aînés de la commune. A cette occasion, les cars ont emmené 150 personnes à Studen, dans le canton de Berne. Les participants se sont acquittés d'une contribution de Fr. 29.-, hormis les 36 bénéficiaires des prestations complémentaires, à qui cette sortie a été offerte. Cette excursion est partiellement financée par le don du Fonds Haefeli et les revenus du Fonds Guédon.

### ■ Don Robin

Depuis 2002, un billet de Fr. 20.- a remplacé le traditionnel kilo de sucre, le bocal de café et la fascine de branches que chaque veuve vivant à domicile et bénéficiaire des prestations complémentaires recevait. En 2012, la Municipalité a décidé de porter à Fr. 50.- le montant offert et 77 veuves en ont bénéficié en 2017.

### ■ Aide communale en faveur des enfants de bénéficiaires du revenu d'insertion

Cette prestation communale a pour but de permettre aux enfants dont les parents sont bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) de participer à des activités sportives ou culturelles. Elle prévoit la prise en charge de la cotisation à un club sportif, à un cours de musique, de danse ou à une autre activité sportive ou culturelle, des enfants à charge et vivant au domicile d'un bénéficiaire RI, ceci à concurrence d'un montant annuel maximum de fr. 250.- par enfant. L'aide communale prend également en charge certains frais liés à des activités parascolaires et à des camps de vacances. Sur l'ensemble de l'année, 26 enfants en ont bénéficié pour une dépense totale de Fr. 5'330.- fr. L'aide communale prévoit également le versement, en décembre, d'une allocation de Fr. 150.- par famille avec enfant(s) ou de Fr 75.- par famille lorsque la garde est alternée. En 2017, celle-ci a concerné 79 familles, pour un coût total de Fr. 11'775.-.

### ■ Noël de l'amitié

L'Escale a organisé, conjointement avec le Service famille, jeunesse et sport, le traditionnel Noël de l'amitié. Après les discours officiels de bienvenue, la classe de 4P4 a présenté des chants de Noël et des poèmes qui ont été très appréciés par le public et chaque convive a eu le plaisir de recevoir une fleur en papier confectionnée par les élèves. Le groupe musical polonais La Foni-

ca Trio a animé l'apéritif qui précédait l'excellent repas. A cette occasion, la salle des Remparts a accueilli 199 personnes dont 42 bénéficiaires des prestations complémentaires, à qui cet événement a été offert.

### ■ Nouveaux retraités

La 4<sup>e</sup> édition de la Fête des nouveaux retraités a eu lieu le jeudi 9 mars 2017 à la salle des Remparts. Cette manifestation, organisée par le Service, en collaboration avec L'Escale, offre aux sociétés locales (telles que l'Association des repas à domicile, le Service d'entraide bénévole, Les Vaillantes, le Musée suisse du jeu, Les Sans-Souci et La Ruche) la possibilité de présenter leurs activités aux personnes ayant pris leur retraite durant l'année écoulée. 109 invitations ont été envoyées, auxquelles 33 personnes ont répondu positivement. Avec leurs accompagnants, cela représentait un peu moins d'une soixantaine de participants pour cette rencontre. Celle-ci a débuté par une partie officielle, suivie d'une animation proposée par L'Escale sous forme d'un jeu musical et s'est terminée par la visite des stands des sociétés présentes ainsi que par un apéritif.

### ■ Nonagénaires

Début 2017, 34 personnes habitant La Tour-de-Peilz devaient fêter leur nonantième anniversaire durant l'année. Les nonagénaires, qui vivent à domicile ou en institution, reçoivent, le jour de leur anniversaire, un message fleuri de la part de l'Autorité communale, accompagné d'une plaquette de La Tour-de-Peilz dédicacée à leur intention et de deux bouteilles de vin de la réserve communale. 32 jubilaires ont reçu ces attentions cette année. Ils sont également invités à une cérémonie qui a lieu au château de La Tour-de-Peilz, en présence de l'Autorité communale et des représentants des églises. Ainsi, le 31 mai 2017, 22 nonagénaires, accompagnés d'un parent ou d'un ami, ont répondu à l'invitation. Discours et musique ont agrémenté la fête, sans oublier une agape. Un photographe a immortalisé ces instants et chaque participant a reçu une photographie sur laquelle il figure aux côtés de l'huissier, en l'occurrence cette année une huissière, en grande tenue. A l'issue de la cérémonie, chacun s'en est allé avec un exemplaire du livre Flâneries en Suisse romande et ailleurs.

### ■ Centenaires

Les centenaires reçoivent, pour leur part, la visite du préfet, d'un représentant des églises s'ils le désirent, de la délégation municipale et d'un collaborateur du Service, à moins que pour une quelconque raison ils souhaitent y renoncer. En 2017, une seule personne a atteint ce jubilé. La Préfecture et une délégation municipale ont eu le plaisir de la fêter. Elle s'est malheureusement éteinte peu après. Au début de l'année, en outre, notre commune comptait encore 3 personnes de plus de cent ans.

Deux d'entre elles ont reçu de l'Autorité communale un message fleuri à l'occasion de leur cent unième et cent deuxième anniversaire, la troisième étant malheureusement décédée au début de l'année, avant ses 102 ans.

### ■ Pain des veuves

Selon une tradition établie depuis plus de 400 ans, la commune de La Tour-de-Peilz remet, le 25 mars, une miche de pain à chaque personne veuve habitant la commune. La distribution du Pain des veuves se fait chaque année depuis 1614, lorsque Dame honorée Catherine Plattel, veuve de Maurice Frissard, fit un don de 450 florins à l'Hôpital de La Tour-de-Peilz. Elle précisa que l'intérêt de cette somme devait servir à acheter du blé pour faire du pain, afin de le distribuer aux veuves de la ville le 25 mars, jour de l'Annonciation à la Sainte-Vierge. Depuis, excepté durant les années 1943 à 1948, une miche de pain est distribuée ce jour-là à toutes les veuves de la commune. En 2017, en raison des fériés, cette distribution a été avancée au vendredi 24 mars. Le nombre de veuves recensées s'élevait à 545. Certaines dames l'ayant refusé définitivement, et d'autres ayant renoncé à le recevoir en raison d'absence le jour de la distribution, un peu moins de 500 miches ont été livrées à domicile ou à l'EMS le Phare Elim.

### ■ Subventions à diverses institutions sociales

Des aides et subventions ont été versées à 24 associations ou institutions sociales régionales ou cantonales pour un total de Fr. 13'500.-

### ■ Aide humanitaire

Le Service famille, jeunesse et sport a soutenu 10 projets ou actions au travers du fonds spécial « Aide humanitaire » pour un montant total de Fr. 15'000.-, réparti comme suit :

Nouvelle Planète - Birmanie - <i>Projet de construction de classes pour l'école primaire et secondaire du village Khum Nuai au Myanmar</i>	Fr. 1'500.-
Caritas Suisse - Monde - <i>Soutien aux diverses actions menées à travers le monde</i>	Fr. 4'000.-
Service social international - Monde - <i>Soutien aux diverses actions menées à travers le monde, en faveur des enfants et de leurs familles</i>	Fr. 1'000.-
Association PAS « Parrainage Africa Suisse » - Togo - <i>Projet d'installation solaire à la Maison du Bonheur d'Adamavo qui accueille des enfants orphelins et déshérités des banlieues de Lomé</i>	Fr. 1'000.-
EPER - Entraide protestante suisse - Monde - <i>Soutien aux diverses actions menées à travers le monde, en faveur des victimes de catastrophes naturelles ou de conflits armés</i>	Fr. 500.-
Association humanitaire Morija - Burkina Faso - <i>Soutien au programme Colibri Nutrition mis sur pied dans la commune de Nobéré</i>	Fr. 500.-
Green Cross - Ukraine - <i>Soutien au programme d'accès aux soins médicaux</i>	Fr. 500.-
Swiss Academy for Development - Birmanie - <i>Soutien au programme mis sur pied en faveur des femmes et des enfants</i>	Fr. 500.-
Save the Children - Afrique - <i>Soutien aux diverses actions menées dans diverses régions</i>	Fr. 250.-
FEDEVACO - Monde - <i>Soutien aux diverses actions menées à travers le monde</i>	Fr. 5'250.-

## ■ Pro Juventute

Depuis 2011, le Service adresse à tous les parents d'un premier enfant domiciliés à La Tour-de-Peilz un courrier les félicitant pour cette naissance et leur offrant l'abonnement d'une année à la brochure Messages aux parents. En annexe à ce courrier, ils reçoivent le premier numéro ainsi qu'un bon qu'ils peuvent retourner, complété et signé, à Pro Juventute s'ils désirent profiter de cette action. Les Messages aux parents sont constitués d'une boîte et de 13 brochures que les parents reçoivent directement de Pro Juventute tout au long de l'année, pour les accompagner durant le développement de leur enfant. En 2017, 48 nouveaux parents ont reçu ce courrier et 13 abonnements ont été conclus. Chaque collection offerte est facturée Fr. 52.- au Service par Pro Juventute. Le montant de cette action s'élève à Fr. 676.- pour 2017.

## ■ Plan canicule

Selon la FAO du 10 juin 2011 : « En Suisse, un avis de canicule est émis lorsque l'on prévoit au moins trois jours consécutifs avec un indice de chaleur supérieur ou égal à 90°F. Dans nos régions, un indice de chaleur de 90°F correspond à une température maximale d'environ 34°C. » En prévision d'un tel cas de figure, les instances cantonales et communales ont instauré, à l'approche des grandes chaleurs estivales, un plan canicule à l'intention de deux populations particulièrement vulnérables : les enfants et les personnes âgées. Précisons que ce plan ne peut être déclenché que sur l'ordre de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), par l'intermédiaire de la Préfecture. Selon les directives de ce dispositif, la ville de La Tour-de-Peilz doit s'assurer que les personnes de 75 ans et plus vivant à domicile ont, dans leur environnement proche, une personne de contact (membre de la famille, voisin, etc.) qui peut prendre soin d'elles en cas de besoin. Dans le cas contraire, la Commune doit les contacter afin de s'assurer de leur bien-être. Début juin 2017, un courrier a donc été adressé à toutes les personnes de 75 ans et plus pour les informer de ce plan canicule ainsi qu'une carte réponse qu'ils devaient compléter et retourner au Service famille, jeunesse et sport pour lui donner l'autorisation de les joindre si ce plan était déclenché. Au moment du tirage du listing, 1'347 personnes de plus de 75 ans étaient enregistrées à La Tour-de-Peilz auxquelles il faut enlever celles suivies par le CMS et celles résidant en EMS. Au final, cette lettre explicative a été envoyée à 860 habitants (un seul courrier par couple de 75 ans et plus). En date du 28 juillet 2017, 282 personnes ont répondu :

- 259 avaient une personne de référence et ne demandaient pas notre assistance ;
- 23 n'avaient pas de référent et demandaient l'assistance de la Commune.

Le plan canicule n'a pas été activé en 2017.

## ■ Dispositif grand froid - Hiver 2016-2017

Sous l'impulsion des responsables du Hublot (structure d'accueil de nuit d'urgence), les responsables des services communaux en charge des questions sociales de La Tour-de-Peilz, de Vevey et de Montreux, ainsi que les partenaires intervenant en faveur de la population précarisée sur la Riviera ont mis en place un accueil d'urgence grand froid sur la Riviera. Il s'agit d'offrir 10 à 15 places d'accueil supplémentaires en cas de conditions météorologiques très difficiles (froid, pluie, neige, etc.). Cet accueil peut durer 2 nuits consécutives au maximum pour permettre aux personnes d'organiser leur départ ou leur hébergement dans un autre lieu. Durant cet hiver, il n'a pas été nécessaire d'activer ce dispositif.

## ■ Logement

### ■ Expulsions d'appartements

Selon l'article 43, ch. 1, lettre a de la Loi sur les communes du 28 février 1956, les autorités communales doivent veiller à « la protection des personnes et des biens ». C'est en vertu de cette disposition que les communes doivent pourvoir au relogement momentané des personnes expulsées et prendre en charge, le cas échéant, leur mobilier. A La Tour-de-Peilz, c'est le Service famille, jeunesse et sport qui est chargé de traiter cette question. En 2017, la Justice de paix du district de Vevey a prononcé 5 exécutions forcées d'une ordonnance d'expulsion en matière de baux à loyer contre des personnes domiciliées à La Tour-de-Peilz. 3 ont été exécutées et 2 annulées. Elles ont eu lieu aux dates suivantes :

- 26.01.2017 - Procédure exécutée. Sous-locataire absente. Appartement vide à part quelques effets sans valeur qui ont été évacués à la SATOM. Cave non identifiée. Toutes les caves étant pleines, attente d'une éventuelle information de la gérance à ce sujet et suite pour le traitement des affaires entreposées.
- 29.11.2017 - Locataire présent, appartement non vidé. Locataire relogé à l'hôtel par le CSR. Ses affaires et son mobilier ont été acheminés au garde-meubles Riviera Services à Villeneuve.
- 14.12.2017 - Locataire absent, arrivé plus tard et relogé auprès d'amis. Une partie des effets mis au garde-meubles ABC à Corsier-sur-Vevey.

### ■ Logements de secours

Depuis 2017, le Service ne dispose plus que de 2 logements de secours prévus pour héberger momentanément (en principe trois mois au maximum) des personnes expulsées et en quête d'un nouvel appartement, ou faisant face à des situations sociales difficiles (violence conjugale). Sur l'ensemble de l'année, les appartements de secours ont été occupés par 4 sous-locataires. Nos logements de secours ont permis

à des familles d'éviter d'être à la rue ou de devoir loger à l'hôtel.

### ■ Structure d'accueil de nuit d'urgence Le Hublot

Cette structure, ouverte en mai 2009 par CARITAS à l'initiative des services sociaux de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey, dispose de 20 lits (dont une chambre de 4 lits réservée aux femmes et aux enfants) pour assurer

un hébergement d'urgence aux personnes sans domicile ou faisant face à des difficultés momentanées de logement à la suite d'expulsion, de difficultés conjugales ou de marginalisation. Depuis 2010, le déficit d'exploitation de cette structure a été repris par le Canton et répercuté dans la facture sociale, supportée par l'ensemble des communes. En 2017, la Commune n'a pas dû faire appel à cette structure d'urgence

## RÉFECTOIRES SCOLAIRES

### ■ Réfectoires scolaires Bel-Air, Vassin, Atelier 56, Le 7e et Mousquetaires

#### ■ Réfectoires pour les élèves des classes primaires

Les réfectoires primaires sont ouverts les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30, durant les semaines scolaires. Deux à quatre monitrices sont présentes dans chaque lieu, en fonction du nombre d'enfants. Dans la mesure du possible, le Service tente de placer les réfectoires à proximité directe des écoles. A la fin de l'année, la situation était la suivante :

Réfectoire primaire Vassin	15 à 23 enfants par jour
Réfectoire primaire Bel-Air	24 à 27 enfants par jour
Réfectoire primaire Atelier 56	20 à 31 enfants par jour
Réfectoire primaire Le 7 <sup>ème</sup>	26 à 35 enfants par jour
Réfectoire secondaire Mousquetaires	36 à 46 enfants par jour

En 2017, au total 20'338 repas ont été servis dans les cinq réfectoires, dont 4'867 au réfectoire secondaire des Mousquetaires (4'454 en 2016). Au total, cela représente 2'034 repas par mois. Dans les réfectoires

primaires, le prix facturé aux parents comprend le repas et la prise en charge de l'enfant de 11h30 à 13h30. Il est déterminé sur la base d'un forfait mensuel calculé sur une période de 37,5 semaines (pour tenir compte des jours fériés et des éventuelles absences intervenant au cours de l'année scolaire). Ce forfait est facturé durant dix mois, soit de septembre à juin. Il s'élève à :

Fr. 220.-	par mois pour	4 jours	de fréquentation par semaine
Fr. 165.-	par mois pour	3 jours	de fréquentation par semaine
Fr. 110.-	par mois pour	2 jours	de fréquentation par semaine
Fr. 55.-	par mois pour	1 jour	de fréquentation par semaine

Dans la mesure où la capacité d'accueil le permet, les parents peuvent demander des dépannages occasionnels pour un jour autre que celui (ou ceux) au(x)quel(s) ils ont initialement inscrit leur(s) enfant(s). Ce service est facturé Fr. 14.- par repas et par enfant. Le réfectoire secondaire des Mousquetaires est destiné aux élèves des classes de 8P à 11P. Il s'agit d'un service repas sans prise en charge des enfants. Le repas coûte 10 fr.

## ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

### Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)

Adoptée par le Grand Conseil en juin 2006, la LAJE a pour buts principaux d'assurer la qualité de l'ensemble des milieux d'accueil de jour des enfants, par le régime d'autorisation et de surveillance, et de permettre la mise en œuvre d'une offre suffisante en places d'accueil, financièrement accessibles aux parents, sur tout le territoire du canton. Elle vise également à organiser le financement de l'accueil de jour, de favoriser la création et le développement de nouvelles structures d'accueil et d'instituer une fondation de droit public chargée, entre autres, de subventionner l'accueil de jour.

### ■ Structure de coordination de l'Accueil familial de jour

Les six communes partenaires du réseau REVE ont confié le mandat de gestion de la structure de coordina-

tion de l'Accueil familial de jour (AFJ) prévue par la LAJE à la Commune de La Tour-de-Peilz, dès sa création au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

La structure de coordination de l'AFJ est composée de deux coordinatrices à 50% et 70% (1,2 EPT), d'une assistante administrative à 75% et d'une secrétaire à 20%.

Selon les dispositions légales, les deux coordinatrices sont chargées de conduire les enquêtes auprès des candidates accueillantes en milieu familial (AMF) et de rédiger un rapport à la Municipalité, avec préavis, en vue de l'octroi ou du refus d'une autorisation d'accueil. Cette dernière, établie à l'en-tête de la Municipalité pour l'ensemble des AMF du réseau, est fixée pour une première période probatoire de 18 mois et indique l'âge et le nombre maximum d'enfants que l'AMF est autorisée à

accueillir simultanément. Au terme des 18 mois, l'autorisation peut être prolongée pour une période de 5 ans, renouvelable.

Dans leur mission, les coordinatrices doivent également effectuer des visites au domicile des accueillantes pour contrôler la qualité de l'accueil et les conditions de prise en charge des enfants confiés. Les coordinatrices ont effectué 136 visites (135 en 2016), certaines à l'improviste et d'autres annoncées. De plus, elles ont fait aussi des entretiens avec des AMF et des parents.

En 2017, la Municipalité a délivré 24 autorisations, parmi lesquelles 7 provisoires, 17 définitives ou réévaluation après 5 ans. Il est utile de relever que, selon la LAJE, « les personnes qui accueillent dans leur foyer, à la journée et contre rémunération, régulièrement et de manière durable, des enfants, doivent y être autorisées » et « doivent être affiliées à une structure de coordination d'accueil familial de jour ». Les personnes qui ne respecteraient pas les dispositions légales s'exposent à des sanctions. De plus, depuis cette année, sur les autorisations d'accueil doivent figurer le nombre d'enfants accueillis dès 5 ans uniquement pendant les périodes scolaires.

Au 31 décembre, l'AFJ comptait 87 (89 au 31.12.2016) accueillantes en milieu familial (AMF) dont un accueillant au bénéfice d'un contrat de travail avec la Commune de La Tour-de-Peilz. De janvier à décembre 2017, 7 nouvelles AMF ont été engagées (13 en 2016), alors que 9 AMF (8 en 2016) ont quitté le réseau.

A fin décembre 2017, 424 enfants étaient placés (388 en décembre 2016) alors que 104 (144 au 31.12.2016) enfants étaient en attente d'une solution de garde. Durant l'année 2017, 149 nouveaux placements ont été réalisés alors que 113 ont été résiliés. 588 (573 en 2016) enfants au total ont été placés en 2017. Le total des heures assurées par les AMF a représenté 327'498.50 heures de garde (300'332.75 en 2016).

Le salaire horaire brut des accueillantes est de Fr. 4.20 jusqu'à 3 ans d'activité (29 accueillantes), Fr. 4.30 de 3 à 8 ans d'activité (37 accueillantes) et Fr. 4.40 dès 8 ans d'activité (30 accueillantes).

Les tarifs de facturation (en fonction des revenus) varient de Fr. 2.20 à Fr. 9.45. (De Fr. 1.80 à Fr. 8.80 en 2016).

Durant l'année, 13 AMF ont suivi le cours de préparation à l'activité d'accueillante en milieu familial mis sur pied par la Communauté d'intérêt pour l'accueil familial de jour (CIAFJ) sur mandat du Service de protection de la jeunesse. Ce cours de formation, obligatoire pour les

nouvelles engagées, se décline en 8 thèmes, répartis sur 24 périodes. Il aborde notamment les rôles et responsabilités des AMF, les rythmes et besoins de l'enfant, le maintien de la santé et la prévention des accidents, la prévention de la maltraitance, ainsi que les relations au quotidien entre parents, enfants et AMF.

En outre, 76 AMF ont participé aux rencontres de soutien obligatoires (RSO), données un soir par année par la CIAFJ. Divers thèmes sont abordés en fonction des besoins exprimés par les coordinatrices et les AMF.

Pour permettre aux AMF de compléter leur formation, la structure de coordination a proposé 7 thèmes qui représentent 15 cours : un module de 4 rencontres (analyse de pratique), cours sur l'enfant et la séparation des parents, atelier sur comment protéger son dos au travail, cours sur la confiance en soi, sur l'éducation bienveillante et l'enfant difficile à accompagner.

Les accueillantes ont l'obligation de participer au moins à l'un d'entre eux. Tous ces cours ont rencontré un grand succès et ont dû être dédoublés voir même triplés.

Les coordinatrices organisent sur l'année des rencontres, appelées « Infos conseils ». Les AMF reçoivent un ordre du jour et elles ont l'obligation de participer à une séance par année. Lors de cette séance, le chef de service et le municipal sont présents.

Cette année, 16 Infos conseils ont été organisées à l'intention des AMF, à tour de rôle, dans les six communes du Réseau REVE. Ces séances permettent aux AMF de parler de leurs expériences, des divers aspects de leur activité et d'obtenir aide et conseils des coordinatrices. Bien que facultatives, sauf une, ces séances sont fréquentées par de nombreuses AMF, qui y viennent avec les enfants qui leur sont confiés. Ceux-ci sont pris en charge par du personnel formé.

Afin de marquer leur reconnaissance pour le travail fourni, les six communes partenaires ont offert aux accueillantes un repas en début d'année. Cette année, un magicien est venu animer la soirée.

L'AFJ organise un Noël avec les AMF et les enfants au Château. Un goûter est offert à tous. Le Père Noël passe l'après-midi avec eux et les enfants ont la possibilité de faire une photo avec lui.



Au fil des ans, le Secteur s'est forgé un réseau de partenaires indispensables à l'atteinte de ses objectifs : le Service sport et jeunesse de Vevey, le Service animation jeunesse de Montreux, le Service jeunesse du cercle de Corsier-sur-Vevey, les Ecoles de La Tour-de-Peilz, Police Riviera ainsi que les autres services communaux, régionaux et cantonaux. Les sociétés locales, qui sont un des moyens précieux d'aide à l'insertion des jeunes, restent une des priorités de S&J en matière de développement et d'entretien de son réseau de partenaires. Par ailleurs, Police Riviera constitue un partenaire privilégié en matière d'échanges et de réflexions menant à des actions et à des interventions complémentaires de prévention.

### ■ Rappel du cadre d'action

S&J, par l'intermédiaire de son délégué, propose et met en œuvre une politique cohérente en faveur de la jeunesse et du sport, tenant compte des spécificités de la commune. A partir d'observations et de diagnostics, il définit des orientations et met en œuvre ou favorise des actions à entreprendre en matière de jeunesse. De manière générale, le délégué a orienté ses actions et ses tâches dans les domaines suivants : prévention, culture, orientation, intégration sociale, médiation, sport et loisirs. S&J est également en charge de la gestion de l'école de musique communale et de l'école de natation.

### ■ Objectifs

- Evaluation et réponse aux besoins exprimés ou non de la jeunesse.
- Organisation de manifestations ou d'activités socio-culturelles avec et pour les jeunes.
- Encouragement et soutien de nouvelles associations.
- Collaboration avec les associations et sociétés de jeunesse pour favoriser l'intégration des jeunes.
- Trait d'union entre les services communaux et les associations.
- Promotion de la santé globale par la prévention et l'encouragement d'une pratique sportive.
- Création et développement d'activités diverses en faveur des jeunes.
- Organisation et encadrement de camps (hiver/été).
- Gestion des infrastructures sportives communales (planning - mise à disposition - facturation...)
- Promotion du sport en général auprès de la population.
- Développement d'événements sportifs dans le cadre du sport pour tous.
- Soutien aux sociétés sportives dans leurs activités associatives.
- Organisation et soutien de manifestations sportives.
- Encouragement de projets en relation avec le sport et la jeunesse.

- Coordination intercommunale.
- Promotion, encouragement et développement des manifestations culturelles en faveur de la jeunesse.

S&J est responsable de la gestion du budget alloué à l'animation jeunesse et des subsides alloués aux sociétés locales et associations diverses. Il est également responsable de la promotion de ses activités et manifestations, mais aussi de l'entier de sa gestion administrative et financière. S&J assume les tâches administratives des écoles de musique et de natation.

### ■ Quelques actions marquantes en 2017

#### ■ Fête de la musique

11<sup>e</sup> édition et 10 ans de fête de la musique à La Tour-de-Peilz ! L'orientation jeunesse de cette Fête de la musique a été une fois de plus parfaitement respectée puisque nous avons pu compter sur la présence de 55 artistes de 12 à 25 ans (18 ans de moyenne) pour 13 prestations différentes. Ce programme a pu être proposé grâce à une collaboration renforcée avec les Ateliers Rock du Conservatoire de Montreux, ainsi que le gymnase de Burier. Aussi humble soit elle, la scène de la Fête de la musique de La Tour-de-Peilz est maintenant ancrée et attendue tant par les visiteurs que les musiciens et autres partenaires bénévoles.



#### ■ Journée nationale des ludothèques

Le samedi 20 mai avait lieu la journée nationale des ludothèques et le Secteur était pleinement de la partie par la mise à disposition de matériel, mais aussi en assurant dans son entier l'organisation de 4 concerts dans la cour des Marronniers pour le plus grand plaisir des artistes et du public présent.

#### ■ Fête de la jeunesse

La Fête de la jeunesse avait lieu les 1, 2 et 3 juillet. Sport et jeunesse était en charge de la coordination générale, de l'organisation des animations et de l'engagement des fanfares du cortège. Pour les Ecoles, la Direction était en charge de l'organisation du cortège. Le cantinier était en charge de toute l'organisation des stands boissons et nourriture avec les représentants des sociétés locales concernées. Le montant total des recettes en faveur du fond des colonies de vacances est de Fr. 9092,40.-.



## ■ Andiamo Coop la Suisse bouge



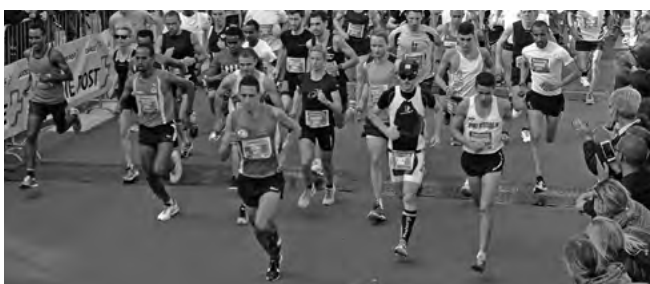
Le 1<sup>er</sup> octobre 2017, une nouvelle manifestation d'ampleur régionale a vu le jour à La Tour-de-Peilz visant à encourager la population au mouvement et à l'activité physique. En partenariat avec La Suisse bouge, Sport

& Jeunesse était chargé de l'organisation et la mise sur pied de la journée Andiamo coop La Suisse bouge. Andiamo est une manifestation autour du mouvement, qui se veut complémentaire aux manifestations La Suisse Bouge organisées entre autre à Montreux et à Vevey en mai. Le Service, et plus particulièrement S&J, avait souhaité répondre, par la mise sur pied de cette nouvelle manifestation autour du sport pour tous, aux attentes des sociétés locales et de la population boélande. Un des objectifs était de retrouver l'esprit convivial et ludique autour du mouvement et de l'activité physique que nous avons connu avec La Tour bouge en juin 2015. Au total 21 sociétés et partenaires ont pris part à cette journée avec chacune une animation et/ou un stand nourriture. Entre 4'500 et 5'000 visiteurs sur la journée ont pu bénéficier de cette journée d'animations et d'activités physique pour tous, pour la plus grande satisfaction des organisateurs. La prochaine édition aura lieu le dimanche 30 septembre 2018 !



## ■ Lausanne Marathon

Départ du Semi-marathon de Lausanne à La Tour-de-Peilz ! Le dimanche 22 octobre 2017 la commune accueillait plus de 5'000 coureurs prêts à prendre le départ du Semi-marathon à La Tour-de-Peilz. Pour ce 18<sup>e</sup> départ, près de 90 bénévoles issus des sociétés locales et clubs sportifs se sont montrés fidèles à notre organisation par leur engagement et leur précieuse implication. Le Secteur était l'ordonnateur de cet évènement et a pu s'appuyer également sur les compétences des différents services communaux, avec une formidable équipe Voirie, la Conciergerie, l'Accueil familial le responsable communication visuelle. La qualité de l'accueil renouvelé aux milliers de visiteurs d'un jour a ravi le plus grand nombre. Prochaine édition : dimanche 28 octobre 2018 !



## ■ Noël au Château

En 2017 a eu lieu la 12<sup>e</sup> édition du Noël au Château. Celle-ci a fait la part belle à la magie des décors grâce à l'aide précieuse des secteurs Parcs & jardins et Voirie. Imaginée et organisée par Sport et jeunesse, elle a fait battre les cœurs et briller les yeux des petits et des grands. Au total, 1'100 à 1'200 personnes se sont laissés séduire par l'atmosphère magique de la grotte enchantée. Dans la cour du Château, à la lueur des lanternes, le public a pu déambuler jusqu'à la tour du Père Noël. Les quelque 700 personnes présentes le soir ont entonné en cœur des chants traditionnels accompagnés par les voix du chœur des écoles La Cantourelle et de l'Union chorale.



## ■ Eventail des tâches et activités en 2017

### ■ Tâches et activités répondant aux demandes des jeunes

- Demandes de soutiens (financiers, logistiques ou d'infrastructure) pour divers projets dans les domaines de la musique, du théâtre, des loisirs et du sport.
- Mise à disposition de matériel pour des soirées d'anniversaire : installation et/ou prêt.
- Scouts du Lac-Bleu : contacts réguliers, soutien logistique aux manifestations avec présence et contacts avec les jeunes qui représentent également une source de bénévoles partenaires de S&J.

Le travail du délégué n'a pas de limites horaires et géographiques. Il se fait fort d'être disponible, et à tout moment il peut être sollicité par les jeunes lors de discussions informelles faisant état de leurs besoins et préoccupations. Pour garder ce rapport privilégié avec eux, cette disponibilité est indispensable.

### ■ Tâches et activités émanant de S&J

#### *Ateliers d'Anne et Carnets de Rosanna*

Des ateliers pour découvrir l'art de la peinture, du collage, du recyclage, du dessin, mais aussi de la cuisine et qui font appel à l'imagination et à la créativité des enfants. Ce sont 12 ateliers d'activités créatrices et diverses qui ont été organisés, offrant près de 120 places pour des enfants de 4 à 7 ans.

### *Camps d'été*

Les communes de La Tour-de-Peilz, Vevey et Montreux éditent chaque année un dépliant présentant 20 camps d'hiver ou d'été organisés par l'une ou l'autre des communes. Ces camps s'adressent à des enfants de 5 à 16 ans. La liste des camps est consultable sur [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch). 4 camps de jours ont été or-

ganisés par Sport & Jeunesse et se sont déroulés durant les premières quinzaines de juillet et d'août :

- Ateliers Cré-Nature - Deux semaines de camp Cré-nature sous le thème : « Théâtre de verdure » ; ces deux camps de jours pouvant accueillir au total une trentaine d'enfants de 5 à 8 ans ont été organisés du 3 au 14 juillet. Les participants des camps ont été encadrés par des éducateurs/animateurs spécialisés et un animateur auxiliaire.
- Les camps du coin - Deux semaines de camps de jours ont été organisées du 31 juillet au 11 août. Les activités tournaient autour de loisirs, de promenades, de jeux et offraient 40 places à des enfants de 6 à 10 ans. Ils étaient encadrés par deux éducatrices spécialisées et un animateur auxiliaire.

### **Les loisirs sportifs**

Une organisation en partenariat avec le Service sport et jeunesse de Vevey pour améliorer l'offre en terme de sport scolaire facultatif dans les deux villes. 24 disciplines sportives proposées pour un total de 37 offres s'adressant aux jeunes 5 à 17 ans désireux de découvrir la pratique d'un sport, avant de peut-être s'engager dans un club. La liste des activités proposées est visible sur [www.sportinforiviera.ch](http://www.sportinforiviera.ch).

### **Ateliers du cirque**

Chaque été, Caroline Ranc organise plusieurs stages de cirque qui se déroulent dans la salle de gym du collège Courbet. Chaque stage peut accueillir 25 enfants ou ados âgés de 4 à 6 ans et de 6 à 14 ans. Les participants peuvent ainsi développer leur sens de l'équilibre et de l'imagination, apprendre à jongler et à faire des clowneries.

### **■ Tâches et activités répondant à des demandes diverses**

#### **Sociétés sportives**

Les sociétés et associations sportives ou culturelles jouent un rôle très important sur le plan de l'insertion sociale des jeunes. Elles ont une action préventive sur le risque de dérive potentielle de ces derniers. Faire partie d'une société pour un jeune, c'est être en devenir et prendre une part active à son insertion sociale. Le Secteur, eu égard à ses objectifs, se doit de favoriser et de soutenir les efforts des clubs et sociétés, notamment dans l'organisation des actions et manifestations. Ainsi, il a répondu aux demandes de soutien des organisations suivantes :

- Montreux Volley Masters : soutien financier.
- Inline hockey club La Tour-de-Peilz, tournoi junior : soutien à l'organisation, logistique/infrastructure, disponibilité.
- Compagnie des archers Vevey - La Tour, coupe suisse des jeunes : soutien à l'organisation, logistique/infrastructure, disponibilité.

- Manège de La Tour-de-Peilz, Concours Hippique - Championnat suisse de dressage : soutien à l'organisation, coordination avec Voirie pour la logistique et l'infrastructure, soutien financier, disponibilité.

### **Ecoles**

Le délégué est membre du Conseil d'établissement. Ceci tend à montrer que ce secteur du Service Famille, jeunesse et Sport est reconnu en tant que partenaire et ressource pour les Ecoles. L'école est le terrain le plus approprié et probablement le plus fertile pour tisser et entretenir des contacts privilégiés avec les jeunes. Il est également le plus efficace pour être vu et reconnu, mais aussi pour repérer tous les jeunes, y compris ceux qui échappent à toutes les organisations et prestations mises en place par le Service. Afin de répondre encore mieux à ses objectifs, S&J a donc décidé de développer sa présence et ses actions sur ce précieux terrain. L'école s'avère en effet être un partenaire primordial dans le suivi et la compréhension de l'évolution des jeunes. C'est donc dans cet esprit que S&J s'investit et s'engage dans les organisations suivantes :

- 2 camps de ski de fond aux Rasses ;
- 2 camps de ski/snowboard à Ovronnaz ;
- joutes de natation ;
- accompagnement et encadrement lors de diverses sorties culturelles ou sportives et de courses d'école ;
- bal des 11<sup>e</sup> ;
- cross des écoles (soutien logistique, encadrement sur place) ;
- échanges informels réguliers avec les enseignants et les doyens.

### **■ Tâches administratives et divers**

- Établissement du budget.
- Comptabilité.
- Salaires auxiliaires.
- Facturation.
- Promotion.
- Location du bus et remorque.
- Organisation et gestion des activités et camps.
- Octroi / Refus des subventions.
- Pièce pour finances.
- École de Musique (gestion et supervision).
- École de natation (gestion et supervision).
- Subventions Fonds sportif intercommunal.
- Gestion des demandes courantes des sociétés et clubs.
- Manifestations (organisation, gestion, soutiens).
- Séances diverse (ordre du jour, convocation, PV).
- Tâches administratives courantes (téléphones, factures, divers courriers, classement, etc.).

## ■ Affaires sportives

Depuis février 2014, le délégué ayant suivi une formation de coordinateur de sport à l'Office fédéral du sport de Macolin, il assume pleinement ce rôle au sein de la commune. En tant que coordinateur de sport, il fait dès lors office de plaque tournante pour l'encouragement de l'activité physique et du sport à l'échelon communal.

Le coordinateur de sport est membre du comité de l'Association sport Riviera qui regroupe 40 membres/clubs sportif sur la Riviera. Il est également membre, à l'instar de ses autres collègues délégués au sport, de l'Association suisse des services des sports, section Suisse romande et Tessin ; il est, avec le municipal en charge, l'un des représentants de la commune au sein de cette association. Il a régulièrement des séances de travail avec les responsables et représentants des clubs sportifs pour apporter un soutien à leurs besoins. Il participe également aux séances de travail du SAI concernant les affaires sportives en général, et du Fonds intercommunal de soutien aux sociétés sportives formatrices de jeunes dont il assume le suivi des dossiers des sociétés boélandes concernées.

## ■ Autres secteurs rattachés à S&J

### ■ Ecole de musique

En 2008, après la cessation des activités de l'Union instrumentale à laquelle elle était rattachée, l'école de musique devient communale et la gestion en est confiée au Secteur. Celle-ci est sous la responsabilité de Mme Sophie Briquet qui assure également la direction musicale du P'tit Groupe et du Groupe de Percus et qui donne également des cours de musique. MM. Andrea Esperiti et Pascal Braillard sont les deux autres professeurs de l'école de musique. En 2017, l'école de musique a compté 13 élèves (7 percussions et 6 cuivres).

### ■ Ecole de natation

Depuis août 2016, l'école privée de natation fondée en 1997 par MM. Grégoire Ammann et Patrick Bays est devenue communale ; ceci dans le but de pérenniser son futur et ainsi garantir les cours de natation pour les jeunes de notre commune et environs. L'encadrement est assuré par les deux responsables de l'école de natation : MM. Grégoire Ammann et Patrick Bays et un team de moniteurs auxiliaires au nombre de trois. L'école organise 3 sessions par année de 10 semaines, 5 plages par semaine de 1 heure de cours pouvant accueillir 20 à 40 enfants en fonction des plages pour un total de 160 enfants par semaine.

# ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

## Tableaux des effectifs

Premier cycle primaire	31.12.17	Premier cycle primaire	31.12.16
1-2P parcours 1	107	1-2P parcours 1	95
1-2P parcours 2	97	1-2P parcours 2	81
3P	85	3P	104
4P	107	4P	114
DEP / 3-6	9	DEP / 3-6	10
Deuxième cycle primaire		Deuxième cycle primaire	
5P	113	5P	102
6P	117	6P	103
5-6P/ER		5-6P/ER	14
7P	111	7P	91
8P	102	8P	100
DEP / 7-8	9	DEP / 7-8	10
Degré secondaire		Degré secondaire	
9VP	46	9VP	68
9VG	52	9VG	73
10VP	75	10VP	63
10VG	65	10VG	69
11VP	66	11VP	55
11VG	69	11VG	48
DES/1	13	DES/1	10
<b>Total</b>	<b>1243</b>	<b>Total</b>	<b>1210</b>

## Orientation en 9<sup>e</sup> année à l'issue du cycle primaire

VP	VG
44.70 %	55.30 %

## Options spécifiques en VP et VG

	Latin	Italien	Eco-nomie	Math/Phys.	*Grec	*Italien
9VP ou VG	3	12	13	27	-	-
10VP ou VG	13	10	16	28	7	-
11VP ou VG	2	11	12	28	-	6

\* il s'agit de cours facultatifs pour les VP et VG.

## Infrastructures scolaires

En tenant compte du lieu d'habitation des enfants et des effectifs des classes, la Direction répartit les élèves de 1P à 6P dans les collèges suivants:

- 2 classes au collège Charlemagne ;
- 11 classes entre Courbet-Terreux, le collège lui-même et le pavillon Courbet ;
- 15 classes entre le collège et le pavillon Bel-Air ;
- 4 classes au collège Cadet-Rousselle.

En ce qui concerne les élèves de 7P à 11S, ils sont répartis entre le collège des Mousquetaires et le collège des Marronniers. Les 11 classes des degrés 7P et 8P et la classe de développement (DEP/7-8) se partagent le bâtiment des Marronniers, alors que les 20 classes de 9 à 11S et la classe de développement (DES/1) fréquentent le collège des Mousquetaires.

## Conseil d'établissement

En 2017, le Conseil d'établissement était composé des représentants suivants :

Autorités	Ecoles
Leimgruber Elisabeth	Ducret Marc
Bastard Nicolas	Michel Eric
Wälchli Olivier	Amrein Claude
Gognuz François	Spina Joëlle
Société civile	Parents
Béné Sylvain	Perret Céline
Jan Pierre-Henri	Perlotto Alain
Dupertuis Lene	Ouakel Mounir
Lanthenmann Elisabeth	Wyssmüller Martine

Le Conseil est présidé par M. Olivier Wälchli, municipal en charge des Ecoles, et c'est Mme Carole Dind qui en assure le secrétariat. Le Conseil a siégé à 3 reprises en 2017.

## Bibliothèque scolaire

La bibliothèque des écoles de La Tour-de-Peilz est gérée par un spécialiste en information documentaire. Elle fait partie du réseau Renouvaud et elle est composée de 12'309 monographies et documents audiovisuels. En 2017, la bibliothèque a renforcé son rôle formateur au

sein de l'établissement. En un an, elle a d'ailleurs augmenté d'un tiers le nombre d'animations et d'ateliers pédagogiques. Le nombre de documents prêtés reste aussi positif que ceux des trois années précédentes.

- Nombre de prêts informatisés : 15'357
- Nombre de prêts manuels : environ 8'000

Au total, la bibliothèque est ouverte durant 33h15 par semaine sur le temps scolaire. La bibliothèque compte 841 usagers actifs. Ce chiffre signifie que plus de 66% des élèves de l'établissement y empruntent régulièrement des livres.

### ■ Animations et ateliers pédagogiques

En 2017, la bibliothèque a donné 83 animations et ateliers pédagogiques (la plupart d'une durée de 2 périodes). Organisés en collaboration avec les enseignants, les ateliers visent des objectifs du Plan d'études romand. Au cours de l'année 2017, la bibliothèque a proposé 2 différents catalogues d'animations/ateliers aux enseignants. Des activités sont proposées pour tous les degrés de l'établissement. Plusieurs animations sont également organisées suite à des demandes d'enseignants par rapport à un besoin spécifique.

### ■ Gestion d'élèves

16 élèves en Sports-Arts-Etudes ont des heures d'étude planifiées à la bibliothèque sous la surveillance du bibliothécaire qui contrôle leur présence et leur application. Il en va de même avec 3 élèves qui suivent des cours de mathématiques avancées. Ces différents élèves sont présents pendant 28 périodes par semaine. 29 élèves ont passé des examens à la bibliothèque. À la demande d'un enseignant, le bibliothécaire se charge de surveiller l'élève en examen et de maintenir un climat de travail adéquat. De janvier à juin 2017, 16 élèves de 7P à 10S ont formé le Club de lecture de l'école. Le bibliothécaire a créé ce club, planifié et géré toutes les séances mensuelles. Lors de 6 séances, les élèves ont analysé des textes, partagé leur passion commune pour la lecture et ont rencontré une auteure.

### ■ Chœurs

#### ■ La Cantourelle

Le chœur des classes primaires, la Cantourelle, a réuni en 2017 60 chanteurs issus des volées de 4P à 6P. Les élèves répètent le mardi à l'aula du collège Courbet sous la direction de M. David Noir. Comme le Temple était en travaux, la Cantourelle a donné son concert de mai à la grande salle de St-Légier-La-Chiésaz. En revanche, les jeunes choristes ont pu se produire au Temple pour le concert de Noël avec la participation du chœur des Vieux Pinsons sous la direction de Françoise Pulfer-Maurer.

Ils ont également participé à la chantée de Noël au Château en collaboration avec l'Union Chorale.

### ■ LaDo

Les choristes de 7P à 11S mêlent harmonieusement leurs voix tous les mercredis lors des répétitions du chœur LaDo. Durant toute l'année le chœur s'est préparé pour la présentation de la Reine Pokou, création de Jérôme Berney avec la participation du chœur du gymnase de Burier, le chœur d'Oratorio de Montreux, le duo Kala-Jula et quelques musiciens jazz de la région. Il y a eu une représentation scolaire et un concert en mai joué à guichet fermé. Comme chaque année, le chœur LaDo a eu la chance de pouvoir répéter lors du camp choral à Evian d'une durée de 3 jours, au mois de mars. En juin dernier, le chœur LaDo, accompagné de musiciens, a donné son concert annuel à l'Eglise de St-Légier-La-Chiésaz.

### ■ Leçons surveillées

Les élèves scolarisés à La Tour-de-Peilz peuvent bénéficier d'études surveillées, organisées par la Direction et financées par la Commune. Les élèves y font leurs devoirs sous la responsabilité de personnes compétentes. Pour les élèves des classes 4P à 6P, les études surveillées ont lieu de 15h15 à 17h10 les lundis, mardis et jeudis. En début d'année scolaire 2017-2018, on comptait 16 élèves inscrits à Bel-Air et 12 à Courbet. Pour tous les élèves du secondaire, les études surveillées ont lieu les lundis, mardis et jeudis au collège des Marronniers de 15h25 à 18h25. Une classe est également ouverte pour les élèves de 7P et 8P de 12h20 à 13h20. Au début de l'année scolaire 2017-2018, les 58 écoliers qui en ont fait la demande ont été répartis entre 3 groupes de devoirs surveillés. Cette prestation répond donc à un besoin avéré et ce service communal constitue une aide précieuse pour les élèves et les familles.

### ■ Activités extra-scolaires

Comme chaque année, 2017 a été jalonnée d'une multitude d'activités extrascolaires, toujours très appréciées par les élèves et les enseignantes des classes primaires. Ces activités peuvent être réparties en 3 catégories :

- les activités culturelles : sortie au Fort, spectacles, animations astronomie (Stardôme), etc. ;
- les activités sportives : courses d'orientation, courses d'endurance, patinoire, etc. ;
- les activités liées à la prévention : cours d'éducation sexuelle (PROFA), prévention routière, prophylaxie dentaire, animations Info-Énergie, etc. ;
- une journée à thème a été organisée pour la première fois, pour les classes de 7P à 11S.

### ■ Journées à ski des classes de 5P et 6P + DEP/3-6

L'hiver 2016-2017 a été caractérisé par un faible enneige-

ment et un fort ensoleillement aux Pléiades. Les classes n'ont donc pas pu profiter des journées à ski prévues début janvier, fin février et début mars (dates de report).

### ■ Sorties au domaine du Fort

Cette année encore, toutes les classes de 3P, 4P et la classe DEP/3-6 ont pu effectuer la balade à pied de Villeneuve jusqu'au domaine du Fort. La pluie a un peu perturbé la deuxième journée mais tous les élèves, les enseignantes et les accompagnantes ont profités pleinement de ces journées hors cadre. Nous nous réjouissons de pouvoir y retourner une dernière fois en 2018.

### ■ Camps

De nombreuses classes primaires de 3P à 6P ont pu partir en camps à la ferme ou à la montagne d'une durée de 3 ou 5 jours. Ces camps se sont déroulés au printemps et en automne. Exceptionnellement, cette année, un camp de neige a été organisé à Leysin. Les élèves de 9S sont partis en camp de ski de fond, aux Rasses ou aux Cluds, pendant le mois de janvier, alors que les élèves de 8P et la classe DEP/7-8 sont partis skier à Ovronnaz en février-mars. En mai, les classes de 7P année sont montées à Ovronnaz pour un camp « au vert ». Les élèves de 11S ont effectué des sportifs ou culturels en France et en Suisse.

### ■ Activités culturelles et spectacles

#### ■ Bricomic ! par Alexandre Cellier et Jean Duperrex

Pendant plus d'une heure, ces deux humoristes musiciens nous emmènent dans un monde de rythmes et de sons très divers. Une invitation au voyage et à la créativité musicale axée sur la découverte d'instruments insolites, comme la fuyara de Slovaquie, et d'autres bricolés sur place : carottes, balais, guidons, pompes à vélo... tout est prétexte à musique.

#### ■ Deux spectacles de la Cie de la Pie qui Chante, compagnie boélande.

##### *Le Cheval Magique*

Petit, Paul rêve de découvrir ce lieu magique, là-bas tout au bout de sa rue. Ce lieu où naissent les histoires. Un jour, le cœur battant, il y pénètre sur la pointe des pieds... C'est dans une ambiance folle, pleine de suspense et de rebondissements que la Compagnie de la Pie qui Chante vous fera caracoler dans le ciel bleu du désert et crapahuter dans de mystérieuses ruelles au son de l'arrosiophone, de l'accordéon et d'une formidable machine musicale composée d'objets de récupération.

##### *Le Moteur à Salade*

Qu'arrive-t-il aux histoires une fois qu'on a terminé de les raconter ? Telle est la question que les comédiens se sont posée. Ils ont cherché pendant de nombreuses

années et ont finalement trouvé une réponse : une fois qu'elles ont été racontées, les histoires restent en suspens dans l'air, sous la forme de microparticules, de minuscules fragments... Pendant près d'une heure, des histoires vont naître de leur incroyable machine.

### ■ Germanofolies

Les élèves de 9VG ont participé à un atelier en compagnie de l'artiste allemand Florian Franke et de son groupe, le 26 octobre 2017. Cette initiation à la musique a rassemblé plus de 50 élèves à l'aula Courbet. En date du 3 novembre 2017, les élèves de 9S à 11S ont eu le privilège d'assister au concert de Florian Franke à l'auditorium Stravinski.

### ■ Cours facultatif d'improvisation théâtrale

A nouveau une trentaine de jeunes de 10S et 11S se sont inscrits à ce cours.

*Mais qu'est-ce qui les poussent à fréquenter une telle option ? Une mode ? Si c'est le cas, elle dure depuis 30 ans ...*

C'est avant tout un esprit de camaraderie, une envie de se surpasser, le plaisir de se retrouver et d'inventer des nouvelles histoires de vie où leurs personnages vivront l'espace de quelques minutes des moments intenses et uniques. L'improvisation théâtrale c'est aussi la rencontre avec d'autres jeunes du canton lors d'un tournoi à Lausanne. Pour la première fois cette année, des matches de toutes les équipes écolières de la Riviera se sont rencontrés dans le cadre de l'Improvisable Festival à la Tour-de-Peilz.

### ■ Prévention

Comme chaque année, la Direction organise :

- pour les élèves de 1-2P, 3P et 5P, la prophylaxie dentaire ;
- pour les élèves de 3P, 6P, 8P, 10S, 11S et DEP/7-8, l'éducation sexuelle ;
- pour les 7P, le jardin de la circulation, la prévention des délits et le passage de l'infirmière, Mme Aquarone-Vaucher, ainsi que de la doctoresse Brunner ;
- pour les élèves de 8P, prévention La justice et toi, animée par des avocats vaudois ;
- pour les élèves de 9S, les vaccinations ;
- pour tous les élèves, les contrôles dentaires et la prévention routière.

Par ailleurs, les médiateurs scolaires effectuent des visites dans plusieurs classes.

### ■ Fête de la jeunesse

Le thème du traditionnel cortège de la Fête de la jeunesse était le carnaval des animaux.